

COMMUNE  
DE LUTRY

---

Année 2015

Rapport  
de gestion  
de la Municipalité

---

## **RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE LUTRY AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION DURANT L'EXERCICE 2015**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 c),
- du règlement du Conseil communal de Lutry du 6 novembre 2006 (art. 117),

la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion pendant l'année 2015. Ce rapport contient les divisions suivantes :

<b>Conseil communal et Municipalité</b>	page	3
<b>Administration générale et finances</b>	page	14
<b>Aménagement du territoire</b>	page	43
<b>Bâtiments communaux</b>	page	65
<b>Travaux, domaines forestier et viticole</b>	page	87
<b>Police, Service du feu, Ecoles</b>	page	127
<b>Services Industriels</b>	page	153

Par simplification et pour faciliter la compréhension de ce rapport, nous respectons chaque année le même style de présentation, ce qui assure une comparaison aisée des exercices qui se succèdent.



<b>CONSEIL COMMUNAL (Législature 2011-2016)</b>
---

Conseillers en activité au 31 décembre 2015 - **Président : M. Sébastien ROD**

**PARTI RADICAL  
DEMOCRATIQUE**

AEBY Patrick  
ALBER Cédric  
BAUER Werner  
BLANC-MARGUERAT Sylvia  
BOHREN Andréas  
CHAPERON Yves  
CHAPPUIS Charles  
CHRISTINAT André  
CLERC Jean-Michel  
DUMAS Roland  
GELORMINI Crescenzo  
GREGOIR Bruno  
JAYET Jean-Daniel  
KRAYENBUHL Sylvain  
KUDELSKI André  
LAVANCHY Fabien  
LUESCHER Frédéric  
MARTIN Philippe  
METRAUX Pascal  
MINGARD Philippe  
MONOD Michel  
PASCHOUD Félix  
PASCHOUD Olivier  
PILET Philippe  
ROD Sébastien  
ROD Fabrice  
SANDOZ Philippe  
SORDET Philippe  
SUTTER Patrick

**PARTI LIBERAL**

BARONE Pascal  
BIRCHER Jakob  
BORNET Michel  
BUCHE Thierry  
BURDET Magali  
DENTAN GRANGE Nicole  
DIRAC Annick  
FAVRE Jean-Pierre  
GESSNER Christophe  
HAGIN Bernard

KAISER Eric  
LEUBA Jean-Samuel  
ROBERT Pierre  
RODIEUX Olivier  
ROSSELET Patrick-Olivier  
ROUSSEIL François  
SUDAN Raymond  
1 siège est vacant au 31.12.2015

**PARTI SOCIALISTE ET  
INDEPENDANTS DE GAUCHE**

AGUET Denis  
AGUET Prune  
AMY Alain  
ASPER Gaston  
BEGUIN Loïc  
DESAULES Catherine  
GRETILLAT Françoise  
JOST Christiane  
LIECHTI André  
ROHRBACH Gérald  
ROSSI Marie-Claude  
SIGRIST Thomas  
WEBER Claude  
WEBER-JOBÉ Monique

**LES VERTS - MOUVEMENT  
ECOLOGISTE**

BONJOUR Pierre  
CAVIN Norbert  
DELAUNAY Yorick  
DUGGAN Kilian  
GOY Juliette  
LAESSLE Melaine  
LANZREIN Christian  
MOROSZLAY-REYMOND Sylvie  
NOTZ Rose-Marie  
RICHTER Denis  
ROSSIER BURI Kristin  
ROULET Dominique  
SILAURI Alessandra  
VAN SINGER Christian  
1 siège est vacant au 31.12.2015

**UNION DEMOCRATIQUE DU  
CENTRE**

CEDRASCHI Darel  
KUONEN Axel

MANOLI Claude  
PERRET Claude  
PILLOUD Jean-Marc  
ROUSSY Corinne  
SONDEREGGER Christophe  
SULZER Rémy

**SANS PARTI** : AEBI Alain

**Bureau du Conseil communal du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016**

**Président**

**ROD Sébastien**

1er vice-président :

RODIEUX Olivier

2ème vice-président :

AMY Alain

Secrétaire :

BRENTINI Maria-Pilar

Secrétaire suppléant :

PASCHOUD Félix

Scrutateurs :

ROULET Dominique

ROBERT Pierre

Scrutateurs suppléants :

SONDEREGGER Christophe

DESAULES Catherine

**Commission de gestion 2016 (exercice 2015)**

**Président**

**RICHTER Denis**

Membres

AGUET Prune

ASPER Gaston

CAVIN Norbert

CHAPPUIS Charles

DIRAC Annick

LUESCHER Frédéric

ROD Fabrice

ROSSELET Patrick-Olivier

SANDOZ Philippe

SULZER Rémy

## **COMMISSIONS COMMUNALES (législature 2011-2016)**

### **Commission des finances**

<b>Président</b>	<b>GESSNER Christophe</b>
Membres	BOHREN Andréas BORNET Michel DUGGAN Kilian DUMAS Roland KRAYENBUHL Sylvain MANOLI Claude ROULET Dominique WEBER Claude
Délégué municipal	CONNE Jacques-André, Syndic

### **Commission des affaires immobilières**

<b>Président</b>	<b>PASCHOUD Félix</b>
Membres:	AEBI Alain BONJOUR Pierre CHRISTINAT André DUGGAN Kilian JOST Christiane PASCHOUD Olivier RODIEUX Olivier ROUSSEIL François
Délégué municipal:	CONNE Jacques-André, Syndic

### **Commission des récusations**

<b>Président</b>	<b>MONOD Michel</b>
Membres	DENTAN GRANGE Nicole JOST Christiane NOTZ Rose-Marie SONDEREGGER Christophe

### **Commission de recours en matière d'impôt**

Membres	KAISER Erich ROHRBACH Gérald SUTTER Patrick
---------	---

**Commission consultative des agrégations à la bourgeoisie de Lutry**

<b>Président</b>	<b>ROD Fabrice</b>
Membres	BURDET Magali KUONEN Axel GOY Juliette GRETILLAT Françoise MARTIN Philippe
Délégué municipal	CONNE Jacques-André, Syndic

**Commission consultative des routes**

<b>Président</b>	<b>DELAUNAY Yorick</b>
Membres	DUMAS Roland KAISER Erich KUONEN Axel BUCHE Thierry AGUET Denis SANDOZ Philippe
Déléguée municipale	SAVOY Aude, Conseillère municipale

**Commission consultative d'urbanisme**

<b>Président</b>	<b><i>HENNY Jean-Michel, avocat</i></b>
Membres	<i>CATELLA Edouard, architecte</i> <i>DESCOEUDRES Daniel, ingénieur</i> <i>JAVET Anne-Catherine, architecte</i> DUGGAN Kilian *
	LIECHTI André *
	ROUSSEIL François *
	PILLOUD Jean-Marc *
	SORDET Philippe *
Délégué municipal	SCHLAEPPI Pierre-Alexandre, Conseiller municipal

**Commission consultative de la zone ville et villages**

<b>Président</b>	<b><i>LEUBA Jean-Samuel, avocat</i></b>
Membres	<i>JOLLIET François, architecte</i> <i>NIEDERHAUSER Hans, architecte</i> ASPER Gaston *
	BIRCHER Jakob *
	CEDRASCHI Darel *
	CLERC Jean-Michel *
	LANZREIN Christian *
Délégué municipal	SCHLAEPPI Pierre-Alexandre, Conseiller municipal

**Commission de salubrité**

<b>Président</b>	<b><i>KISSLING Yves, architecte</i></b>
Membres	<i>REYMOND Thierry, médecin</i> <i>CHUARD Dominique, ingénieur</i>

**Conseil d'établissement primaire et secondaire de Lutry**

<b>Présidente</b>	<b>MOROSZLAY-REYMOND Sylvie</b>
Membres	CHAPERON Yves DENTAN-GRANGE Nicole
Hors-Conseil	<i>BEUCHAT Céline</i> <i>ALMAHAMID Dana</i> <i>CARRASCO Encarni-Bel</i> <i>BRIDEL Pierre-Yves</i> <i>ESTOPPEY Anne-Sylvie</i> <i>BALTHASAR Romaine</i> <i>BOHREN Andreas</i> <i>DEWARRAT Aline</i> <i>HUTTER-DUGGAN Dominique</i> <i>FLEISCHMANN Gabrielle</i> <i>ZIMMERMANN Vincent</i>
Déléguée municipale	<i>PETER-CONTESSÉ Jacques, directeur des écoles</i> GLAUSER Claire, Conseillère municipale

**Conseil intercommunal de l'APOL**

Membres	BUCHE Thierry CHAPPUIS Charles CLERC Jean-Michel DELAUNAY Yorick KAISER Erich PASCHOUD Félix PASCHOUD Olivier PILLOUD Jean-Marc SIEGRIST Thomas WEBER Claude
---------	---

**Commission Donation Anna Krische**

**Présidente**

**GLAUSER Claire, Conseillère municipale**

Membres

LEISER Yvan, boursier communal

PETER-CONTESSÉ Jacques, directeur des écoles

PETER Catherine, infirmière OMS

BOHREN Andréas, président Colonie de vacances

SPOTHELFER Jean-Marc, pasteur de la Paroisse protestante  
Belmont-Lutry

ALGENTO Paul, abbé de la Paroisse catholique St-Martin Lutry  
Paudex

**Commission viticole**

Membres

PASCHOUD Olivier \*

CEDRASCHI Darel \*

ROUSSEIL François \*

*BONJOUR Emile*

*CODEREY Paul-Auguste*

Déléguée municipale

SAVOY Aude, Conseillère municipale

\*= membres du Conseil communal dans les commissions "mixtes"

En 2015, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015 (législature 2011-2016), le Conseil communal a siégé à 5 reprises, soit :

### **1<sup>ère</sup> séance : 16 mars 2015**

#### Assermentations

M. Frédéric Luescher, du groupe radical, est assermenté en remplacement de M. René Boillat.  
M. Cédric Alber, du groupe radical, est assermenté en remplacement de M. Pierre-Alain Blondel.  
M. Norbert Cavin, du groupe des verts, est assermenté en remplacement de Mme Camille Winterhalter.

#### Nominations

M. Sylvain Krayenbühl est élu à la commission des finances en remplacement de M. René Boillat.  
M. Claude Weber est élu à la commission des finances en remplacement de M. Alain Amy.  
M. Olivier Paschoud est élu à la commission viticole en remplacement de M. Pierre-Alain Blondel.

Aucun préavis municipal n'est présenté

### **2<sup>ème</sup> séance : 4 mai 2015**

#### Assermentation

Mme Kristin Rossier Buri, du groupe des verts, est assermentée à la place de M. Gaël Gillibert.

#### Nomination

M. Michel Bornet est élu à la commission des finances en remplacement de M. Pierre-Alain Patry.

#### Préavis municipaux

Adopte les préavis municipaux suivants :

- 1210/2015 Participation aux charges d'exploitation du nouveau Centre sportif de Malley
- 1211/2015 Assainissement de l'éclairage public, 2<sup>ème</sup> phase

#### Postulat

Prend en considération et renvoie à la Municipalité pour étude et rapport la motion de M. Erich Kaiser « pour simplifier fondamentalement le règlement de la taxe de séjour ou de préférence pour l'abolir et, dans ce cas, de démissionner de la Communauté touristique de la région lausannoise ».

**3<sup>ème</sup> séance : 22 juin 2015**

Comptes et gestion

Adoption des comptes et de la gestion de la Municipalité pour l'exercice 2014

Préavis municipal

Adopte le préavis municipal suivant :

- 1212/2015 Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie en faveur de la coopérative du Logement Lutry (CLL) sur la parcelle n° 4'027, propriété de la Commune de Lutry et l'octroi d'un cautionnement en faveur de ladite coopérative

**4<sup>ème</sup> séance : 5 octobre 2015**

Préavis municipaux

Adopte les préavis suivants :

- 1213/2015 Arrêté d'imposition pour les années 2016 à 2017
- 1214/2015 2ème crédit d'étude pour l'assainissement du parking de la Possession

**5<sup>ème</sup> séance : 5 décembre 2015**

Assermentation

M. Melaine Laesslé, du groupe des verts, est assermenté à la place de Mme Catherine Rollandin.

Préavis municipaux

Adopte les préavis municipaux suivants :

- 1215/2015 Crédit d'études pour la restauration du bâtiment La Balance à Savuit
- 1216/2015 Modification du règlement intercommunal sur la taxe de séjour et réponse à la motion du conseiller Kaiser
- 1217/2015 Budget 2016 de la bourse communale et des services industriels
- 1218/2015 Crédits supplémentaires au budget 2015 de la bourse communale et des services industriels

Postulat

Prend en considération et renvoie à la Municipalité pour étude et rapport la motion de M. Claude Weber demandant une exposition des œuvres d'art, propriété de la Commune de Lutry.



La Municipalité siège le lundi après-midi. En 2015, elle a tenu 42 séances ordinaires.

Pour pouvoir disposer du temps nécessaire à l'examen et à la discussion de divers objets importants, elle a procédé par délégation de compétences pour certaines tâches administratives.

Outre les objets soumis au Conseil communal par voie de préavis, son attention a été notamment retenue par :

- les nombreux projets de constructions privées sur l'ensemble du territoire
- le plan d'agglomération de la région Lausanne-Morges (PALM), le schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL), les BHNS (bus à haut niveau de service) et le plan directeur régional
- la poursuite des études relatives au parking des Jardins du Château
- les travaux de transformation de la Belle-Ferme à La Croix-sur-Lutry
- l'étude relative à la rénovation de l'immeuble de la Balance à Savuit
- la première phase de rénovation du collège des Pâles
- la modification de la loi sur la protection de Lavaux et constitution du plan d'affectation cantonal « PAC Lavaux »
- le PPA « Les Brûlées » et la création d'un droit de superficie gratuit en faveur de la CLL
- le développement des relations intercommunales
- les études relatives à la rénovation du parking de la Possession
- la refonte du site internet de la commune
- le développement d'une structure d'accueil « pique-nique » pour les élèves du collège de La Croix
- le développement des structures d'accueil de la petite enfance
- la modification du règlement sur la taxe de séjour
- la participation financière au Centre intercommunal de glace de Malley
- la sécurité routière et la modération du trafic
- la gestion de la circulation et du parcage
- la recherche de locaux pour la voirie
- l'encouragement à la mobilité douce par une « journée mobilité » à Lausanne en collaboration avec les SI de Lausanne avec démonstration de véhicules électriques, hybrides et au gaz
- la consultation de nouvelles lois ou révisions de lois cantonales et fédérales par l'intermédiaire de l'Union des Communes Vaudoises
- la mise à disposition du personnel communal pour le dépouillement des élections fédérales
- le diagnostic des mesures déjà prises concernant l'économie d'énergie des bâtiments communaux et de l'éclairage public
- l'installation de 2 défibrillateurs, l'un au contrôle des habitants, l'autre aux Services industriels, à disposition du public.

## **Relations avec le Conseil communal**

En 2015, la Municipalité a déposé sur le bureau du Conseil communal :

- 10 préavis municipaux
- 7 communications municipales

## **Manifestations importantes auxquelles a participé la Municipalité**

Chaque année, la Municipalité est invitée à participer à de nombreuses manifestations. Ci-après, nous mentionnons les plus importantes auxquelles l'Exécutif a pris part, en corps ou en délégation :

9 et 10 mai Exposition et réception à l'occasion du 100<sup>ème</sup> anniversaire de Walter Mafla avec présentation du film portrait de l'artiste réalisé par Plan-Fixes



*Avec l'aimable autorisation de l'Atelier D à Lutry*

30 mai visite de la Commune par la Commission de gestion

6 juin Journée de l'Union des Communes Vaudoises, à Avenches

18 juin Réception des nouveaux habitants qui ont pris domicile en 2014  
540 invitations envoyées, 65 participants  
Réception des nouveaux citoyens de 18 ans, confédérés et étrangers  
124 invitations envoyées, 37 participants

1<sup>er</sup> août Fête nationale, avec cortège et discours

4 septembre Croisière bisannuelle sur un bateau CGN organisée pour les jeunes de Lutry.  
Sur 857 invités, 154 participants

26-28 septembre Fête des vendanges

2 décembre Loto organisé par la Commune, à la salle du Grand-Pont, pour les aînés  
2159 invitations envoyées, environ 410 participants

5 décembre Souper de clôture du Conseil communal au Restaurant du Rivage

11 décembre Souper annuel du personnel communal à la salle du Grand-Pont

13 décembre Marché de Noël



## **ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**

### **ORGANISATION**

Le Service de l'administration générale et des finances comprend les offices suivants :

- le secrétariat municipal
- le greffe municipal
- le registre civique
- le bureau du contrôle des habitants et des étrangers
- la bourse communale
- la gestion du personnel et des assurances.

Ce service constitue le premier contact avec l'administration communale pour les nouveaux habitants.

### **Activités principales des bureaux de l'administration générale et des finances**

#### **Secrétariat de la Municipalité**

- secrétariat de la Municipalité et du Syndic
- procès-verbaux de la Municipalité
- surveillance générale des bureaux dépendants de l'Administration générale et des finances: greffe municipal, bureau du contrôle des habitants et des étrangers, bourse communale, conciergerie des bâtiments communaux.
- coordination au sein de l'administration - relations interservices
- ressources humaines (personnel communal + APOL)
- courrier, classement, archives
- rédaction et archivage des préavis et communications municipales
- rédaction, analyse, assemblage du rapport de gestion de la Municipalité
- relations avec le Conseil communal, la Commission de gestion et la Commission des affaires immobilières
- secrétariat de la Commission des affaires immobilières.

#### **Greffe municipal**

- économat
- archives
- réception et distribution du courrier
- gestion du portefeuille des assurances
- naturalisations ordinaires et facilitées
- registre civique - organisation des votations et élections
- vente des cartes journalières CFF et CGN
- aide financière individuelle au logement
- préavis relatifs aux aliénations d'immeubles
- organisation de manifestations et réceptions officielles

- gestion des expositions à la Villa Mégroz
- gestion de l'affichage public culturel
- locations : salle de spectacle du Grand-Pont, caveau du Château, Salle Mafli, Caveau Mafli, salle du Conseil communal, buvette du stand de tir de Chanoz-Brocard, Temple, salle de rythmique, foyer et cuisine du centre scolaire et culturel de Corsy, carnotzet du Châtelard, aula du collège de La Croix, salle de la Croix (anciennement du Chœur mixte d'Escherins)
- gestion annuelle des salles de gymnastique des collèges du Grand-Pont, de Corsy, de La Croix, des Pâles mises à disposition des sociétés locales
- gestion de la mise à disposition des jardins communaux aux habitants de Lutry
- organisation et distribution du passeport-vacances aux enfants de Lutry
- conciergerie des bâtiments
- anniversaires fêtés en 2015 : 51 personnes de 80 ans, 66 personnes de 90 ans et 10 personnes de 100 ans et plus.
- établissement de 12 actes de bonnes mœurs
- gestion de la participation financière aux frais orthodontiques et gestion des subventions pour l'étude de la musique
- gestion de subventions culturelles et sportives
- édition de l'Echomunal 4 fois par an
- gestion et mise à jour du site internet communal
- contrôle des travailleurs frontaliers avec demande de rétrocession d'impôt selon accord franco-suisse
- administration du logiciel de timbrage pour le personnel communal.

### **Informatique et logiciels d'applications**

Il n'y a pas eu de changements importants au niveau des applications informatiques communales durant l'année 2015, si ce n'est les modifications apportées par le projet ATI/RCPERS. Ce projet consiste à l'automatisation des transferts entre les contrôles de l'habitant et le registre cantonal des personnes ainsi que la livraison des données Infostar sous forme électronique, de manière sécurisée, aux administrations communales.

Cette année a aussi vu la finalisation de l'intégration de l'informatique des services industriels à celle de la Commune.

Les tâches courantes ont été :

- Support aux utilisateurs.
- Maintenance et mise à jour du matériel (environ 15 serveurs et 55 postes de travail).
- Maintenance et mise à jour des logiciels (environ 60 logiciels différents).
- Installations des nouveaux matériels et logiciels.
- Suivi de l'inventaire du matériel informatique.
- Elaboration et suivi des budgets.
- Contacts avec les fournisseurs.
- Mise à disposition d'environ 20% de ressources pour l'association police Lavaux (APOL).

Les tâches particulières suivantes ont été effectuées :

- Mise à jour du tableau pour la gestion et facturation des cantines scolaires.
- Mise en place du projet qui vise à mettre à disposition des Municipaux, les documents pour les séances de Municipalité au format numérique,
- Remplacement des téléphones et des douchettes de la bibliothèque.

- Bibliothèque : Changement d'antivirus, mise à jour des postes de travail et du serveur. Elaboration du budget informatique avec la bibliothécaire.
- Mise en place d'une redondance en fibre optique entre les différentes armoires informatiques.
- Remplacement du multifonction au greffe.
- Remplacement du multifonction aux services ATB et TFV.
- Mise à jour du central téléphonique
- Suivi du projet KIBE pour la transmission des données du contrôle des habitants à la FSEJ (fondation des structures pour l'enfance et la jeunesse).
- Préparation des postes de travail nécessaire à l'élection du Conseil national.
- Mise en production du logiciel AbaImmo pour la gestion des immeubles.
- Préparation de la présentation du film diffusé lors des festivités du 100<sup>ème</sup> anniversaire de M. Mafli.
- Mise en production du projet ATI-RCPERS (envoi et réception des messages eCH-0020 entre les communes et le canton.
- Mise à jour du logiciel de GED.
- Mise en place d'un serveur d'application.
- Remplacement de 5 PC aux services industriels.
- Remplacement de 9 PC à l'administration communale.
- Coordination informatique pour SAP avec Neo-Technologies et les services industriels.
- Mise en place du logiciel AutoTurn pour le service TFV (logiciel de simulation de manœuvres de véhicules et d'analyse d'épures de giration).
- Contrôle du câblage informatique dans le bâtiment des services industriels suite à des coupures réseaux sporadiques.
- Reconfiguration des 11 bornes wifi avec adresses fixes et monitoring.
- Mise en place d'un concept d'impression aux services industriels.
- Recherche de solution pour l'élimination du matériel hors d'usage.
- Participation à différentes séances de présentation de logiciels de gestion communale en vue d'un futur changement.
- Mise en place d'un nouveau système de stockage (SAN) pour faire face à l'augmentation du volume de données.

### **REGISTRE CIVIQUE**

Le 3 juillet 2001, le Grand Conseil a adopté la modification de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) instaurant la généralisation du vote par correspondance. Ce nouveau système est entré en vigueur le 2 juin 2002.

Les tâches principales relatives au registre civique sont notamment les suivantes :

- ◆ mise à jour du registre par l'enregistrement des mutations (arrivées, départs, naturalisation, droit de vote des étrangers, etc.);
- ◆ à chaque votation et élection, envoi au canton du rôle des électeurs par courrier informatique. Le canton se charge de l'envoi du matériel de vote à tous les électeurs (les instructions, les bulletins, les enveloppes nécessaires pour voter par correspondance);
- ◆ jusqu'au vendredi 12h00 précédant le scrutin, le Greffe municipal réceptionne les votes, contrôle l'identité des électeurs, prépare le dépouillement et établit un procès-verbal;
- ◆ contrôle des signatures lors du dépôt d'initiatives et de référendums.

A la fin de l'année 2015, le nombre de citoyennes et de citoyens inscrits au rôle des électrices et des électeurs est de **6943** (5979 électeurs suisses et 964 électeurs étrangers).

### INITIATIVES ET REFERENDUMS 2015

<u>Initiatives populaires fédérales</u>	Signatures valables
« Réparation de l'injustice faite aux enfants placés de force et aux victimes de mesures de coercition prises à des fins d'assistance (initiative sur la réparation) »	156
« Pour la sécurité alimentaire »	100
« Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag) »	34
« Monnaie pleine »	78
« Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres (initiative vélo) »	94
« Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination) »	133
« Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables) »	164
« Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement »	121
 <u>Initiative cantonale</u>	
« Pour plus de démocratie ! »	0
 <u>Référendums fédéraux</u>	
« NON à la nouvelle redevance Billag »	44
« NON au 2ème tube au Gothard »	66
« Contre la modification du 12 décembre 2014 de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA) »	67
« Contre la loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens) »	77
« Contre des avocats gratuits pour tous les requérants d'asile »	32
 <u>Référendum cantonal</u>	
« Contre la loi modifiant celle du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux du 29 septembre 2015 »	168

## VOTATIONS 2015

<i>Dates</i>	<i>OBJETS</i>	<i>Electeurs</i>	<i>Bulletins valables</i>	<i>OUI</i>	<i>NON</i>
<b>8 mars</b>	<b><i>Votation fédérale</i></b>	5885 50.47%			
	1. <i>Initiative populaire du 5 novembre 2012 « Aider les familles ! Pour des allocations pour enfants et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt »</i>		2929 49.80%	666 22.74%	2263 77.26%
	2. <i>Initiative populaire du 17 décembre 2012 « Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie »</i>		2941 49.97%	171 5.81%	2770 94.19%
<b>14 juin</b>	<b><i>Votation fédérale</i></b>	5924 53.90%			
	1) <i>Arrêté fédéral du 12 décembre 2014 concernant la modification de l'article constitutionnel relatif à la procréation médicalement assistée et au génie génétique dans le domaine humain</i>		3131 52.85%	2760 88.15%	371 11.85%
	2) <i>Initiative populaire du 20 janvier 2012 « Initiative sur les bourses d'études »</i>		3093 52.21%	962 31.10%	2131 68.90%
	3) <i>Initiative populaire du 15 février 2013 « Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale) »</i>		3157 53.29%	584 18.50%	2573 81.50%
	4) <i>Modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur la radio et la télévision</i>		3108 52.46%	1956 62.93%	1152 37.07%

## ELECTIONS 2015

Dates			Votants	Suffrages
<b>18 octobre</b>	<b><u>Élections au Conseil national</u></b> <b><u>Listes :</u></b> <b>(résultats pour le district Lavaux-Oron)</b>	5955	3037 50.99 %	
1	Jeunes UDC Vaud			924
2	Valeurs chrétiennes – Parti évangélique (PEV)			340
3	Liste du Vote Blanc (LVB)			241
4	PNS-Parti Nationaliste Suisse			121
5	LES INDEPENDANTS VAUDOIS			72
6	ECOPOP			74
7	PS-Jeunesse Socialiste Vaudoise			357
8	POP-solidaritéS			916
9	Les Verts. Mouvement écologiste vaudois			5189
10	Les Verts. Jeunes Vert-e-s Vaudois-e-s			712
11	Action Nationale – Démocrates Suisses-VD			46
12	PLR.Jeunes libéraux-radicaux Vaud			677
13	PDC – Parti démocrate chrétien			1452
14	UDC Vaud			8221
15	Valeurs chrétiennes – Union Démocratique Fédérale (UDF)			153
16	PLR.Innovation			1393
17	PLR.Les Libéraux-Radicaux			17418
18	vert'libéraux			2187
19	Jeunes PDC			126
20	PBD Vaud – Centre droit moderne			785
21	Parti Pirate vaudois			502
22	60+ PDC			344
23	PS – Parti socialiste vaudois			9581
	<b><u>Sont élus :</u></b>			
	<i>AMARELLE Cesla</i>			646
	<i>BÉGLÉ Claude</i>			232
	<i>BORLOZ Frédéric</i>			972
	<i>BRÉLAZ Daniel</i>			471
	<i>BUFFAT Michaël</i>			467
	<i>CHEVALLEY Isabelle</i>			424
	<i>DERDER Fathi</i>			1081
	<i>FELLER Olivier</i>			1271
	<i>GRIN Jean-Pierre</i>			527
	<i>MARRA Ada</i>			766
	<i>MORET Isabelle</i>			1392
	<i>NICOLET Jacques</i>			438
	<i>NORDMANN Roger</i>			752
	<i>PARMELIN Guy</i>			666
	<i>RUIZ Rebecca</i>			679

	<p><i>SCHWAAB Jean-Christophe</i>  <i>THORENS GOUMAZ Adèle</i>  <i>WEHRLI Laurent</i></p>			<p>653  493  917</p>
<p><b>18</b>  <i>octobre</i></p>	<p><b><u>Élection au Conseil des États</u></b>  <b>Premier tour</b></p> <p><i>B EGLÉ Claude</i>  <i>B ERKOVITS Jean-Luc</i>  <i>B UFFAT Michaël</i>  <i>C HEVALLEY Isabelle</i>  <i>D ESPOT Fabienne</i>  <i>D OLIVO Jean-Michel</i>  <i>F RANÇAIS Olivier</i>  <i>G RÉGOIR Sonia</i>  <i>K ARLEN Dylan</i>  <i>M IÉVILLE Laurent</i>  <i>M ISIEGO Céline</i>  <i>N EYRINCK Jacques</i>  <i>P ETIT Arthur</i>  <i>R ECORDON Luc</i>  <i>S AVARY Géraldine</i></p>	<p>5955</p>	<p>3037  50.99 %</p>	<p>156  19  401  234  409  45  1232  37  41  127  38  141  31  1058  1119</p>
<p><b>8</b>  <i>novembre</i></p>	<p><b><u>Élection au Conseil des États</u></b>  <b>Second tour</b></p> <p><i>F RANÇAIS Olivier</i> élu  <i>R ECORDON Luc</i>  <i>S AVARY Géraldine</i> élue</p>	<p>5964</p>	<p>2403  40.29%</p>	<p>1437  1007  1130</p>

## Naturalisations en 2015

Dans le courant de l'année 2015, la Commission d'agrégation à la bourgeoisie s'est réunie à 7 reprises et a auditionné 38 candidat(e)s à la naturalisation de 13 nationalités.

Elle a préavisé favorablement pour 34 candidats auxquels la Municipalité a accordé la bourgeoisie communale. Les dossiers sont en cours d'examen par les autorités cantonales et fédérales.

## **Naturalisations ordinaires**

En vertu de la Loi fédérale du 29 septembre 1952 sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse (LN), modifiée le 23 mars 1990 et de l'art. 8 de la Loi du 1<sup>er</sup> mai 2005 sur le droit de cité vaudois (LDCV), la nationalité suisse, le droit de cité du Canton de Vaud et la bourgeoisie de la Commune de Lutry ont été accordés aux personnes suivantes:

Allegret	Guillaume	20.08.1984	France
Allegret	Julia	03.01.1985	France
Allegret	Anna	05.07.2012	France
Botsis	Georgia	22.03.1997	États-Unis
Botsis	John	16.01.1955	Grèce
Botsis	Maria	10.03.1969	États-Unis
Canclini	Daniela	06.08.1956	Italie
Ciola	Amilcar	30.05.1938	Argentine
Content	Nancy	25.03.1964	Belgique
Diaz Chantada	Susana	19.09.1964	Espagne
Mac Lean	Enna	01.12.2005	États-Unis
Mac Lean	Mariana	23.03.1968	Croatie
Martini (ép. Zeraschi)	Fabiana	17.04.1965	Italie
Merkel	Sven	27.03.1965	Allemagne
Rexhepi	Natyra	08.09.1978	Serbie (Kosovo)
Rexhepi	Orhidea	06.06.2001	Serbie (Kosovo)
Rizet	Jean-Claude	18.12.1944	France
Rodrigues Nogueira	Jorge	18.08.1984	Portugal
Rose	Dominique (f)	14.07.1953	France
Royer	Christophe	28.05.1973	Belgique
Royer	Gaspard	22.11.2011	Belgique
Royer	Léonard	17.07.2007	Belgique
Salinas	Concepcion	10.10.1962	France
Sottiaux	Marie-Paule	03.08.1966	Belgique
Vescovo de Ciola	Ana Maria	15.03.1944	Argentine
Wallner	Barbara	15.11.1966	Allemagne
Wallner	Florian	21.03.1968	Allemagne
Zeraschi	Maximilien	11.10.1996	Italie
Zeraschi	Remo	09.09.1965	Italie

## Naturalisations facilitées

En vertu des articles 22 (jeunes étrangers de la 2<sup>ème</sup> génération) et 25 (étrangers nés en Suisse) de la Loi sur le droit de cité vaudois, la nationalité suisse, le droit de cité du canton de Vaud et la bourgeoisie de la Commune de Lutry ont été accordés aux personnes suivantes:

Mansfeldt	Alexander	19.05.1998	Suède
Ryan	Nathan	31.01.1998	Royaume-Uni
Gelormini	Lysa	25.07.1995	Italie
Hedman	Florian	12.04.1990	Suède
Mancosu	Anne Madeleine	01.03.1990	Italie
Montagna	Maurizio	30.09.1975	Italie
Pereira Perez	Maria Antonia	16.02.1974	Espagne
Wallner	Félix	19.09.1998	Allemagne
Wallner	Sophie	10.11.1996	Allemagne

	ordinaire art. 8 LDCV	facilitée art. 22 LDCV	facilitée art. 25 LDCV	
Allemagne	3		2	5
Argentine	2			2
Belgique	5			5
Croatie	1			1
Espagne	1		1	2
États-Unis	3			3
France	6			6
Grèce	1			1
Italie	4		3	7
Portugal	1			1
Royaume-Uni		1		1
Serbie (Kosovo)	2			2
Suède		1	1	2
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>38</b>

## Naturalisation de Confédérés

En vertu de l'art. 30 (naturalisation vaudoise facilitée), respectivement de l'art. 40 (acquisition de la bourgeoisie) de la Loi sur le droit de cité vaudois, le droit de cité du canton de Vaud et la bourgeoisie de la Commune de Lutry, ont été accordés à

- Marco Bovier, né le 15 juillet 1997, originaire de Genève et Nax VS
- Claudia Ricci Bovier, née le 17 janvier 1965, originaire de Genève, Nax VS et Epalinges
- Philippe Sandoz, né le 28 août 1957, originaire de La Chaux-de-Fonds et Le Locle NE
- Véronique Sandoz, née le 19 octobre 1960, originaire de La Chaux-de-Fonds et Le Locle NE

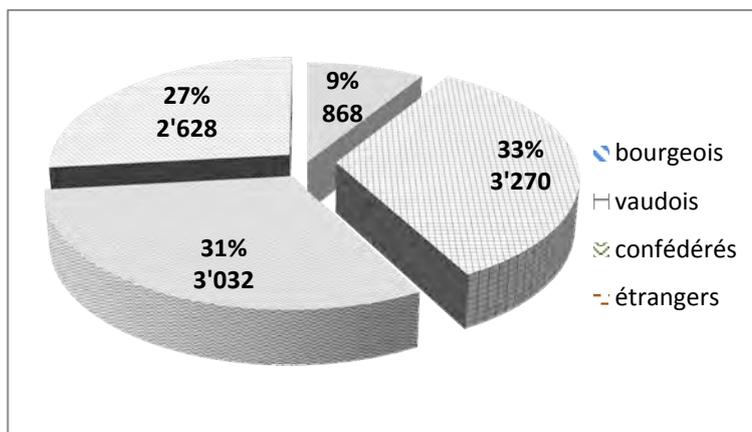
**Contrôle des habitants et bureau des étrangers**

Au 31 décembre 2015, le recensement officiel de la population s'établit comme suit:

**9'798 personnes établies (+ 123)**

**95 personnes en séjour (+ 30)**

**total : 9'893 (+ 153)**

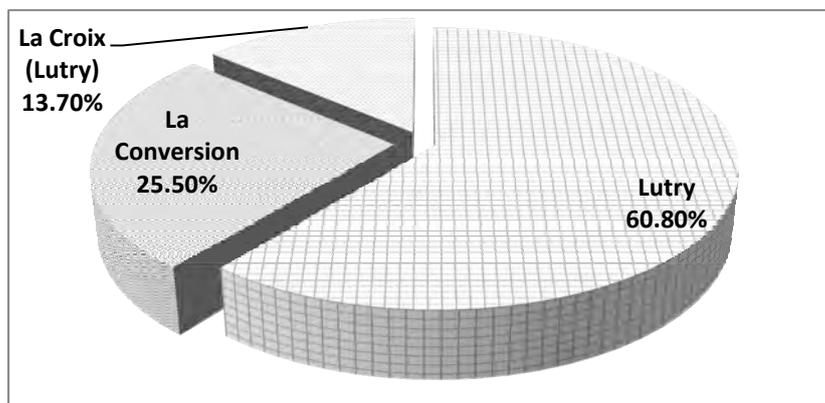


Les 9'798 habitants de Lutry se répartissent selon les secteurs de distribution postale suivants:

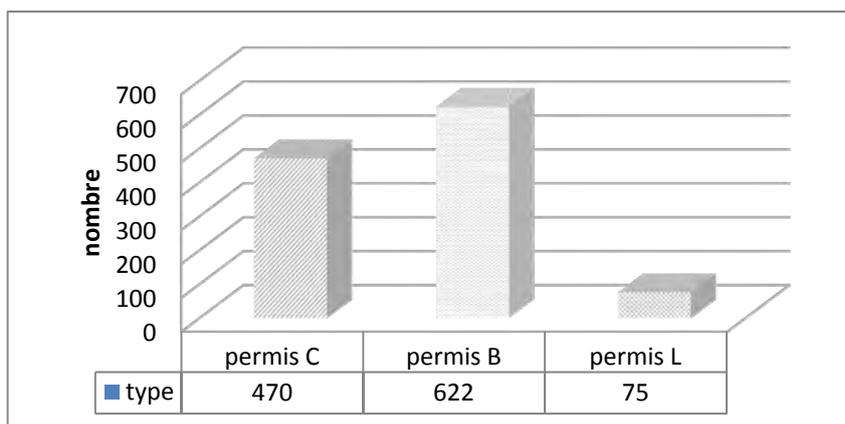
**5'956 personnes à 1095 Lutry (+ 161)**

**2'502 personnes à 1093 La Conversion (- 15)**

**1'340 personnes à 1090 La Croix-sur-Lutry (- 23)**



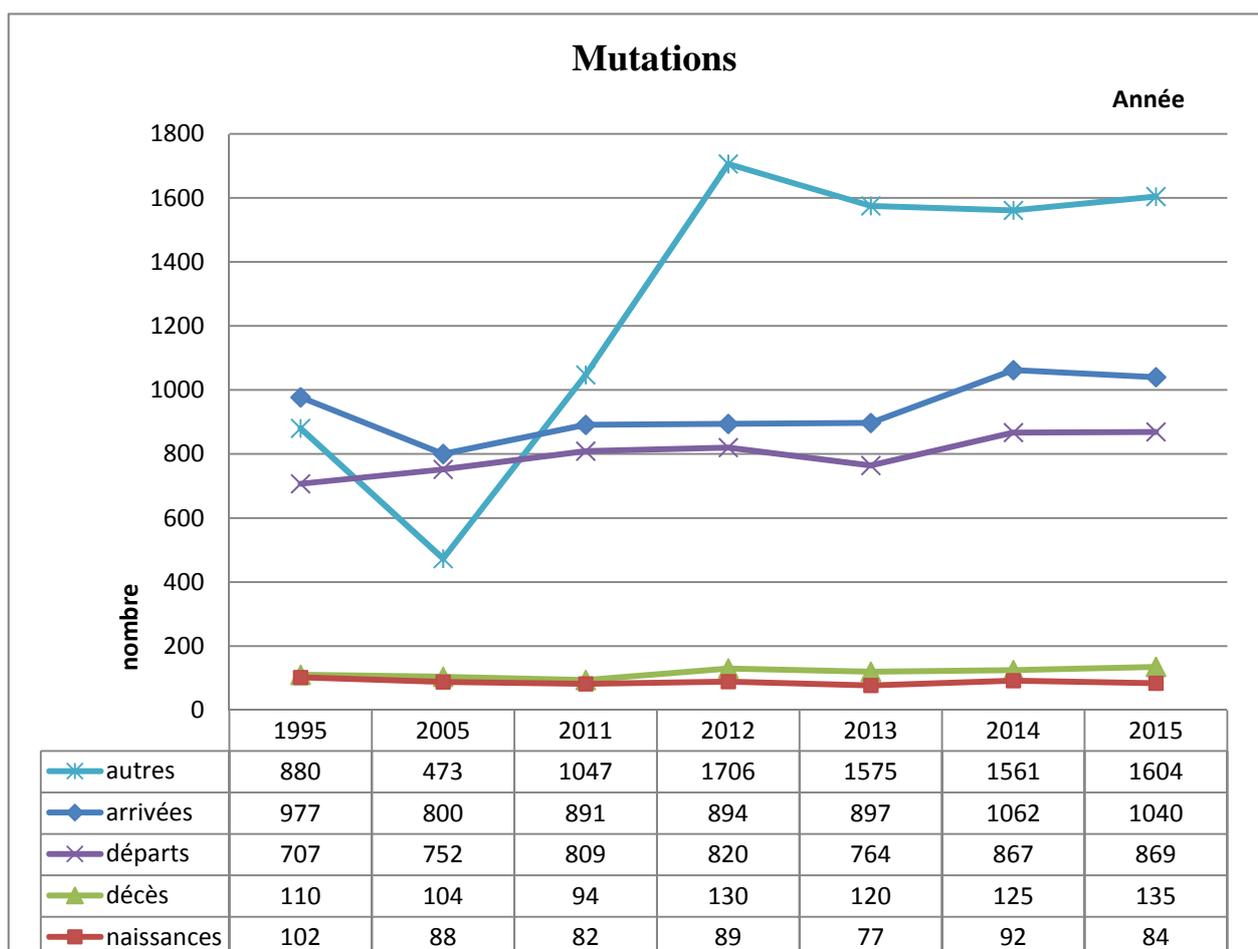
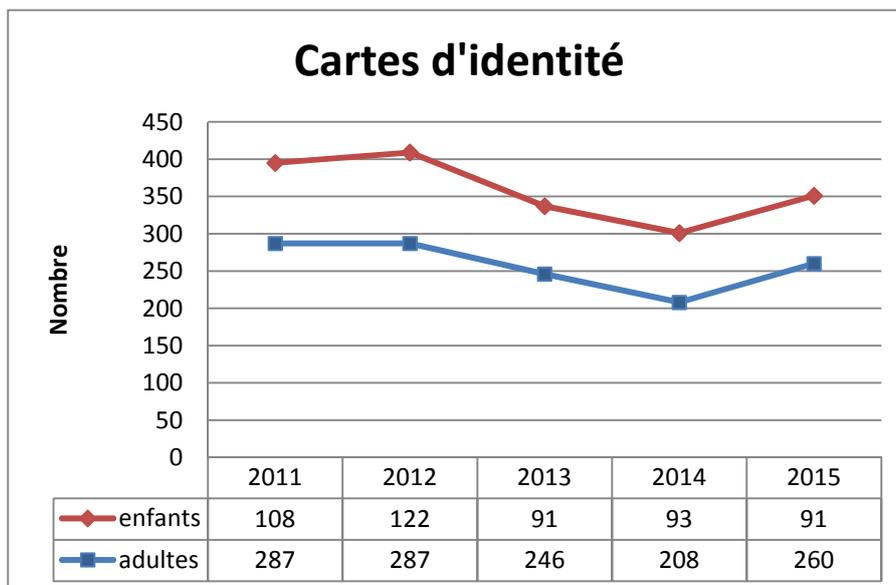
**Permis étrangers** (Renouvellement et attributions de nouvelles autorisations, au 31.12.2015):



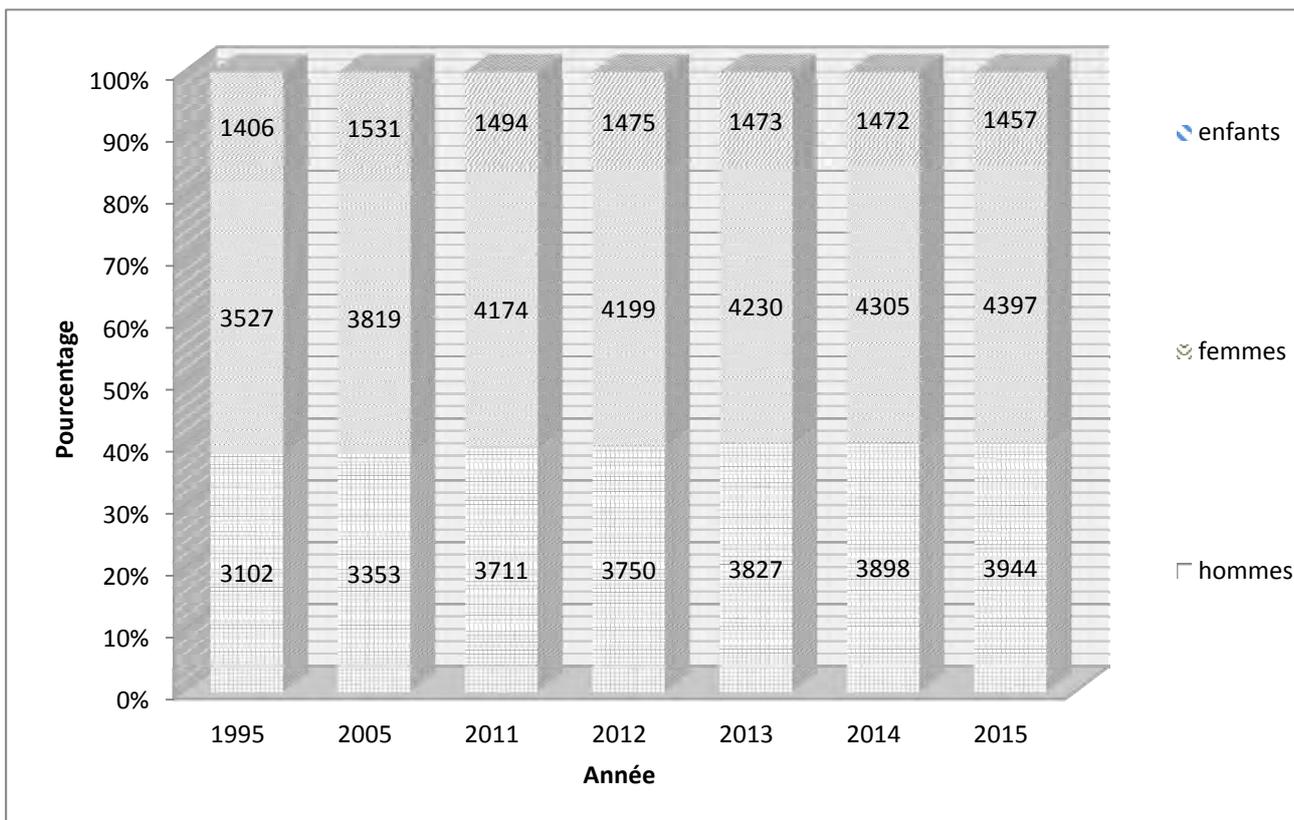
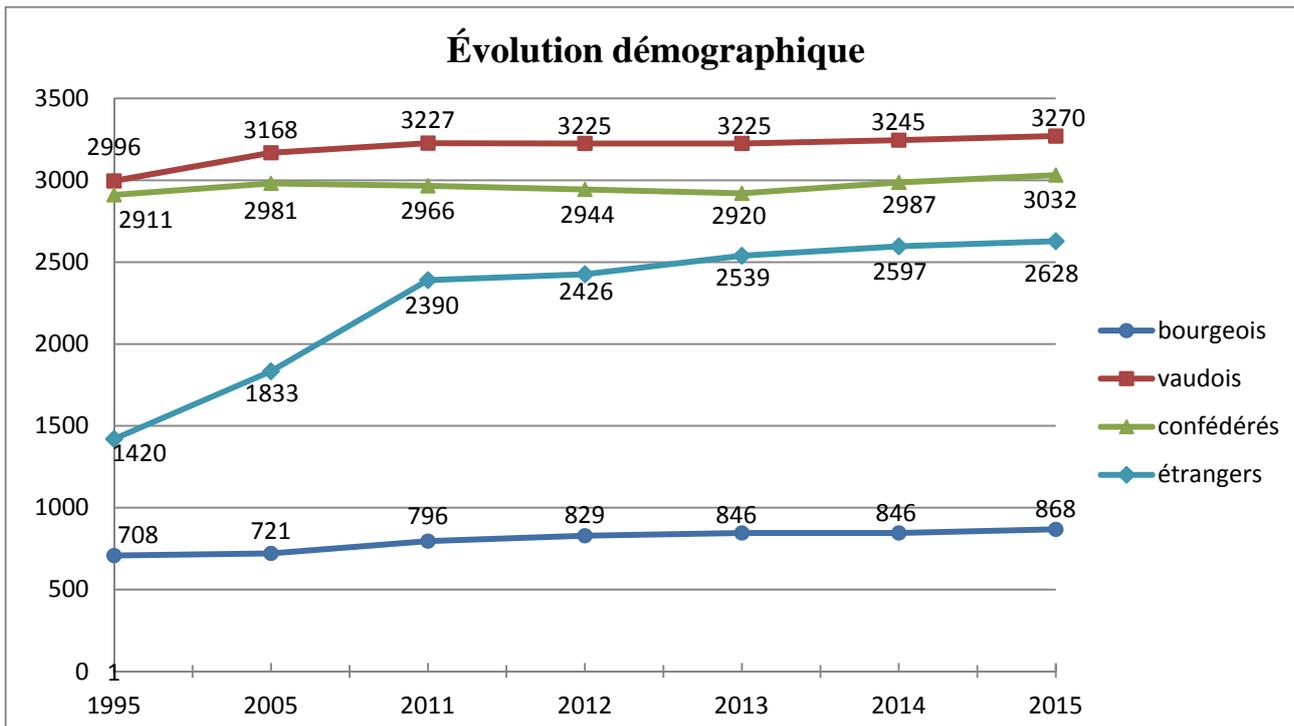
**B (à l'année) + 82**

**C (établissement) - 31**

**L (limité) + 17**



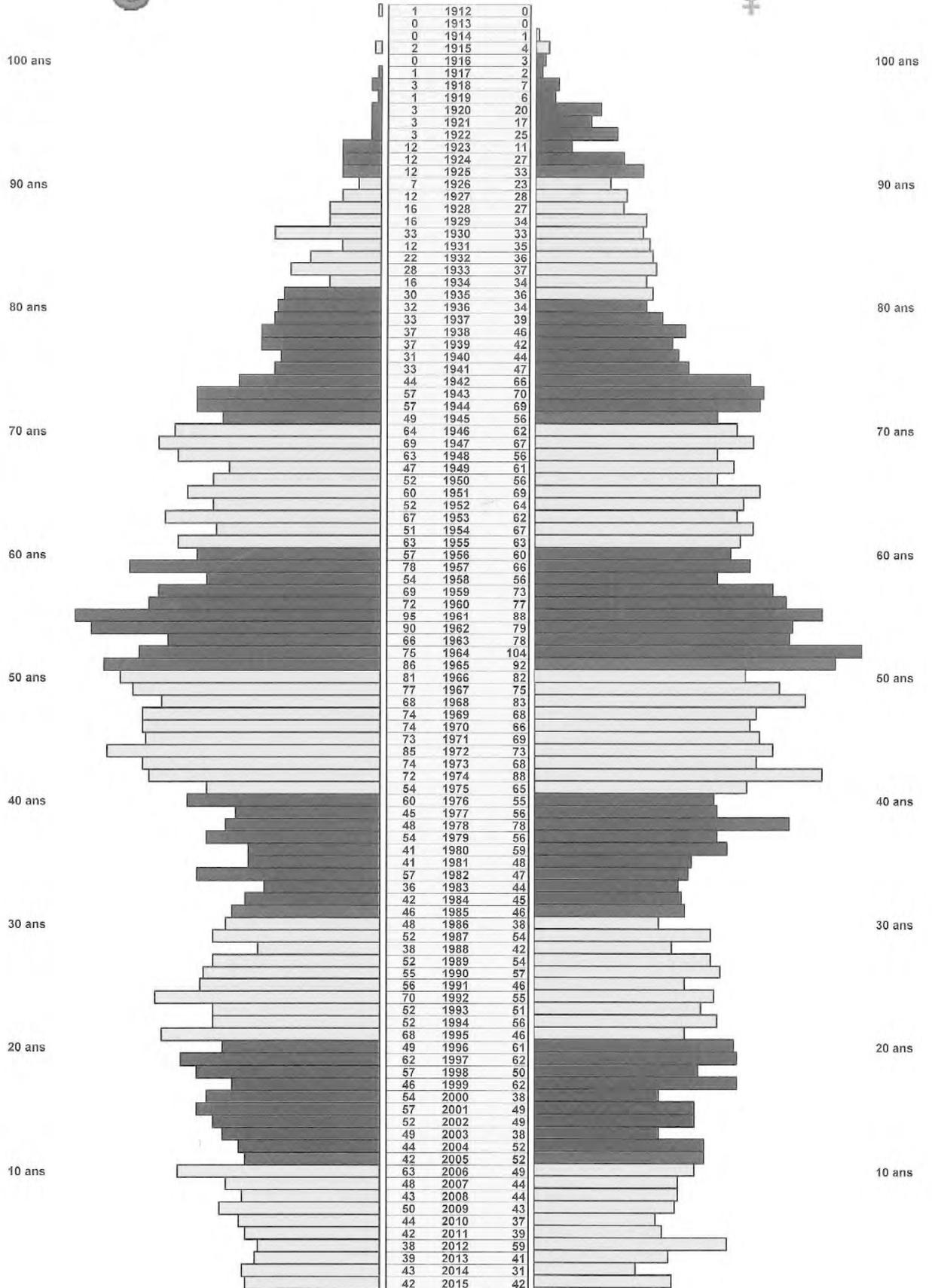
Les autres mutations concernent les changements d'adresse dans la commune, les mariages, séparations, divorces, naturalisations, changements de noms, d'origine, de profession, etc...



Hommes

Femmes

**LA PYRAMIDE DES ÂGES AU 31.12.2015**



### **Distribution de sacs-poubelle taxés**

Le Contrôle des habitants, conformément à la directive municipale concernant les mesures d'allègement de la taxe au sac et de la taxe de base à l'habitant et aux entreprises, a distribué en 2015:

<b>Naissance (8 rouleaux de 10 sacs de 17l) pour 66 bébés</b>	<b>Jeunes enfants (6 rouleaux de 10 sacs de 17l) pour 136 enfants</b>	<b>Personnes incontinentes (6 rouleaux de 10 sacs de 17l) pour 46 bénéficiaires</b>
---	---	---

### **AFFAIRES SOCIALES**

#### ***Association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux***

L'Association intercommunale pour la régionalisation de l'action sociale couvre 15 communes, à savoir une partie du district de Lavaux-Oron et la Commune d'Epalinges. La conduite politique est assurée par un comité de direction (7 membres) présidé par Mme Muriel Preti, Conseillère municipale à Mézières. Mme Claire Glauser, Conseillère municipale de Lutry en est membre permanent. M. Alain Perreten assume, pour sa part, la Direction générale et opérationnelle. Le conseil intercommunal se réunit en principe et au minimum deux fois par année, notamment pour les comptes et le budget.

Les missions sont définies par les dispositions légales et les directives d'application. Rappelons que la structure chapeaute aussi les tâches des Agences d'assurances sociales (AAS). Les lieux de consultation se trouvent à Pully, Oron, Epalinges et bien sûr Lutry.

Des statistiques détaillées figurent en permanence dans le rapport de gestion de la RAS, tant pour les situations où une prestation financière a été délivrée, que pour les spécificités des bénéficiaires.

A ce propos, l'autorité municipale lutrienne reçoit tous les 3 mois la statistique des situations suivies par notre CSR.

Le nombre global de dossiers pour l'ensemble de la région est cependant stable.

Pour ce qui concerne le volume des tâches déployées par l'Agence d'assurances sociales, il convient de se référer aux données détaillées transmises par notre rapport relatif au secteur concerné (publication du rapport de gestion de la RAS à la fin du premier semestre).

L'agence de Lutry est compétente également pour les habitants de Bourg-en-Lavaux. Son rôle est essentiel, par les conseils précieux et les informations utiles donnés à la population.

Au niveau du personnel, Mme Antoinette Nania assume la fonction de préposée, assistée par une collaboratrice Mme Sara Burgdorfer.

#### ***Transport Handicap***

Le service de Transport handicap a effectué en 2015 305 courses pour un total de 64 utilisateurs différents. Le montant à charge de la Commune s'est élevé à CHF 11'492.80.-.

### ***Aide individuelle au logement (AIL)***

<b><i>AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT</i></b>	<b><i>2014</i></b>	<b><i>2015</i></b>
<i>Demandes d'aide individuelle au logement</i>	28	20
<i>Bénéficiaires</i>	9	8
<i>Aides refusées</i>	15	9
<i>Aides non reconduites</i>	6	2
<i>Montant total des aides octroyées (cantonale et communale)</i>	CHF 20'518	CHF 17'116.-
<i>Montant à charge de la Commune de Lutry</i>	CHF 10'259	CHF 8'558.-

### ***Subventions pour frais orthodontiques***

En 2015, la participation communale aux frais orthodontiques pour les enfants en âge scolaire s'est élevée à CHF 8'946.25. Dix-huit enfants ont bénéficié des subventions.

### ***Antenne Pro Senectute***

La Commune de Lutry met à disposition de Pro Senectute Vaud un bureau de consultation sociale destinée aux personnes âgées dans les locaux de l'administration communale, situés à côté du contrôle des habitants.

### ***Structure d'accueil familial de jour***

La Structure d'accueil familial de jour (ci-après Structure AFJ) est un réseau regroupant les Communes de Pully, Paudex, Belmont et Lutry (ci-après PPBL) et géré par la Ville de Pully. Elle a pour but de proposer aux parents qui travaillent des places d'accueil pour des enfants âgés de 4 mois à 12 ans, auprès d'accueillantes en milieu familial (ci-après AMF). L'accueil d'enfants au domicile d'une AMF est soumis à la Loi vaudoise sur l'accueil de jour des enfants (LAJE).

Au 31.12.2015, la Structure AFJ comptait 28 accueillantes. Il ressort une certaine stabilité du nombre d'accueillantes agréées au fil des années. Nous pouvons supposer que les améliorations des conditions salariales des AMF ont, en partie du moins, contribué à cette stabilité.

Le nombre d'heures facturées en constante croissance indique que les AMF accueillent le maximum d'enfants autorisés par leur contrat de travail.

	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Nombre d'AMF agréées	28	27	23	27
Nombre d'enfants au 31.12.15	131	132	132	135
Nombre d'heures d'accueil	105'688.65	97'339	93'838	92'349

<b>Heures d'accueil des enfants en 2015</b>		<b>AMF agréées en 2015</b>	
<b>Lieu d'accueil</b>	<b>Nbre d'heures</b>	<b>Lieu de domicile</b>	<b>Nbre d'AMF</b>
Pully	62'874	Pully	17
Paudex	7'424	Paudex	2
Lutry, La Croix	19'386	Lutry, La Croix	5
Belmont	16'002	Belmont	4
<b>Total</b>	<b>105'688</b>	<b>Total</b>	<b>28</b>

Au cours de l'année 2015, 185 enfants ont été accueillis, ce nombre comprend les accueils terminés en cours d'année et les dépannages divers. Au 31.12.15, 131 enfants sont accueillis. 138 demandes de parents ont été enregistrées pour un total de 155 enfants. 19 demandes sont toujours en liste d'attente (contre 55 au 31.12.14).

Si, jusqu'en 2014, les demandes en liste d'attente en accueil familial et collectif ne désemplissaient pas, aujourd'hui, force est de constater que les demandes de placement en accueil familial ont drastiquement baissé. Les demandes en accueil collectif quant à elles restent stables.

Le même phénomène a été observé dans d'autres réseaux d'accueil vaudois et s'explique généralement par l'ouverture de nouvelles crèches dans leur région.

Pour l'heure, les raisons de la baisse de la demande au sein du réseau PPBL ne sont pas connues. Quoi qu'il en soit, au vu de ce constat, il a été décidé de ne plus agréer de nouvelles candidates jusqu'à nouvel avis.

### **Conséquences de la baisse des demandes en attente**

Le taux d'activité des AMF dépendant notamment de la demande de placement des parents, celles-ci sont amenées à évoluer avec des revenus irréguliers. Raison pour laquelle, l'activité d'AMF est une activité professionnelle accessoire qui s'adresse à des candidates bénéficiant d'une stabilité familiale et financière.

2014 avait vu émerger la problématique de la précarisation de certaines accueillantes dont le seul revenu dépendait de l'accueil des enfants - ce malgré une amélioration de leurs conditions salariales - engendrant des tensions tant avec les parents qu'avec la Structure. En conséquence, la baisse des demandes en liste d'attente, observée depuis mai 2015, n'a fait que péjorer une situation déjà problématique.

### **La vie de la structure AFJ**

La Structure AFJ est composée d'une coordinatrice et d'une collaboratrice administrative à temps partiel, deux postes nécessitant à la fois de bonnes connaissances professionnelles, voire juridiques, ainsi que de solides compétences relationnelles.

La coordinatrice gère le régime des autorisations d'accueil et toutes questions relatives au placement de qualité de l'enfant. En outre, elle apporte aux AMF un soutien éducatif et développe la formation continue de proximité sous forme de : soirées d'analyse de pratique, Relais-contacts, cours sur les mesures d'urgence ou encore séance annuelle d'information.

Cette année, les AMF ont suivi avec grand intérêt des analyses de pratique « pédagogothéâtralogique ». Au travers de jeux de rôle, l'animatrice en charge du cours a fourni aux AMF des outils pour mieux comprendre et gérer certaines réactions pulsionnelles des enfants.

En 2015, le cours « mesures d'urgence chez les petits » a malheureusement dû être annulé suite à l'arrêt d'activité de l'animateur. Une nouvelle formule sera proposée en 2016.

De même, les Relais-contacts, espace de rencontre et d'échange d'expériences, n'ont pas pu avoir lieu, faute d'espace adapté aux besoins des AMF et des enfants. La coordinatrice cherche assidûment des locaux d'accueil afin que les Relais-contacts puissent se poursuivre.

En parallèle, la Structure a proposé aux AMF et aux enfants de nombreuses animations à la fois ludiques et éducatives : visite de la Bibliothèque Médiathèque de Pully, atelier bricolage à TRICréa (magasin de récupération de matériel de bricolage), fête de Noël incluant notamment la pièce de théâtre « Maman Lune ».

La collaboratrice assure, quant à elle, le suivi administratif des dossiers (contrats, décomptes mensuels, salaires et facturation). Un soutien indispensable à la structure.

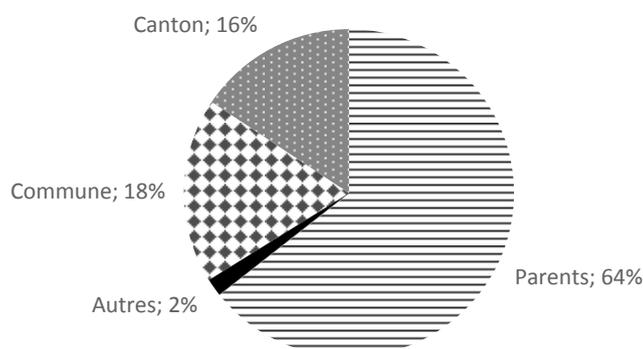
## **FONDATION DES STRUCTURES POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE**

### **GARDERIE DES MOULINS**

La garderie met à disposition 10 places « bébés », 14 places « trotteurs » et 20 places « moyens ». En 2015, nous avons accueilli 121 enfants, de 4 mois à l'âge de l'entrée au cycle initial. Le taux d'occupation 2015 est de 91%.

Le forfait moyen facturé aux parents en 2015 s'élève à Frs 81.53 sur les Frs 120.00 au maximum. Le coût moyen par jour est de Frs 134.15.

Répartition du financement des Moulins



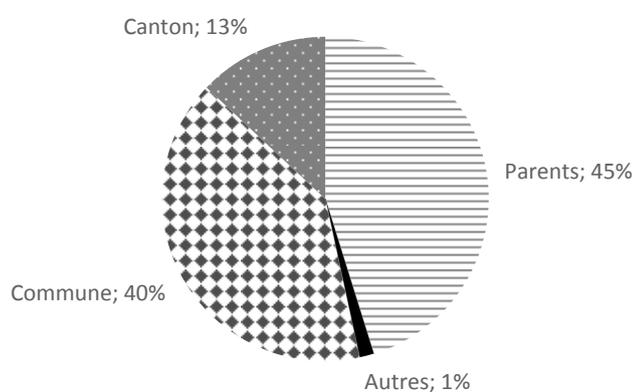
## UAPE DES MARIONNETTES

Cette structure, offrant 36 places d'accueil, est ouverte durant les 38 semaines scolaires et durant les vacances scolaires. L'UAPE est fermée aux mêmes périodes que la garderie à savoir : aux vacances de Noël - Nouvel-An, et 2 semaines durant les vacances d'été. Nous avons accueilli 141 enfants, dont 32 enfants de Belmont pendant les vacances scolaires. Le taux d'occupation, y compris durant les vacances est de 51%.

Le forfait moyen facturé aux parents en 2015 s'élève à Frs 65.48 sur les Frs 85.00 au maximum.

Le coût moyen par jour est de Frs 165.84.

Répartition du financement des Marionnettes



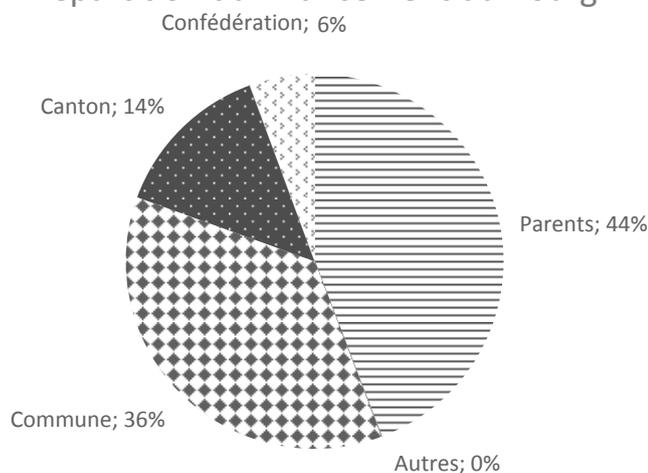
## UAPE DU BOURG

Cette structure offre 25 places durant les 38 semaines scolaires. A la rentrée d'août, nous avons pu augmenter la capacité à 30 enfants. Durant les vacances, les enfants sont accueillis à l'UAPE des Marionnettes. Nous avons accueilli 62 enfants. Le taux d'occupation est de 61 %.

Le forfait moyen facturé aux parents en 2015 s'élève à Frs 60.25 sur les Frs 85.00 au maximum.

Le coût moyen par jour est de Frs 158.70.

Répartition du financement du Bourg



### ***Villa Mégroz - occupation***

Les locaux des étages supérieurs sont occupés à l'année par différentes sociétés locales ainsi que par le Cercle Lémanique d'Etudes Musicales (CLEM) et le café-théâtre l'Esprit Frappeur (bureau).

La Salle de conférence du 1<sup>er</sup> étage est occupée par le jardin d'enfants «Les P'tits Loups», par le CLEM pour des cours de piano, violon et flûte.

Les salles d'expositions du rez-de-chaussée ont été occupées en 2015 par 10 expositions de 11 artistes différents, réparties sur 129 jours, soit 18,5 semaines.

### ***Passeport-vacances***

Chaque année, depuis près de 25 ans, la Commune de Lutry participe activement au Passeport-vacances proposé à tous les enfants de 9 à 15 ans par 40 communes de la région lausannoise.

Ces activités se déroulent pendant les vacances scolaires estivales sur deux périodes de deux semaines, en juillet et en août.

En 2015, 64 jeunes de Lutry ont choisi le passeport «Traditionnel» et 28 ont pu bénéficier du passeport «Farniente» donnant droit à 3 séances gratuites au cinéma, la libre utilisation des transports publics, l'accès aux piscines et à certains musées.

Pour le Passeport traditionnel, la Commune de Lutry a proposé les activités suivantes : fabrication du papier, poterie, visite du Musée de l'alimentation à Vevey, tir au petit calibre et matchs d'improvisation théâtrale.

### ***Nouvelles œuvres d'art***

La Municipalité a acquis en 2015 une aquarelle (paysage de Lavaux) de Madeline Diener, artiste née à Zurich en 1930, habitante de Lutry depuis 1992 où elle décédée en 2000.



Manfred Bertossa, peintre lausannois a exposé ses œuvres à la Villa Mégroz. Il a fait don d'un tableau représentant le port de Lutry. Ce dernier est exposé au Greffe.

Walter Mafla a offert 3 de ses œuvres à l'occasion de son centième anniversaire :

- Une huile sur toile représentant une barque sur le lac de Bret, exposée au Contrôle des habitants
- 2 craies abstraites avec des formes rouges et violettes visibles au restaurant de l'Hôtel du Rivage.



## Exposition 100<sup>ème</sup> anniversaire de Walter Mafli

Le 10 mai 2015, Walter Mafli, éminent peintre de Lavaux et bourgeois d'honneur de Lutry a fêté son 100<sup>ème</sup> anniversaire.

Cet événement a été marqué par une exposition consacrée à une partie de ses œuvres, généreusement données par l'artiste à la Commune, dans la salle du Conseil communal, par la présentation d'un film retraçant le parcours de vie de Walter Mafli tournant en boucle dans la salle éponyme et par une réception ouverte à la population dans la cour du Château, en présence du Préfet du district, des autorités et des amis de Mafli, au nombre desquels le chanteur Pierre Perret.



*Avec l'aimable autorisation de l'Atelier D à Lutry*

## BIBLIOTHEQUE DE LUTRY

**Ressources humaines.** Mme Elodie Varrin, bibliothécaire, est revenue de congé maternité le 23 février 2015. Mme Aline Dewarrat l'a remplacée pendant son congé maternité de 6 mois. Une nouvelle bénévole a rejoint l'équipe, Mme Gogniat. Elle se tient à disposition pour des remplacements ou toute demande de « renfort » lorsque cela s'avère nécessaire.

**Collections.** Le 31 décembre 2015, la Bibliothèque comptait 13'109 documents (5'650 pour adultes, 7'043 pour enfants et adolescents, et 416 « tout public »).

Notre travail de désherbage (élimination des documents abîmés et/ou obsolètes) nous a amenés à éliminer 1'346 documents. Face au nombre de prêts décroissant des CD-Roms ces dernières années, nous avons décidé de nous séparer de cette partie de notre collection. 98 CD-Roms ont ainsi été éliminés en 2015.

Le secteur des romans adultes a lui aussi subi un grand dépoussiérage. 419 romans ont été mis au rebut. Les rayons sont désormais plus aérés et prêts à accueillir toujours plus de nouveautés.

Nous avons également mis un accent particulier sur le rayon « documentaires enfant/adolescent ». 249 documents sur 1787 ont été éliminés. Nous avons pu ainsi désencombrer nos rayons et enrichir notre collection de documentaires récents et pertinents, tout en complétant certains domaines un peu plus « faibles ».

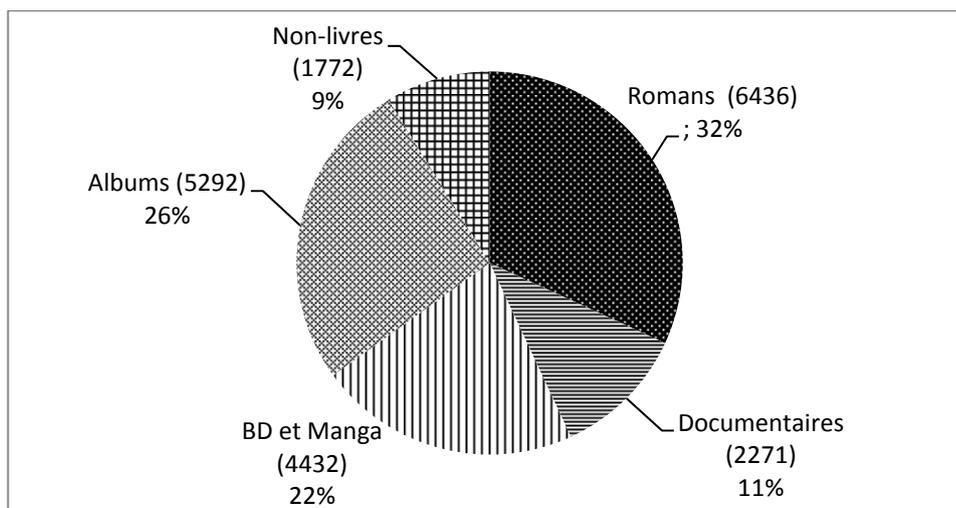
En contrepartie, 1'089 nouveaux documents ont pris place sur nos rayonnages : 457 pour adultes, 591 pour enfants et adolescents (dont 144 documentaires) et 41 « tout public ». Parmi eux, 100 proviennent d'abonnement, 953 d'achat, et 36 de dons.

**Prêts.** Le nombre de prêts pour 2015 s'élève à 19'906, contre 20'093 en 2014.

Le prêt par catégorie d'âge se répartit comme suit : 7'641 pour les adultes (7'848 en 2014), 11'677 pour chez les enfants (11'635 en 2014) et 588 pour les collectivités (610 en 2014).

Depuis plusieurs années, le nombre de prêts connaît un tassement : 22'347 en 2008, 23'934 en 2009, 22'222 en 2010, 19'937 en 2011, 20'837 en 2012, 19'542 en 2013, 20'093 en 2014. Il semble malheureusement qu'il s'agit d'une tendance généralisée dans les bibliothèques. Cependant, depuis 2011, le nombre de prêts reste relativement stable (environ une centaine de prêts de différence d'une année à l'autre.).

Le graphique ci-dessous représente le nombre de prêts par type de document, tous âges confondus :



Parmi ces prêts, 2'786 ont fait l'objet d'un rappel.

#### **Inscriptions, comptes lecteurs**

Le nombre de lecteurs inscrits à la Bibliothèque en 2015 s'élève à 1424 (1189 en 2014). Parmi eux : 582 adultes, 18 collectivités, 824 Enfants.

L'année passée, le nombre de recherches sur le catalogue en ligne s'est élevé à 2'358 (2'282 en 2014). 332 lecteurs se sont connectés à leur compte (460 en 2014). 211 prolongations (234 en 2014) et 7 réservations (11 en 2014) ont été faites en ligne.

#### **Animations**

**Né pour lire :** Chaque deuxième mercredi du mois (sauf pendant les vacances scolaires), entre 10h et 11h, ce sont entre 3 et 15 enfants qui se réunissent à la Bibliothèque en compagnie de leurs parents, grands-parents ou d'un proche, pour un joli moment de partage autour des livres, de comptines, d'histoires, animé par deux de nos bénévoles, Christiane Conne et Catherine Cornaz, parfois secondées d'Aline Dewarrat. Le taux de fréquentation varie beaucoup en fonction principalement de la météo.

**Création d'un Kamishibai :** Le 17 juin, un atelier de création de Kamishibai (petit théâtre japonais) a été organisé et animé par Aline Dewarrat. Le succès a été assez mitigé, mais nous devons admettre que la publicité a été un peu trop limitée. Cela dit, 5 enfants ont eu l'occasion de créer leur petit théâtre et de l'emmener chez eux !

**Fête des Vendanges :** la Bibliothèque n'a pas manqué de participer en tenant un stand le 26 septembre 2015. 24 équipes « junior » et 20 équipes « benjamin » sont venues répondre à nos quizz sur le thème de « Promenons-nous dans les bois », dans une ambiance détendue et joyeuse. Une vitrine en accord avec le thème avait également été mise en place.

**Contes :** Comme chaque année, la direction des écoles permet à la Bibliothèque de distribuer des flyers aux élèves des classes concernées, pour annoncer nos animations autour des contes de fin d'année. Cette pratique nous permet de toucher un large public et nos séances de contes rassemblent toujours de nombreux enfants (et adultes !).

Cette année, la Nuit du conte a eu lieu le vendredi 13 novembre, sur le thème « Sorcières et chats noirs ». L'affluence a été très forte, nous n'avons pas pu compter le nombre de participants. Un vrai succès ! Tout le monde a apprécié les histoires de Sabina Fracheboud ainsi que la petite collation offerte à l'issue de la soirée.

Les 9 et 16 décembre, ce sont les conteuses Claire-Anne Magnollay (dont c'était la première visite à la Bibliothèque de Lutry) et Barbara Sauser (désormais une habituée) qui ont raconté des histoires sur le thème de l'hiver. Là aussi, un grand nombre d'enfants, accompagnés de leurs proches, sont venus se réchauffer autour des histoires de nos deux conteuses.

**Newsletter** : le nombre d'inscrits s'élève à 100.

**Accueil des classes et des garderies** : La Bibliothèque accueille régulièrement des garderies et des classes, qui viennent emprunter des livres. Un joli moyen de faire découvrir la lecture !

En 2015, les garderies des Moulins et des Ouistitis ainsi que l'UAPE du Bourg nous ont rendu visite, à fréquence variable. Nous avons également accueilli de façon régulière 5 classes d'enfantines et une classe de 4ème primaire.

### **Point « i » d'information**

Le Point d'information touristique de Lutry est ouvert 365 jours par an. Outre les nombreuses brochures et dépliants à disposition des touristes et habitants, il est possible d'acquérir des billets le Lavaux-Express qui a son propre guichet (plus de 16'000 passagers ont pris le train au départ de Lutry en 2015 grâce à un soleil au rendez-vous tout l'été), ainsi que pour les concerts Bach (la totalité des 50 places attribuées par concert au Point I ont été vendues soit 400 en 2015). Par ailleurs, le personnel du point I renseigne sur les diverses activités et manifestations locales dont la plus importante est la Fête des Vendanges, mais aussi la Fête du sauvetage, le cortège des lumignons, le marché de Noël et les vide-greniers ainsi que les concerts sur les quais les jeudis et vendredis en juillet et août.

Environ 38'000 dépliants divers ont été distribués comme l'année dernière ainsi que 450 listes répertoriant les hôtels, Bed&Breakfast et campings de la région. 440 touristes ont été conseillés pour leur séjour dans les différents hébergements à Lutry. Chiffre identique à l'année passée.

La collaboration avec Lausanne-Tourisme et Montreux-Vevey Riviera Lavaux Tourisme ainsi qu'entre les divers Point I fonctionne très bien.

La patinoire foraine de Lutry pendant la saison d'hiver est une activité de loisirs extraordinaire pour les familles et habitants de la région. La buvette de la patinoire est gérée par le Point I en collaboration avec la Société de développement. Cette activité rencontre un succès plus grand d'année en année et correspond aux attentes de nos habitants.

## **BOURSE COMMUNALE**

### **Spécificités 2015**

- Première phase de recherche de solutions nouvelles dans le cadre du changement des applications informatiques communales d'ici 2017.
- Reprise sous format informatique (scannage) de l'ensemble des dossiers « locataires » de la Commune.
- Responsabilité de la saisie informatique de résultats des élections fédérales d'octobre 2015

### **Tâches quotidiennes**

- Tenue de la comptabilité de la Bourse communale, des Services industriels, de l'Association Police Lavaux ( APOL) et du SDEL ( Schéma directeur de l'Est lausannois)
- Décomptes et paiements des salaires, décomptes des charges sociales
- Gérance des immeubles et terrains communaux
- Suivi du fichier d'inscription des appartements subventionnés par la Commune
- Facturations diverses et perception des taxes d'épuration, de l'impôt foncier et autres contributions
- Facturation de la taxe forfaitaire destinée à couvrir en partie la gestion des déchets ( nouveau dès 2014)
- Gestion des débiteurs et du contentieux
- Préparation de documents et décomptes officiels (TVA, I.A, statistiques, etc.)
- Gestion des liquidités et des placements
- Gestion de la partie administrative des taxes de séjour
- Relations avec la Commission des finances
- Préparation et collaboration à la révision des comptes
- Support technique pour l'élaboration des préavis relatifs à la partie financière
- Support technique pour la partie financière et comptable de l'APOL

### **Etablissement des préavis et rapports suivants à l'intention du Conseil communal:**

- Rapport des comptes 2014 de la Commune de Lutry
- Rapport des comptes 2014 de l'APOL
- Préavis relatif à l'arrêté d'imposition 2016 + 2017
- Préavis relatif au budget 2016 de la Bourse communale et des Services industriels
- Préavis relatif au budget 2016 de l'APOL
- Préavis relatif aux crédits supplémentaires 2015 de la Bourse communale et des Services Industriels
- Rédaction de la partie financière de l'ensemble des préavis présentés au Conseil communal

## ARCHIVES COMMUNALES

### Classement

En cours d'année, il a été établi une dizaine d'inventaires et une remise à jour de l'inventaire général des archives. Le classement de documents épars se poursuit, de même que la mise en boîte de ceux contenus dans des classeurs fédéraux, ceci pour mieux les protéger et gagner de la place.

### Entrées d'archives

A fin août, le service de Police a déposé 77 boîtes et 13 classeurs provenant des archives de la police avant la création de l'APOL. En trois fois, le Greffe municipal a déposé deux mètres linéaires de boîtes d'archives.



En attente d'étagères ...

### Archives privées

En début d'année, M. Wittwer a effectué à nouveau un important dépôt de classeurs des archives de la société du Sauvetage qui ont été mis en boîte.

Il a été enregistré plusieurs dépôts d'archives privées par M. Maurice Meylan et Louis-Daniel Perret concernant la famille Bujard, par M. Jean-Pierre Bastian concernant L'Union cadette de Lutry animée de 1937 à 1947 par son père Paul Bastian, pasteur, des documents en relation avec son pastorat, ainsi que documents provenant de la famille Lavanchy, et par Mme Claire Glauser pour la famille Wanzenried.

Dans le cadre de nos recherches de photographies anciennes de Lutry, il a été découvert de nombreuses vues de trams et de trains chez les collectionneurs Gérald Hadorn et Jean-Louis Rochaix



Manœuvres sur le quai en 1960



Devant l'ancien Hôtel de Ville en 1905

### Consultations, recherches et visites

L'Université de Zürich, Institut für Politikwissenschaft, a fait photocopier tous les procès-verbaux concernant les élections des municipalités de 1959 à 2014.

Deux étudiantes de l'Université de Fribourg, Faculté des lettres, section musicologie, sont venues à quatre reprises dépouiller la correspondance de Gustave Doret en vue d'une publication.

Plusieurs recherches ont été sollicitées concernant des familles de Lutry, des bâtiments et des noms de chemins.

## **OFFICE DU PERSONNEL**

### ***Traitements***

L'échelle des traitements 2015 du statut du personnel repose sur l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) d'octobre 2008 de 110, 1 (Mai 2000 = 100).

En plus des tâches courantes, l'office du personnel est chargé de gérer le personnel de l'Association intercommunale Police Lavaux (APOL) : contrats d'engagement, démissions, AVS, allocations familiales, caisse de pension, accidents, etc.

### ***Formation***

Un cours TCS de conduite sur la neige a été suivi par 20 employés, un cours technique ECA par 1 employé.

7 collaborateurs ont suivi différents cours de formation générale donnés par le Centre d'éducation permanente de l'Etat de Vaud CEP.

12 employés des cantines scolaires ont suivi un cours CEMEA « fonction éducative du temps de repas »

17 collaborateurs des services industriels ont suivi des cours de formation technique (sécurité, soudure, mise à terre, etc.).

4 apprentis de commerce ont suivi des cours « interentreprises » dans le cadre de leur formation commerciale.

2 apprentis horticulteurs-paysagistes et 1 agent d'exploitation ont suivi des cours interentreprises.

### ***Prévention-santé***

15 employés communaux ont bénéficié du vaccin antigrippal offert par la Commune.

1 vaccin contre l'encéphalite à tiques a été administré.

### ***Mutations***

#### **Administration générale et finances**

Départs	30 juin	Solioz Dan, apprenti de commerce
Arrivées	24 août	Antunes Cynthia, apprentie de commerce

#### **Travaux**

Arrivées	1 <sup>er</sup> juillet	Guex Frédéric, conducteur de travaux
	1 <sup>er</sup> août	Pellanda Clément, apprenti horticulteur-paysagiste

Départs	30 mai	Jent Rico, adjoint technique
---------	--------	------------------------------

## Etat du personnel au 31 décembre 2015

### **Administration générale et finances**

#### Personnel administratif

<b>Galley Denys</b>	<b>secrétaire municipal et chef du personnel</b>
Leiser Yvan	boursier
Croisier Georges	préposé au Contrôle des habitants, secrétaire municipal adjoint
Belin Pompilia	employée d'administration Contrôle hab.(41 %)
Bovat Christine	secrétaire à la Bourse
Capt Marie-Christine	assistante de direction (70 %)
Chancerel Ludmilla	secrétaire à la Bourse (60 %)
Crespo Véronique	employée d'administration (50 %)
Hubeaux Julien	secrétaire-comptable à la Bourse
Meylan Dolores	secrétaire-réceptionniste
Böhlen Laurine	secrétaire au Contrôle des habitants
Sansonnens Eric	informaticien
Schutz Isabelle	secrétaire à la Bourse (60%)
Palma Mathieu	secrétaire au Contrôle des habitants (90%)

#### Conciergerie

Ceppi Eric M./Mme	Château de Lutry, huissier municipal et responsable des concierges
Terrin René, Florence Ganty	Collège des Pâles
Mettraux M./Mme	Complexe scolaire et culturel de Corsy
Amiguet M./Mme	Collège du Grand-Pont
Rodrigues M./Mme	Collège de La Croix + Belle Ferme

#### Conciergerie temps partiel (TP)

Rappaz Anne	Temple + bibliothèque + salle de la cure
Ogay Claire-Lise	Bâtiment Chanoz-Brocard + classe Escherins
Buache Maurice	Collège de Savuit
Décombaz Jean-Luc	Château de Lutry
Lopez Béatrice	Bâtiment des S.I. + caserne pompiers
Pizzillo Antonio	Villa Mégroz, salle de la Croix (ex-Escherins), divers

#### Autre personnel à temps partiel (TP)

Cornuz Robert	huissier du Conseil communal
Guignard Henri-Louis	archiviste communal
Varrin Elodie	responsable de la bibliothèque communale (50%)
Vonlanthen Sébastien	organiste titulaire (demi-poste)
Traube Anne-Caroline	organiste titulaire (demi-poste)
Laloux Julien	organiste, paroisse catholique

### **Aménagement du territoire et bâtiments**

#### Personnel administratif et technique

<b>Desaules Eric</b>	<b>chef de service</b>
Buchilly Didier	préposé à la police des constructions et remplaçant du chef de service
Meienhofer Laurent	architecte
Favrod Nicolas	dessinateur
Gouhier Jean-Baptiste	géomaticien

Rittener Christine secrétaire (80 %)

Le personnel de secrétariat travaille également, en ce qui concerne les activités administratives, pour le dicastère Travaux, domaines forestier et viticole (TFV).

### **Travaux, domaines forestier et viticole**

<b>Pedretti Alfredo</b>	<b>chef de service</b>
Guex Frédéric	adjoint technique
Pilet Rémy	dessinateur-technicien
Rappaz Josiane	première secrétaire (90 %)

#### Travaux - voirie

Bujard François	chef de la voirie
Vuitel Marc	contremaître
Bron Daniel	ouvrier principal
Bron Fernand	ouvrier principal
Cordella Serge	premier ouvrier qualifié
Dupuis Jean-Pierre	ouvrier principal
Frick Pascal	ouvrier qualifié
Gilliand Serge	premier ouvrier qualifié
Julmy Vincent	ouvrier qualifié
Masson Michel	ouvrier qualifié
Privet Pascal	ouvrier qualifié
Scheibler Jean-Paul	ouvrier qualifié
Schneider Christian	ouvrier qualifié
Wanzenried Jacky	ouvrier qualifié
Steinmann Jean-Marcel	surveillant de la décharge de Flon-de-Vaux (TP)
Gavillet Gilbert	surveillant de la décharge de Flon-de-Vaux (TP)
Rappaz Philippe	surveillant de la décharge de Flon-de-Vaux (TP)

#### Station d'épuration

Giannuzzi David	chef d'exploitation
Terrin Jean-Michel	ouvrier qualifié
Bulliard Patrick	ouvrier qualifié

#### Forêts - vignes

Roch Sébastien	garde-forestier
Cochard Jean-Pierre	forestier-bûcheron, chef d'équipe
Warpelin Gaston	forestier-bûcheron, chef d'équipe
<i>Bühlmann Daniel</i>	<i>vigneron-tâcheron</i>

### **Ecoles (cantine scolaire)**

Aguet Philippe	surveillance et service (TP)
Andrianjafy Rea	surveillance et service (TP)
Antille Daniela	surveillance et service (TP)
Arcoria Brigitte	surveillance et service (TP)
Dumas Yvette Christine	surveillance et service (TP)
Gay-Svensson Sofia	surveillance et service (TP)
Lassueur Corinne	surveillance et service (TP)
Masson Barbara	surveillance et service (TP)
Merminod René	surveillance et service (TP)

Parra Maria-Dolores	surveillance et service (TP)
Pernet Michèle	surveillance et service (TP)
Vuarraz Fabienne	surveillance et service (TP)
Woodtli Gorett	surveillance et service (TP)
Wyss Colette	surveillance et service (TP)

Duruz Christiane	secrétariat (TP)
------------------	------------------

### Services Industriels

<b>Leumann Yves</b>	<b>chef de service</b>
Warpelin William	responsable d'exploitation
Imesch Arlette	adjointe adm. et technique (90 %)
Buehlmann Dominic	dessinateur-technicien
Macherel Josiane	secrétaire
Auberson Doris	secrétaire-comptable réceptionniste
Losey Dominique	secrétaire (90 %)
Franco Chantal	secrétaire (80%)
Birbaum Sylvain	ouvrier qualifié
Da Costa Jorge	premier ouvrier qualifié
Defossé Jacky	installateur sanitaire
Ehrel François	opérateur SIT-SIG
Richard Julien	ouvrier qualifié
Sengstag Pierre-Alain	électricien
Spadanuda Carlo	électricien
Sevivas Ferreira Domingos	ouvrier qualifié
Perez Neutel Pedro	ouvrier
De Sousa Magalhaes Hugo	monteur réseau eau et gaz

### Apprentis

La Commune forme 10 apprentis dans différents métiers administratifs et techniques.

Antunes Cynthia	apprentie employé de commerce, 1 <sup>ère</sup> année
Gonseth Vincent	apprenti employé de commerce, 2 <sup>ème</sup> année
Ademi Learta	apprentie employé de commerce, 2 <sup>ème</sup> année
Sumi Christen	apprentie employée de commerce 2 <sup>ème</sup> année
Marceau Flambeau	apprentie employé de commerce, 3 <sup>ème</sup> année à l'APOL
Graz Sarah	apprentie forestier-bûcheron 2 <sup>ème</sup> année
Toscan Arnaud	apprenti forestier-bûcheron, 3 <sup>ème</sup> année
Mantel Luc	apprenti agent d'exploitation 2 <sup>ème</sup> année
Pellanda Clément	apprenti horticulteur-paysagiste 1 <sup>ère</sup> année
Riexinger Matthias	apprenti horticulteur-paysagiste 3 <sup>ème</sup> année

### RECAPITULATION

Services	plein temps 80% et plus	mi-temps 50 à 79 %	temps partiel moins de 50 %	apprentis
Administration générale et finances	15	4	20	2
Aménagement du territoire	6	0	0	1
Travaux, domaines forestier & viticole	26	0	3	5
Ecoles (cantines)	-	-	15	0
Services Industriels	18	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>65</b>	<b>4</b>	<b>38</b>	<b>9</b>

Remarques :

AGF Plein temps : le nombre comprend un secrétaire à 90%.

ATB Plein temps : figure une première secrétaire travaillant à 80 %

TFV Plein temps : figure une première secrétaire travaillant à 90 %

S.I. Plein temps : le nombre comprend une secrétaire à 80 % et deux à 90%.

Au cours de l'année 2015, les annonces suivantes ont été publiées dans la presse ainsi que sur notre site internet :

Poste	Candidatures reçues	Candidats auditionnés
Employés cantine scolaire	15	8
Conducteur de travaux	30	5

Il a été répondu à une centaine d'offres spontanées (candidatures, demandes de stages ou recherches de places d'apprentissage)

## **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

### **PREAMBULE**

Les études liées à l'élaboration du Projet d'agglomération Lausanne-Morges de 3<sup>ème</sup> génération, dit PALM 2016, doivent désormais intégrer les nouvelles dispositions légales imposées par la mise en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2014 de la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), ainsi que de son ordonnance d'application (OAT).

Dans cette perspective, plusieurs ateliers de travail se sont déroulés en 2015, réunissant tous les partenaires impliqués dans ce projet, afin d'en identifier les enjeux et objectifs, ainsi que de définir une stratégie de programmation et de mise en œuvre.

En parallèle, les études du projet d'ouvrage du futur bus à haut niveau de service PP7 entre Pully (Damataire) et Lutry (Petite-Corniche) se sont poursuivies, ainsi que celles relatives aux chantiers n<sup>os</sup> 1 (transports publics : architecture du réseau) et 6 (Corsy / La Conversion) du Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL).

Au niveau communal, le plan de quartier (PQ) « Burquenet Sud » a été finalisé et livré aux Services cantonaux pour examen préalable.

Les activités relevant du domaine de la police des constructions ont été caractérisées par une reprise des demandes de permis de construire, avec 129 projets analysés (contre 116 l'année précédente), dans la moyenne de ces 10 dernières années. Par ailleurs, la multiplicité des oppositions et recours (6 en 2015) continue de fortement solliciter les ressources de notre service : à titre d'illustration, un même dossier a fait l'objet de 3 recours toujours pendants devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) et d'une dénonciation à la Préfecture.

Enfin, parmi les projets privés d'importance, de par notamment la surface et/ou la sensibilité du périmètre concerné, il convient de mentionner les projets de construction inclus dans le périmètre du PPA « Les Brûlées » (11 immeubles d'habitation, 1 garage professionnel), ainsi que celui de construction d'une crèche-garderie à la rue des Tanneurs / place des Halles, dont les permis de construire ont tous été délivrés durant l'année 2015 (certains ayant toutefois suscité des recours).

### **ADMINISTRATION**

Le secrétariat, commun aux dicastères ATB et TFV, a été assuré par deux secrétaires (à 80% et 90%) et un(e) apprenti(e) de première année.

Dans le domaine technique, le service a été assuré par un chef de service, un adjoint principalement chargé de la police des constructions et un architecte assisté d'un dessinateur en bâtiment, chargés des études de projets concernant les bâtiments communaux, de l'analyse des soumissions, du suivi des chantiers, du contrôle des coûts et de la maintenance.

### **Opérations immobilières**

Le service ATB tient à jour l'archivage des dossiers concernant les opérations immobilières (achats, ventes ou échanges de terrains, servitudes et conventions diverses).

Lorsque l'acquisition d'un terrain ou d'un bâtiment est susceptible d'intéresser la Commune, il procède aux analyses y relatives en étroite collaboration avec le service AGF.

La liste des opérations concrétisées en 2015 se présente comme suit :

- Remaniement de biens-fonds lié à la mise en œuvre du plan partiel d'affectation (PPA) « Les Brûlées » (cf. PM n° 1188/2013, examiné par le Conseil communal dans sa séance du 4 mars 2013) :
  - désaffectation du domaine public communal DP 204 (chemin du Vallon), d'une surface de 1'027 m<sup>2</sup>, suivie de son transfert au chapitre privé de la Commune ;
  - vente d'une surface de 840 m<sup>2</sup> détachée de la parcelle communale n° 4040, ainsi que d'une surface de 1'027 m<sup>2</sup> provenant de la désaffectation du DP 204, au propriétaire de la parcelle n° 4019 ;
  - vente de la parcelle communale n° 4029 au propriétaire de la parcelle n° 4028 ;
  - échange d'une surface de 393 m<sup>2</sup> détachée de la parcelle communale n° 4027, contre une surface équivalente (394 m<sup>2</sup>) prélevée sur la parcelle n° 4026.
- Achat de la parcelle n° 4190 (surface : 27 m<sup>2</sup>, ancienne laiterie), sise à la route des Monts-de-Lavaux 546 / Le Miroir, propriété de l'Etat de Vaud.

### **Commission d'estimation fiscale des immeubles**

La commission d'estimation fiscale, dont le délégué de la Commune de Lutry est M. le Conseiller municipal Pierre-Alexandre Schlaeppi (remplaçant : M. Didier Buchilly) a tenu **5** séances en 2015 au cours desquelles elle a examiné environ **193** dossiers.

Cette commission, formée en outre de MM. Jean-Claude Cuénoud, Président, et Serge Faivre, Conservateur du Registre foncier, procède périodiquement aux taxations d'immeubles liées aux nouvelles constructions ou transformations, ainsi qu'aux ventes et autres mutations.

### **Mentions inscrites au Registre foncier (LATC, 962 CCS)**

Conformément aux dispositions de l'art. 83 LATC, le service a examiné tous les fractionnements ou modifications de parcelles pour vérifier, avant l'inscription au Registre foncier, si les nouvelles limites ne créent pas une situation contraire au règlement sur les constructions et l'aménagement du territoire (respect du coefficient d'utilisation du sol, distances aux limites, etc.).

En 2015, **1** fractionnement a nécessité l'inscription d'une mention LATC au Registre foncier, tandis que **6** autres n'ont pas créé de situation contraire au règlement.

D'autre part, afin de garantir la création et le maintien d'une place de stationnement pour véhicules destinée aux visiteurs, il convient de mentionner l'inscription au Registre foncier de **4** mentions de droit public à la propriété en lien avec de nouvelles constructions abritant plusieurs logements (conformément à la teneur de l'art. 962 CCS) :

- Mention ID 009-2015/000181 grevant la parcelle n° 546, propriété de Mme Barbara Bechtler Perler (condition spéciale n° 24 du permis de construire n° 5849 du 5 mars 2012).
- Mention ID 009-2015/000968 grevant la parcelle n° 269, propriété de la PPE « Lutry-Bourg – Chemin de la Culturaz » (condition spéciale n° 20 du permis de construire n° 5830 du 9 janvier 2012).
- Mention ID 009-2015/001104 grevant la parcelle n° 3868, propriété de la PPE « Chemin de la Jaque 82 » (condition spéciale n° 22 du permis de construire n° 5854 du 16 avril 2012).
- Mention ID 009-2015/002012 grevant la parcelle n° 4254, propriété de la PPE « Résidence des Monts » (condition spéciale n° 19 du permis de construire n° 5876 du 9 juillet 2012).

## **Statistiques**

Comme chaque année, le service a établi les statistiques destinées aux instances cantonale et fédérale, soit :

- Statistique de la construction par catégorie d'ouvrages : travaux réalisés en 2015 ou projetés pour les années suivantes par des maîtres d'ouvrages publics, institutions publiques et privées, sociétés immobilières, entreprises industrielles, artisanales et commerciales, et par des particuliers.

Cette statistique s'établit directement via le module « Statistique de la construction » de l'application cantonale ACTIS (Aménagement et Construction : Transmission, Information et Suivi). Elle s'effectue depuis le troisième trimestre 2010 à un rythme trimestriel et non plus annuel.

Ce relevé est effectué conformément à la Loi fédérale du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale, à l'Ordonnance du 31 mai 2000 sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements et à l'Ordonnance du 21 novembre 2007 sur l'harmonisation des registres.

- Dénombrement semestriel des logements et locaux industriels ou commerciaux vacants.

## **Système d'information sur le territoire (SIT)**

Le projet de guichet cartographique incluant dans un premier temps les données issues de la mensuration cadastrale, de l'aménagement du territoire (PGA, plans spéciaux), de l'assainissement des eaux, du réseau routier et de l'environnement (arbres, dangers naturels) a été retardé du fait de la longue absence maladie du responsable SIT. Il devrait toutefois aboutir au cours du premier trimestre 2016.

La diffusion de données à l'externe de l'administration communale connaît un succès croissant via le portail asitvd.ch. A l'interne, l'ampleur des projets communaux en cours suscitent également de nombreuses requêtes, y compris émanant de l'APOL. Toutes ces demandes se basent sur des géodonnées constamment mises à jour.

En ce qui concerne les logiciels métiers, l'ensemble de nos outils (mis à jour à cette occasion) et géodonnées ont été transférés et centralisés sur le nouveau serveur communal.

### **Harmonisation des registres**

La collaboration entamée depuis 2011 entre le Contrôle des habitants et notre service pour l'acquisition et la gestion des numéros d'identification d'immeubles (EGID) et de logements (EWID) s'est poursuivie en 2015, permettant d'assurer la mise à jour du Registre cantonal des bâtiments (RCB). Plusieurs interventions ont été effectuées au cours de l'année, en fonction des nouvelles constructions et transformation. Ce travail est toujours en cours.

**LISTE DES PARCELLES PROPRIETES DE LA COMMUNE DE LUTRY SISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL**

<b>N° Parcelle</b>	<b>Situation</b>	<b>Surface m<sup>2</sup></b>	<b>Estimation fiscale</b>	<b>Zone d'affectation (selon PGA)</b>
3	La Possession - Rue des Terreaux (parking)	3'820	-	PEP "La Possession"
4	Rue des Terreaux (ancien local pompiers)	614	410'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
84	Rue de l'Horloge 6 (passage du Simplon)	265	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
101	Rue Verdaine (remise)	97	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
115	Place des Halles 1,3 Grande Rue 24, 26	999	4'445'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
120	Grande Rue 36 (Hôtel Le Rivage)	726	2'725'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
122	Rue du Port (couvert fontaine)	50	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
123	Rue du Château - Rue des Abattoirs (Château de Lutry)	1'679	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
124	Rue des Terreaux	111	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
127	Rue du Château 2	99	350'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
134	Rue du Château	330	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
135	Rue du Château 1	93	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
138	Place du Temple (Temple)	727	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
139	Place du Temple 7 (La Poudrière)	81	110'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
145	Place du Temple 3 (Maison de Paroisse et des Jeunes)	295	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
185	Chemin de la Toffeyre	71	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
194	Chemin de la Combe (parking)	3'297	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
195	Chemin de la Combe – Route du Grand-Pont 20 (Villa Mégroz)	1'782	-	Zone de verdure ou d'utilité publique

N° Parcelle	Situation	Surface m <sup>2</sup>	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
196	Route du Grand-Pont 26	1'394	1'022'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
198	Route du Grand-Pont	1'779	16'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
199	Au Grand Pont	936	1'860'000	PPA "Port du Vieux- Stand"
200	Route du Grand-Pont (groupe scolaire + installations sportives)	17'093	-	Zone de verdure ou d'utilité publique + PPA "Port du Vieux- Stand"
210	La Combe - Rue du Voisinand (parking)	782	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
228	Chemin de Burquenet	134	-	PQ de "La Combe"
229	Ch. de Burquenet 30 (cimetière)	2'084	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
235	Chemin de la Combe	2'579	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
264	Rue du Voisinand 3 (couvert fontaine)	110	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
282	Rue du Voisinand 2 - Route de Lavaux (S.I. + Jardins du Château)	9'055	70'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" + Zone de verdure ou d'utilité publique
285	Friporte (station transf. S.I.)	1'376	14'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
286	Friporte (anciens abattoirs)	246	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
296	Les Terreaux (voirie)	1'155	-	Zone d'habitation I
297	Les Terreaux	107	-	Zone d'habitation I
320	Route de Lavaux 216	664	715'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
321	Friporte	128	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
345	La Rive (plage)	3'980	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
379	Chemin de la Toffeyre	2'121	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
403	Route de Lavaux 62	643	346'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
540	Chemin d'Orzens (station transf. S.I.)	48	-	Zone faible densité

N° Parcelle	Situation	Surface m <sup>2</sup>	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
634	Les Pâles (vignes)	882	7'000	Zone faible densité
644	Chemin des Pâles (parking)	435	-	Zone faible densité
645	Chemin des Pâles 45, 55, 57 (collège)	7'007	-	Zone faible densité
663	Les Champs (parc public)	544	-	Zone faible densité
698	Mourat	2'793	23'000	Zone viticole
746	Bonnes Fontaines	213	-	Zone faible densité
787	Entre Châtel	983	7'900	Zone viticole
794	Entre Châtel	353	2'800	Zone viticole
843	Crêt Bernard	266	-	Zone viticole
850	Crochet	1'822	11'000	Zone viticole
858	Flon de Vaux (décharge)	2'475	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
859	Chemin du Flon de Vaux (cimetière)	14'059	-	PEP "Flon de Vaux" + Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
865	Chemin des Champs	237	-	Non zonée (en bordure ligne CFF du Simplon)
872	La Grillyre - Route de la Croix (partiellement vignes)	6'134	24'000	Zone d'habitation II + Forêts
875	La Grillyre - Route de la Croix	153	-	Zone d'habitation II
905	Clos de la Serraz	6'346	-	Forêts
DDP 932	Chemin des Champs	1'124	-	Zone forte densité
938	Savuit (collège)	1'537	-	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
958	Savuit - Rue du Village (place)	1'178	-	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
970	Savuit - Rue du Village (parking)	3'049	-	Zone viticole
975	Savuit - Rue du Village 9 (bât. Balance)	777	195'000	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
976	Savuit (couvert fontaine)	32	-	Zone ville et villages - PPA "Savuit"

N° Parcelle	Situation	Surface m <sup>2</sup>	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
1119	Salles	78	-	Zone viticole
1166	La Baume	160	-	Zone viticole
1186	Route cantonale 780b	77	-	Zone moyenne densité
1548	Chamaley	11'002	104'000	Zone viticole
1563	Route de Lavaux 422 (STEP)	3'100	-	PEP de "Beaulieu"
2284	La Corniaz	49'068	77'000	PEP "Echerins - La Corniaz"
2286	La Corniaz (ancienne laiterie)	68	-	PEP "Echerins - La Corniaz"
2292	La Croserenche	199	-	Zone agricole
2300	La Gantenaz	8'369	3'000	Zone agricole
2301	La Gantenaz	450	-	Forêts
2315	La Branche	8'000	2'700	Zone agricole
2385	Bois de la Chauz	99'360	20'000	Forêts + Zone agricole
2408	Bois de la Ville - Chanoz Brocard	734'268	144'000	Forêts + Zone agricole + Zone de verdure ou d'utilité publique
2409	Bois de la Gameire (stand de tir)	117'177	22'000	Forêts + Zone de verdure ou d'utilité publique
2413	Bois des Dailles	120'316	24'000	Forêts
2428	Les Pâles (essentiellement vignes)	4'699	1'187'000	Zone faible densité
2432	Bois de la Chauz	1'476	400	Forêts
2470	Route de Taillepied (station transf. S.I.)	209	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2471	Chemin de la Toffeyre	199	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2798	Route de Savuit	214	-	Non zonée (en bordure route de Savuit)
2818	La Rive (station de relèvement quai Vaudoire)	121	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
2856	Route de Taillepied	254	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2875	Chamaley	395	-	Zone d'habitation I
2878	Au Grand Pont	1'349	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2903	La Branche	15'578	4'000	Zone agricole + Forêts
2947	Route de Lavaux	514	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"

N° Parcelle	Situation	Surface m <sup>2</sup>	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
3034	Plantaz (vignes)	2'907	21'000	PEP "En Curtinaux"
3266	La Corniaz	1'657	1'000	Zone agricole
3329	Chatalet	187	-	PQ "Le Bout de Savuit"
3353	Rue des Terreaux	1	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
3444	Chemin d'Orzens	168	-	PEP "Collonges- Monaneyres"
3536	Chemin des Champs 2	3'552	1'665'000	Zone forte densité
3718	Les Genevroz	168	-	Zone faible densité
3721	Les Bonnes Vignes	25	-	Zone d'habitation II
3724	Les Genevroz	108	-	Zone faible densité
3733	Les Blanchettes (vignes)	1'754	15'000	Zone moyenne densité
3745	Signal de Bochat	26'397	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
3746	Chemin des Marionnettes 74	1'466	924'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
3785	Chemin du Creux de Corsy (pavillon scolaire)	1'046	-	Zone moyenne densité
3794	La Conversion	1'593	-	Zone d'activités B
3795	La Conversion (Centre APAL) (parcelle de base du DDP 4979)	6'629	-	Zone d'activités B
3801	La Conversion	989	-	Zone faible densité
3818	Corsy Dessous	293	-	Zone faible densité
3823	La Duboule	97	-	Zone faible densité
3887	Chemin de Montellier 21 - Chemin de la Pepinière (CSC Corsy)	3'275	-	Zone moyenne densité
3888	Chemin de Montellier 10 - Route de Belmont (CSC Corsy)	2'363	-	Zone moyenne densité
3894	Corsy Dessous (couvert fontaine)	26	-	Zone moyenne densité
3903	En Crausaz	509	-	Zone faible densité
3919	La Chenau - Les Brûlés (couvert fontaine)	118	-	Zone moyenne densité
3957	Champ Bally - Chemin du Crêt Ministre (station transf. S.I.)	209	-	Zone faible densité

N° Parcelle	Situation	Surface m <sup>2</sup>	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
3961	En Vaux	26'869	7'400	Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
3979	Les Poses Franches	5'943	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4007	Chemin de Champ Maffrey	314	-	Zone faible densité
4027	Les Brûlées	4'874	2'100	PPA "Les Brûlées"
4030	En Vaux	11'228	2'300	Forêts + Zone de verdure ou d'utilité publique
4031	En Vaux	5'136	1'100	Forêts + non zonée (en bordure route de la Croix)
4040	Les Brûlées - Chemin de l'Arabie	2'069	400	PPA "Les Brûlées"
4058	En Vaux	2'625	700	Forêts
4059	La Brèle	11'972	130'000	Forêts + Zone d'habitation II
4170	Bois Blanchet	59	-	Zone agricole
4190	Le Miroir – Route des Monts de Lavaux	27	-	Zone agricole
4191	Jordillon	2'172	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4202	Jordillon	55	-	Forêts
4204	Jordillon (étang)	1'973	-	Forêts + Zone agricole
4214	La Croix - Chemin du Miroir	43	-	Zone du hameau de la Croix
4230	Chemin de la Canélaz	4'764	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4280	Les Echerins	4'100	1'000	Forêts
4287	La Croix - Route de Savigny	3'476	900	Zone agricole + Forêts
4300	Route des Monts de Lavaux 295	1'235	455'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
4302	En Vaux	3'752	900	Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
4303	La Planche au Noyer	12'698	78'000	Forêts + Zone d'habitation II
4306	La Planche au Noyer (tennis) (parcelle de base du DDP 785)	15'855	-	Zone d'habitation II + Forêts
4308	Route de la Croix	132	-	Zone d'habitation II

N° Parcelle	Situation	Surface m <sup>2</sup>	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
4309	Route de la Croix	840	120'000	Zone du hameau de la Croix
4310	Chemin du Miroir 31-35 - Route de Savigny (Belle Ferme + collège)	36'362	812'000	PPA "Le Miroir"
4311	La Croix – Route de Savigny	996	175'000	Zone du hameau de la Croix
4341	La Canelaz - Route des Monts de Lavaux	1'882	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4351	Les Echerins - Route de la Claie aux Moines (collège)	579	-	Zone agricole
4358	Sentier du Collège (réservoir)	3'214	-	Zone agricole
4379	Route de la croix 241	3'442	1'228'000	Zone d'habitation III
4450	Chemin de la Canélaz	212	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4452	Route des Monts de Lavaux	862	120'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
4454	Route de Belmont (station transf. S.I.)	21	-	PQ "Derrière Corsy"
COP 4510	Chemin de Ponfilet (parcelle de base 3704) (station transf. S.I.)	Quote-part 4/1000	-	Zone moyenne densité
PPE 4830	Route de la Conversion 250-252 (parcelle de base 473)	Quote-part 1/1000	-	Zone moyenne densité
4865	Chemin de Fénix	34	-	Non zonée (en bordure chemin de Fénix)
5104	Le Châtelard (couvert fontaine)	77	-	Zone ville et villages - PPA "Le Châtelard"
5109	Les Fossaudes	592	17'000	Zone viticole
5115	Rue du Châtelard 7 (domaine viticole)	3'206	403'000	Zone ville et villages - PPA "Le Châtelard" + Zone viticole
5124	Les Plantes	4'023	40'000	Zone viticole
5129	Les Plantes	201	2'000	Zone viticole
PPE 5706-38	Crochet - Route de l'Ancienne Ciblerie (parcelle de base 5706) (garderie)	Quote-part 406/10'000	-	Zone d'habitation I
5732	Plantaz	51	-	PEP "En Curtinaux"
5787	La Conversion – Route de la Conversion	121	-	Domaine public communal
5788	La Conversion – Route de la Conversion	147	-	Domaine public communal

**Parcelle en copropriété avec la Commune de Lausanne (chacun pour 1/2)**

N° Parcelle	Situation	Surface m <sup>2</sup>	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
4344	Chemin de la Canélaz	6'256	-	Zone de verdure ou d'utilité publique

**LISTE DES PARCELLES PROPRIETES DE LA COMMUNE DE LUTRY SISES SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE SAVIGNY (152) ET DE MONTPREVEYRES (291) (forêts)**

N° Parcelle	Situation	Surface m <sup>2</sup>	Estimation fiscale
152/385	Gollies	7'509	1'600
152/461	Nialin (y compris chemin)	26'194	5'200
152/462	Nialin (chemin)	739	-
152/487	Burquinet	50'131	9'600
152/497	Crêt des Côtes	103'229	21'000
152/524	Nialin	6'595	1'300
152/809	Grand Jorat	48'400	9'700
152/813	Grand Jorat (refuge)	1'113'979	223'000
291/209	Au Pré d'Embas	1'958	400

Légende :

*PGA :* plan général d'affectation

*PPA :* plan partiel d'affectation (anciennement PEP : plan d'extension partiel)

*PQ :* plan de quartier

*COP :* part de copropriété

*DDP :* droit distinct et permanent (droit de superficie)

*PPE :* part de copropriété constituée en propriété par étages

## URBANISME

### **Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) Projet d'axes forts de transports publics urbains (AFTPU) Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL)**

Par décision du comité de pilotage (COFIL) du 26 mai 2014, la troisième révision du **PALM** a été entamée en août 2014, en vue d'un dépôt du dossier en décembre 2016, sur la base du calendrier imposé par la Confédération.

Dans ce contexte, les 5 schémas directeurs et les représentants techniques des communes concernées (dont Lutry) ont participé aux 2 ateliers thématiques ci-dessous, organisés au Mont-sur-Lausanne par la direction technique du PALM (DT PALM) :

- Atelier « Mixité » (5 mai 2015), en lien avec les projets de développement et avec la problématique du maintien des activités dans l'agglomération.
- Atelier « Centralité » (4 juin 2015), en lien avec l'accessibilité en transports publics et avec la structure polycentrique de l'agglomération.

2 ateliers, organisés conjointement par la DT PALM et le SDEL, se sont en outre déroulés les 7 mai et 3 décembre 2015, afin de définir et tester la méthode permettant d'assurer la mise en conformité du volet urbanisation du PALM 2016 avec la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2014 (adéquation entre perspectives de croissance démographique et potentiel d'accueil).

A l'échelon du **SDEL**, divers actions, études et projets ont été conduits durant l'année 2015 :

- « Etude stratégique d'évolution du paysage de l'Est lausannois » :
  - Tenue de 2 ateliers spécifiques, les 13 janvier à Lutry (consolidation des forces et faiblesses du territoire permettant l'identification d'orientations stratégiques) et 20 mai 2015 à Pully (définition de mesures paysagères).
  - Elaboration de 2 outils ad hoc :
    - Concept de valorisation paysagère (10 balades thématiques s'appuyant sur des éléments représentatifs de l'Est lausannois).
    - Guide des bonnes pratiques (végétation indigène, quotient de verdure, points de vue et belvédère, espaces ouverts emblématiques, etc.).

Ces 2 outils seront finalisés courant 2016.

- Site internet :

- Développement d'un site internet public : <http://www.est-lausannois.ch>

Site mis en ligne le 21 décembre 2015.

➤ Chantier 1 (transports publics) :

• **Projet partiel PP7**

Les études afférentes au projet intercommunal de futur bus à haut niveau de service (BHNS) entre Lutry et Pully (projet partiel PP7), partie intégrante du projet d'agglomération d'axes forts de transports publics urbains (AFTPU), se sont poursuivies tout au long de l'année 2015.

Selon les dernières projections, ce projet devrait être finalisé au printemps 2016.

• **Architecture du réseau**

- Création d'une nouvelle ligne régionale n° 67 (entre Val-Vert et Grandvaux dès le 13 décembre 2015, prolongée jusqu'à Cully-Gare dès le premier trimestre 2016), en remplacement de la ligne n° 66 qui ne répondait plus aux besoins.
- Réorganisation de la ligne 47 (nouveau statut entièrement urbain, amélioration substantielle de l'offre sur un trajet Pully-Port → Landar).

Ces modifications ont fait l'objet d'un article spécifique inséré dans l'Echomunal n° 115 du mois de décembre 2015 à l'attention de la population lutrienne.

➤ Chantier 6 (Corsy / La Conversion) :

La stratégie développée par les mandataires depuis le mois de septembre 2014, conjointement avec le service ATB, a été présentée au comité de pilotage du SDEL (COFIL Est) lors de sa séance du 12 février 2015, sous forme de 2 scénarios distincts.

Les concepts et lignes directrices ont ensuite été exposés le 1<sup>er</sup> juin 2015 au groupe de concertation communal.

Sur la base du rapport rendu le 30 septembre 2015 par cet organe consultatif, émanation du Conseil communal, la Municipalité a validé le 5 octobre 2015 le scénario n° 1 (« Charnière verte ») privilégiant la mise en place d'un « parc habité » linéaire parallèle au tracé actuel de l'autoroute (avec prolongation à l'Ouest de la route du Landar), ainsi qu'une densification et une intensification des usages autour de la gare de La Conversion.

La suite des études est conditionnée à l'accord préalable de l'Office fédéral des routes (OFROU) du fait de la nécessité de requalifier la bretelle autoroutière (simplification de sa géométrie, création d'une zone de stockage des véhicules, etc.). Des contacts seront pris à cet effet au début 2016, par l'intermédiaire de la Direction générale cantonale de la mobilité et des routes (DGMR).

Sur l'ensemble de ces dossiers, notre service a participé en 2015, en sus des ateliers précités, à 4 séances du COFIL Est, à 3 séances du COPROJ Est (comité de projet chargé de piloter le PP7), ainsi qu'à une vingtaine de séances à caractère technique (dont 10 du comité en charge du suivi du projet PP7).

### **Etude du Plan directeur régional du district de Lavaux-Oron (PDR Lavaux-Oron)**

Les travaux portant sur les scénarios et les enjeux ont été retardés au regard des incertitudes générées par l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2014 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) révisée.

Il appartient en effet au Canton de définir préalablement la répartition de la croissance dans le territoire concerné (dans/hors périmètre compact du PALM notamment), ce qui devrait être fait au début 2016.

### **Mise en œuvre de la loi sur le Plan de protection de Lavaux (LLavaux), modifiée le 1<sup>er</sup> septembre 2014 (contre-projet du Conseil d'Etat à l'initiative « Sauver Lavaux III »)**

En vertu de la nouvelle teneur de l'art. 4 al. 2 LLavaux, les zones agricoles, viticoles et intermédiaires incluses dans le périmètre du Plan de protection de Lavaux devront être régies uniquement par un plan d'affectation cantonal « PAC Lavaux ».

La 1<sup>ère</sup> séance du Comité de pilotage, dont le représentant de la Commune de Lutry est M. Pierre-Alexandre Schlaeppli, Conseiller municipal, s'est tenue le 27 octobre 2015 à Cully (adoption du « document – cadre PAC Lavaux » et du « dossier d'appel d'offres mandataire urbaniste – procédure ouverte »).

Pour mémoire, les secteurs déjà colloqués dans une zone à bâtir légalisée resteront régis par les plans d'affectation communaux qui devront néanmoins être réexaminés, modifiés et complétés en fonction des nouvelles dispositions légales (redimensionnement conformément au Plan directeur cantonal, pour l'essentiel).

### **Livraison des cartes de dangers naturels (CDN-VD, lot 5 Lausanne)**

Les cartes des dangers naturels concernant le territoire communal affecté à la zone à bâtir ont été livrées par le Canton (DGE-GEODE, Dangers naturels) en septembre 2015.

La population en a été informée par publication dans la Feuille des avis officiels du canton de Vaud (FAO) du 13 octobre 2015, ainsi que par affichage au pilier public.

Ces cartes ne sont pas mises à l'enquête et ne sont pas opposables. Les plans d'affectation, nouveaux ou en cours de révision, ainsi que les plans directeurs communaux et régionaux, devront par contre intégrer les données y relatives.

### **Etude de planification dans le secteur du plan partiel d'affectation (PPA) « Le Miroir » et dans la zone agricole attenante**

La mise en œuvre de ces 2 projets de PPA implique la suppression de surfaces d'assolement (SDA) devant obligatoirement être compensées, en vertu des dispositions de la mesure F12 du Plan directeur cantonal.

Des tractations entre propriétaires sont toujours en cours en vue d'opérer une compensation optimale.

### **Etude d'un plan de quartier dans le secteur « Burquenet » (PQ « Burquenet Sud »)**

Les plans (situation, élévation et coupes), règlement et rapport de conformité selon art. 47 OAT, élaborés conjointement par le mandataire et le service ATB, ont reçu l'aval des propriétaires concernés au printemps 2015.

Après adoption du PQ par la Municipalité dans sa séance du 14 septembre 2015, les dossiers ad hoc ont été livrés au Service cantonal du développement territorial (SDT) pour examen préalable le 3 novembre 2015, à l'issue d'une ultime coordination avec l'équipe de projet en charge du PP7 (tronçon de bus à haut niveau de service entre Lutry et Pully).

A noter que l'évolution du niveau de détail des conditions d'urbanisation, d'implantation et de construction a imposé l'établissement d'un plan de quartier et non plus d'un plan partiel d'affectation (PPA), contrairement aux intentions initiales.

## CONSTRUCTIONS PRIVEES

Comme chaque année, une très large part de l'activité du service a été consacrée aux problèmes et procédures relatifs à la police des constructions.

- 129 projets** ont été examinés et analysés entre le 1<sup>er</sup> décembre 2014 et le 30 novembre 2015.
- 57 projets** ont été soumis à l'enquête publique ; 24 d'entre eux ont suscité 75 remarques ou oppositions. 10 oppositions ont été retirées.
- 6 recours** ont été interjetés auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP).

Suite au recours formé par la Commune le 12 juin 2014 contre l'arrêt rendu par la CDAP le 12 mai 2014 (AC.2013.0280), le Tribunal fédéral a confirmé, dans son arrêt du 5 janvier 2015 (1C\_304/2014), la pratique communale relative au calcul de la hauteur des bâtiments (art. 19 du règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire du 12 juillet 2005).

- 72 projets** ont été dispensés de l'enquête publique sur la base des dispositions de l'art. 111 LATC, s'agissant de travaux de minime importance répondant aux critères fixés par l'art. 72d RLATC.
- 4 projets** ont été admis sur la base des dispositions de la loi sur les procédés de réclame.
- 6 projets** ont été abandonnés.
- 2 projets** ont été refusés. Le premier en raison du fait qu'il ne respectait pas les dispositions du règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire, le second pour le motif qu'il était contraire à la destination de la zone et aux dispositions dérogatoires en vigueur (art. 24d al. 1 et 3 LAT + 42a OAT).

Ces 2 décisions peuvent encore faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal cantonal.

- 18 projets** n'ont pas encore fait l'objet d'une décision.

En outre, le service a examiné plusieurs avant-projets qui n'ont pas abouti à la présentation d'une demande de permis de construire en 2015 ou qui ont été abandonnés.

Dans le cadre des compétences qui lui ont été attribuées par la Municipalité en matière de délivrance d'autorisations de construire fondées sur l'art. 111 LATC (dispenses d'enquête publique), le service ATB a analysé les dossiers de minime importance dans ses séances internes réunissant le Conseiller municipal, le chef de service et son adjoint.

Les décisions prises ont cependant été communiquées à la Municipalité la semaine suivante pour être inscrites au procès-verbal. Il s'agit principalement de petites constructions annexes (garages, jardins d'hiver, dépendances), de travaux intérieurs, d'installations de citernes à mazout, de réfections de façades et de toitures, ainsi que de choix de couleurs de matériaux hors zone ville et villages.

A l'instar de tous les actes administratifs, ces décisions sont notifiées aux requérants sous la signature de la Municipalité.

### **Constructions hors zone à bâtir**

Conformément aux dispositions de l'art. 120 LATC, les constructions ou transformations de bâtiments situés hors zone à bâtir doivent faire l'objet d'une autorisation spéciale du Département cantonal du territoire et de l'environnement (DTE).

D'une manière générale, le service ATB prend connaissance des intentions / projets des propriétaires ou architectes. Il les oriente sur la procédure à suivre et sur les documents à produire en vue d'une éventuelle mise à l'enquête publique, puis les invite à se rendre directement auprès du Service cantonal du développement territorial (SDT) pour en discuter, préalablement à toute démarche administrative.

### **Constructions sises à l'intérieur du périmètre du plan de protection de Lavaux**

Conformément à l'art. 5a de la loi sur le plan de protection de Lavaux du 12 février 1979 (LLavaux), tous les projets de construction, de reconstruction et de transformation, à l'exception des objets de minime importance qui n'altèrent pas le site, doivent être soumis à l'examen de la commission consultative de Lavaux préalablement à leur mise à l'enquête publique.

Ladite commission s'est réunie à **12** reprises au cours de l'année 2015.

**12** projets distincts de construction situés sur le territoire de la Commune de Lutry lui ont été présentés.

### **Commission consultative de la zone ville et villages**

La Commission consultative de la zone ville et villages a tenu **9** séances en 2015 au cours desquelles elle a examiné **18** projets ou avant-projets concernant des bâtiments compris dans la zone ville et villages, conformément aux dispositions de l'art. 72 du règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire.

### **Commission consultative d'urbanisme**

La Commission consultative d'urbanisme a tenu **4** séances en 2015 au cours desquelles elle a examiné et suivi le développement de **4** projets de construction de 5 villas jumelles au chemin de la Canélaz, d'un bâtiment à toit plat à la route de Sermotier, de 2 bâtiments à caractère contigu au chemin de Plantaz et de 2 autres à la route de la Croix.

### **Commission de salubrité**

Aucune demande d'autorisation n'a été signalée auprès de la Municipalité.

**Tableau des permis de construire délivrés en 2015**

<b>Objets</b>	<b>Nombre de logements nouveaux ou modifiés</b>
2 permis pour 2 villas individuelles	2
7 permis pour 11 bâtiments résidentiels	80
1 permis pour la création d'une crèche-garderie	
6 permis pour la démolition de 6 bâtiments et la construction de 7 immeubles destinés à l'habitation	56
1 permis pour la démolition d'un rural	
1 permis pour la construction d'un garage professionnel	
43 permis pour transformations, agrandissements, constructions et installations diverses, modifications de projets ou changements d'affectation de locaux	25
6 permis pour vérandas vitrées, jardins d'hiver, cabanes et abris de jardin, capite de vigne, pergola	
25 autorisations pour travaux de réfection divers	
10 permis pour installations de pompes à chaleur, de citernes à mazout ou à gaz, de capteurs solaires, de fourneaux à bois	
3 permis pour couverts à voitures – garages – places de parc – arrêt de bus	
1 permis pour piscine privée, jacuzzis et spas de nage	
4 permis pour installations d'enseignes, procédés de réclame et panneaux de chantiers ou de vente	
6 permis pour aménagement de parcelles, terrasses, murs de soutènement et ouvrages antibruit	
8 permis pour la création d'écopoints	
1 permis pour antennes de téléphonie mobile	
<b>125 permis au total</b>	<b>163 logements</b>

**Tableau des permis d'habiter ou d'utiliser délivrés en 2015**

Objets	Logements concernés
<b>9</b> permis d'habiter pour des constructions nouvelles destinées à l'habitation	47 logements
<b>14</b> permis d'habiter ou d'utiliser concernant des agrandissements, transformations ou travaux d'entretien	21 logements
<b>17</b> permis d'utiliser concernant des constructions, installations et aménagements divers	
<b>40 permis au total</b>	<b>68 logements</b>

**Tableau comparatif des six dernières années**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Permis de construire délivrés	117	132	131	105	110	125
Nombre de logements concernés (nouveaux ou modifiés)	57	118	101	82	125	163
Permis d'habiter ou d'utiliser délivrés	51	47	47	49	35	40
Nombre de logements concernés	116	52	53	45	46	68

**Abris de protection civile**

En 2015, le service ATB a examiné 6 nouveaux dossiers de construction d'abris de protection civile. Il est précisé que la construction d'un abri dans un bâtiment est nécessaire à partir de 30 pièces habitables, correspondant à 20 places protégées (2/3).

**Tableau comparatif des six dernières années**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dossiers examinés et approuvés	0	2	2	2	2	6
Nombre de places protégées	0	53	45	192	52	260

## **Dispenses de construction d'abris de protection civile**

12 demandes de dispense de construction d'abri ont été examinées par notre service et l'Office cantonal de la protection civile.

12 propriétaires ont été tenus de verser à l'Etat une contribution compensatoire dont les montants, fixés par l'Office cantonal, se sont élevés à **CHF 110'400.--** au total.

Le 30 novembre 2011, le Conseil fédéral a confirmé, au 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile révisée, ainsi que son ordonnance d'application.

La facturation des contributions de remplacement pour place protégée pour tous les permis de construire délivrés dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012 est faite dorénavant directement par le Service de la Sécurité civile et militaire de l'Etat sur la base du permis de construire.

Le suivi de la délivrance du permis de construire s'effectue via la CAMAC (art. 75 RLATC).

## **Piscines privées**

Le service ATB, en collaboration avec le service TFV, est chargé de veiller au contrôle des nouvelles piscines et au raccordement de leurs canalisations d'eaux usées et d'eaux claires dans les collecteurs publics.

1 piscine a été contrôlée dans le courant de l'année.

Le nombre de piscines répertoriées sur le territoire communal s'élève à **258** unités.

## **Contrôle périodique obligatoire des installations de stockage d'hydrocarbures**

Conformément à la loi fédérale sur la protection des eaux du 24 janvier 1991 (LEaux), le détenteur de telles installations en est seul responsable. La surveillance de la Commune est ainsi fortement réduite. Elle ne maintient qu'un contrôle et une surveillance sur les citernes situées en secteurs Au et S. Cependant, elle poursuit la mise à jour de son registre des réservoirs dès réception des avis de révision.

## **Prévention des accidents sur les chantiers**

Comme chaque année, le service s'est chargé de veiller au respect des prescriptions en matière de sécurité sur les chantiers.

Le responsable est intervenu à plusieurs reprises auprès de constructeurs pour demander des mesures de sécurité complémentaires, notamment au sujet des garde-corps et des échafaudages.



## **BATIMENTS COMMUNAUX**

### **TRAVAUX EFFECTUES SELON BUDGET D'INVESTISSEMENTS**

L'année 2015 a été marquée par la réalisation de plusieurs travaux d'importance (objet de préavis ad hoc ou inscrits au chapitre des dépenses d'investissements ordinaires de la bourse communale) ayant concerné les bâtiments ci-dessous :

- la rénovation du complexe scolaire des Pâles : achèvement de l'étape 1 (bâtiment des Pâles 2 et salle de gymnastique mis en service en automne 2015), début de l'étape 2 (bâtiment des Pâles 1 et aménagements extérieurs) ;
- la fin des travaux de création de deux salles de classe, d'un réfectoire et d'une salle de réunion dans la partie rurale du bâtiment de la « Belle Ferme » (inauguration le 30 octobre 2015 + matinée portes ouvertes le 31 octobre 2015) ;
- la réhabilitation du revêtement de la place de sports du complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry ;
- le remplacement du mobilier (tables et chaises) de la salle du Grand-Pont ;
- la rénovation de l'agencement de cuisine et la réfection des sols de la garderie des Champs ;
- la réhabilitation des wc publics de l'ancien port et la création d'un wc supplémentaire pour personnes à mobilité réduite ;
- le remplacement des cylindres existants du complexe scolaire de Corsy par des cylindres électroniques ;
- le rafraîchissement de la cage d'escalier Nord de l'hôtel « Le Rivage ».

### **TRAVAUX EFFECTUES SELON BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

Comme chaque année, le service a établi un planning général des travaux prévus et des adjudications y relatives, qui constitue un outil de travail nécessaire pour assurer le respect des délais et contraintes spécifiques à chaque chantier.

En 2015, les travaux d'entretien, de transformation et d'amélioration suivants, inscrits au budget de fonctionnement de la bourse communale, ont été effectués dans les bâtiments communaux :

#### **Temple de Lutry**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, du mouvement de l'horloge et de la sonnerie des cloches, de l'éclairage, de l'accordage de l'orgue et de la sonorisation

- Réfection de la peinture des soubassements intérieurs du chœur
- Campagne de mesures d'auscultation du Temple
- Entretien et réparation ponctuelle de la toiture
- Mise en conformité des sirènes de la PC situées dans le clocher.

### **Eglise catholique Saint-Martin de Lutry/Paudex**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de l'humidificateur de l'orgue
- Marquage de places de parc extérieures et création d'un emplacement supplémentaire pour les personnes à mobilité réduite
- Contrôle périodique des témoins des fissures sur les façades et à l'intérieur de l'édifice.

*Remarque : L'Eglise catholique n'est pas un bâtiment communal. Cependant, les Communes de Lutry et Paudex en assument l'entretien selon une clé de répartition respective de cinq sixièmes et un sixième.*

### **Château de Lutry**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, ainsi que de détection incendie
- Contrôle et entretien de la toiture
- Rafrâichissement des peintures d'un bureau du greffe
- Rénovation du wc dames du 2ème étage
- Remplacement de l'éclairage de la salle de la Municipalité
- Rafrâichissement et réaménagement des locaux du contrôle des habitants
- Réfection de la peinture des murs, des boiseries et des volets et de la cour Nord du Château
- Réhabilitation d'une porte de la cour Nord du Château.

### **Château des Rôdeurs**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, d'éclairage de secours, de détection incendie et d'extinction
- Contrôle et entretien de la toiture
- Rafrâichissement des peintures des locaux du boursier communal
- Rénovation du wc hommes du 2ème étage.

### **Bâtiment rue du Château 1 (bibliothèque communale)**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Remplacement de mobilier.

### **Bâtiment rue du Château 2 (appartement et jardin d'enfants)**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Contrôle et entretien de la toiture
- Rénovation de la douche de l'appartement.

### **Bâtiments de la place des Halles 1 et 3**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, ainsi que de l'ascenseur
- Contrôle et entretien de la toiture
- Remplacement des fenêtres actuelles par des modèles à vitrages isolants.

### **Bâtiments Grand-Rue 24 « Tour de l'Horloge » et Grand-Rue 26**

- Entretien courant

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de l'ascenseur et de l'horloge
- Contrôle et entretien de la toiture
- Remplacement des fenêtres actuelles par des modèles à vitrages isolants
- Mise en œuvre de détecteurs de présence dans la cage d'escalier.

#### **Bâtiment place du Temple 7 « La Poudrière »**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

#### **Bâtiment rue Verdaine 6 (Lustriacum)**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de l'éclairage de secours.

#### **Villa Mégroz**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, du chauffage et de la ventilation, de l'éclairage de secours
- Contrôle et entretien de la toiture.

#### **Bâtiment rue du Voisinand 2 (bureaux des S.I.)**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Remplacement des revêtements de sols et réfection des peintures des locaux du rez-de-chaussée.

#### **Bâtiment des Champs 2 et atelier « Les Ouistitis »**

- Entretien courant

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de l'éclairage de secours, de détection incendie, des ascenseurs, des portes des garages du service du feu et des services industriels, de la porte automatique du parking
- Réfection des peintures du bureau de l'Etat-Major du SDIS
- Installation d'un système d'ouverture-fermeture télécommandé sur les portes de la caserne
- Mise en œuvre d'un revêtement de sol en résine dans un local du SDIS.

#### **Bâtiment route de Lavaux 62 « Le Rond-Point »**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Rénovation d'un appartement.

#### **Bâtiment route du Grand Pont 26 (anciennement propriété Boudry)**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Réfection de l'étanchéité autour d'un puits de lumière.

#### **Bâtiment route de Lavaux 215 (voirie)**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.

#### **Bâtiment route de Lavaux 216 (poste de police APOL et appartements)**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de climatisation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des portes automatiques
- Réfection de la peinture dans la cellule de garde à vue.

#### **Villa du chemin des Marionnettes 74 « Signal de Bochat »**

- Entretien courant

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Mise en œuvre d'une isolation thermique sous la dalle du rez-de-chaussée.

**Bâtiment route de la Croix 241 (ancienne poste)**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Réfection de l'étanchéité de la marquise.

**Bâtiment rue du Village 9 à Savuit « La Balance »**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

**Bâtiments du Châtelard (domaine viticole)**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Remplacement de l'éclairage du carnotzet
- Assainissement et réfection de la peinture dans un local de la cave.

**Bâtiment route des Monts-de-Lavaux 295 (appartements, garderie « Clair de Lune » et locaux de la voirie)**

- Entretien courant des locaux de la voirie et de la garderie
- Entretien courant des appartements
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et des portes à section.

**Bâtiment route des Monts-de-Lavaux 335 (carrefour de La Croix-sur-Lutry)**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.

### **Grande salle de la Croix-sur-Lutry**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Remplacement du lave-vaisselle.

### **Ferme Ouest d'Escherins**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires
- Contrôle et entretien de la toiture.

### **Hôtel restaurant « Le Rivage »**

#### **Hôtel restaurant**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de climatisation, des installations frigorifiques, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des ascenseurs et monte-charges, ainsi que de la porte automatique du sas d'entrée
- Entretien et remplacement de stores dans les chambres d'hôtes
- Entretien des installations sanitaires dans les chambres d'hôtes
- Réfection des revêtements muraux dans dix chambres d'hôtes
- Réfection des peintures dans le café, le restaurant et le « lobby »
- Remplacement de composants sur l'installation de ventilation.

#### **Local commercial « Forum Distribution »**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

#### **Centrale de chauffage à distance**

- Entretien des installations de chauffage.

Remarque : *Pour mémoire, cette chaufferie assure le chauffage de l'Hôtel Le Rivage, des bâtiments communaux des Halles, de la Grand-Rue 24 et 26, des bâtiments de la Grand-Rue 22, du caveau des vigneron et de plusieurs appartements de la Grand-Rue 23.*

**Bâtiment route d'Ouchy 15 (restaurants « La Cantinetta Meal » et « Ko-An »)**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Contrôle et entretien de la toiture
- Réhabilitation d'un local de dépôt dans l'appartement
- Révision complète de la véranda de la Cantinetta
- Remplacement d'un compresseur d'une chambre froide
- Réfection des contrecœurs de la véranda du restaurant japonais.

**Ferme de Chanoz-Brocard (dépôt voirie et local des bûcherons)**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

**Stand de tir de Chanoz-Brocard (stand de tir, buvette et vestiaires)**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Entretien et achat de cibles, entretien du système de marquage de cibles
- Contrôle et entretien de la toiture
- Réfection des peintures de la buvette et des wc.

**Dépôt du Grand-Pont (dépôt « Verly »)**

- Entretien courant.

**Bâtiment du Sauvetage (sauvetage, point i, vestiaires, club de plongée)**

- Entretien courant

- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires
- Contrôle et entretien de la toiture.

### **Bâtiment rue des Terreaux (anciens abattoirs)**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.

### **Bâtiments de la buvette et des vestiaires de la plage**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires
- Création d'un éclairage zénithal dans la cuisine de la buvette
- Réfection du carrelage de la cuisine de la buvette.

### **Groupe scolaire du Grand-Pont**

#### **Collège, y compris classes enfantines**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de détection incendie, de l'éclairage de secours, du système de vidéosurveillance et de la borne télescopique extérieure
- Réparations diverses de serrureries sur les portes d'entrée, les impostes des fenêtres et les fenêtres coulissantes
- Réparation de divers stores
- Contrôle et entretien de la toiture du collège
- Réfections ponctuelles des revêtements de façades
- Installation de 3 tableaux interactifs avec beamers intégrés
- Marquage des nez de marches de l'escalier extérieur à l'aide d'une résine antidérapante
- Remplacement d'une pompe en chaufferie.

### **Salle de gymnastique**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de ventilation et de production de froid, de détection incendie et de la ventilation des vestiaires
- Contrôle et entretien de la toiture de la salle
- Remplacement de la banque de froid de la cuisine fourniture et installation d'une machine à glaçons
- Remplacement de 2 enceintes audio dans la salle
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.

### **Buvette du FC Lutry**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Remplacement de 2 vitrages vandalisés.

### **Groupe scolaire des Pâles**

#### **Collège**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de détection incendie, de l'éclairage de secours et du système de vidéosurveillance.

#### **Salle de gymnastique**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours et du système de vidéosurveillance
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.

#### **PC-PSS**

- Entretien courant

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de ventilation, ainsi que de l'éclairage de secours.

## **Centre Scolaire et Culturel de Corsy**

### **Collège**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours et de l'ascenseur
- Entretien des serrureries, contrôle général du fonctionnement des fenêtres
- Entretien, révision et remplacement de stores
- Entretien des aménagements extérieurs
- Installation de 3 tableaux interactifs avec beamers intégrés.

### **Salle de gymnastique (y c. appartement, foyer et annexes)**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours et d'alarmes diverses, ainsi que des ascenseur et monte-charge
- Vidange des séparateurs de graisse et d'essence, curage des canalisations
- Remplacement d'appareils électroménagers à la cafétéria et dans l'appartement
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.

### **Chapelle**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

## **Complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry**

### **Collège et locaux scolaires annexes dans la « Belle-Ferme »**

- Entretien courant

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, d'ascenseur, de sonorisation, ainsi que de la borne télescopique extérieure
- Curage de la rigole au pied de la paroi berlinoise
- Contrôle général du fonctionnement des fenêtres et des stores, réparations ponctuelles
- Entretien des aménagements extérieurs
- Réfection d'une partie de la marquise suite à des infiltrations d'eau.

#### **Bâtiment chemin du Miroir 31 « Belle Ferme » (appartements)**

- Entretien courant
- Entretien courant des appartements
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Rafraîchissement complet d'un appartement suite à un changement de locataires
- Remplacement de l'automate de gestion des installations de chauffage et ventilation.

#### **Salle de gymnastique**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, de l'ascenseur, ainsi que de la sonorisation
- Contrôle général du fonctionnement des fenêtres, réparations ponctuelles
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.

#### **Pavillon scolaire provisoire de 8 classes**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation
- Entretien des stores (vandalisme)
- Renforcement des tablettes de fenêtres
- Acquisition de mobilier supplémentaire suite à une demande de la direction des écoles.

### **Collège de Savuit**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation
- Assainissement de la chaufferie selon directives cantonales, mise en œuvre d'une chaudière à gaz.

### **Collège d'Escherins**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

### **Bâtiment route de Belmont (dans le complexe Züblin)**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

### **Pavillon des Marionnettes (UAPE)**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de détection incendie.

### **PPE Les Moulins (garderie)**

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, ainsi que de l'éclairage de secours
- Remplacement de vannes mélangeuses sur lavabos et assèchement des locaux, suite à un dégât d'eau
- Entretien des stores.

## Edicules publics

- Entretien courant des installations électriques et sanitaires, y compris le remplacement de divers appareils endommagés par des actes de vandalisme
- Installation progressive de sèche-mains électriques dans les wc publics.

\* \* \*

Pour clore ce chapitre, nous présentons ci-après quelques photographies illustrant les travaux réalisés dans les bâtiments concernés.

## Rénovation du complexe scolaire des Pâles



Chantier 1ère étape : enveloppe



extension de la zone administrative



Chantier 1ère étape : travaux intérieurs



salle de gym



Fin des travaux 1ère étape



Fin des travaux 1ère étape



salle de gym



Chantier 2ème étape : enveloppe et extension (caféteria)



**Création de 2 salles d'école, d'un réfectoire et d'une salle de réunion dans la partie rurale de la « Belle-Ferme »**



Chantier: gros oeuvre



charpente



Fin des travaux: enveloppe



réfectoire



Fin des travaux: classe

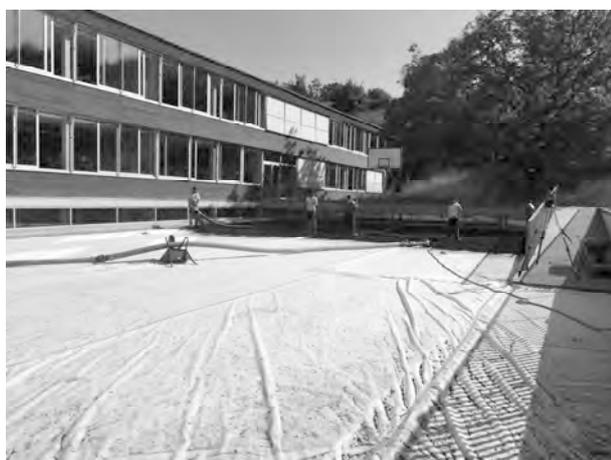


salle de conférence

## Réhabilitation de la place de sports du complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry



Démolition et réfection de l'étanchéité



Pose d'une nouvelle chape et du revêtement sportif



**Création d'un wc supplémentaire au vieux port**



**Rafraîchissement de la cage d'escalier Nord de l'hôtel « Le Rivage »**



## **ETUDES RELATIVES AUX BATIMENTS COMMUNAUX**

En 2015, les études suivantes ont été mises en œuvre, poursuivies ou achevées, notamment pour l'établissement du budget 2016 et des budgets futurs :

### **Bâtiment route du Village 9 à Savuit (« La Balance »)**

Conformément au processus défini par la Municipalité à la fin de l'année 2014, 2 bureaux d'architecte ont élaboré chacun un avant-projet de restauration, transformation et agrandissement du bâtiment de « La Balance » à Savuit.

Les 2 avant-projets ont été présentés le 4 juin 2015 à la Commission communale consultative de la zone ville et villages, renforcée pour l'occasion par une délégation municipale.

Suite au préavis émis par ladite Commission, la Municipalité a retenu l'avant-projet établi par le bureau Frei Rezakhanlou SA architectes à Lausanne en vertu de ses qualités d'intégration (parfaite adéquation avec l'étude urbanistique établie en 2014), d'implantation (ordre contigu) et architecturales (distribution des locaux, aménagements extérieurs).

Le crédit nécessaire à l'élaboration du projet d'ouvrage a été obtenu le 5 décembre 2015, par le biais du préavis n° 1215/2015.

### **Optimisation énergétique des bâtiments communaux**

La Municipalité a adhéré, le 25 février 2008, au « Plan d'Action Energie » (PAE) proposé par l'association energo.

Fruit de cette collaboration, la Commune a reçu le 20 mai 2015 un certificat d'argent pour l'optimisation des installations techniques du collège du Grand-Pont (environ 20% d'économies réalisées sur les consommations d'eau, d'électricité et de mazout).

A noter que depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2015, 14 bâtiments communaux font l'objet d'un suivi spécifique, dans le but d'améliorer leur rendement énergétique.

## LISTE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Pour mémoire, nous donnons ci-après la liste complète des bâtiments propriété de la Commune de Lutry avec leurs volumes, numéro et valeur d'assurance ECA indexée :

N° ECA		Volume m <sup>3</sup>	Valeur ECA
251	Eglise de Lutry	12678	12'011'628.-
262	Château de Lutry	15256	12'592'233.-
	* Château des Rôdeurs		groupé avec le Château
254	Bâtiment rue du Château 1 (bibliothèque)	675	723'961.-
265	* Bâtiment rue du Château 2 (garderie d'enfants)	889	694'326.-
136-137	* Bâtiment place des Halles 1 et 3 (« Tour de l'Evêque » et « Anciennes Halles »)	7279	7'268'782.-
138	* Bâtiment Grand-Rue 24 (« Tour de l'Horloge »)	5230	5'076'239.-
	* Bâtiment Grand-Rue 26		groupé avec Grand-Rue 24
155	Bâtiment du Simplon (droit de superficie accordé à M. Claude Jaccottet)	3474	
187	Bâtiment rue Verdaine 6 (ancienne bibliothèque)	299	327'031.-
239	* Bâtiment de « La Poudrière » à la place du Temple/rue du Bourg	600	414'061.-
41	Villa « Mégroz » au Grand-Pont	2142	1'818'803.-
1454a+b	* Habitation + bâtiment industriel rte du Grand-Pont 26	2918	1'617'788.-
331	* Bâtiment rue du Voisinand 2 (bureaux des S.I.)	1620	1'384'615.-
2992	* Bâtiment chemin des Champs 2 (3 appartements, atelier « Les Ouisstis », dépôts et atelier des SI et caserne des pompiers)	25847	8'363'804.-
3350	Garderie-nursery Les Moulins	1288	intégrée à la Résidence Les Moulins
17	* Bâtiment « Le Rond-Point », rte de Lavaux 62	2251	1'309'789.-
1357	Bâtiment de la voirie	2558	1'361'902.-
555	* Bâtiment de « La Balance » à Savuit	1375	766'149.-
470	* Bâtiments du Châtelard (domaine viticole)	2622	2'279'060.-
146	* Hôtel du Rivage	10171	12'830'395.-
27	* Restaurant « La Cantinetta Meal »	3296	3'541'206.-
974	Ferme d'Escherins	1720	375'051.-
1026	* Belle Ferme à La Croix s/Lutry	4504	3'555'909.-
904	* Bâtiment du carrefour de La Croix s/Lutry	598	190'788.-
911	Grande Salle à La Croix s/Lutry	869	611'228.-
2774	* Bâtiment de service et garderie « Clair de Lune », route des Monts-de-Lavaux 295, La Croix s/Lutry	2102	1'526'250.-
977	Ancienne laiterie d'Escherins	116	67'130.-
991	Ferme de Chanoz Brocard	2303	791'656.-
2906	Hangar à plaquettes de bois à Chanoz Brocard	1440	357'955.-
1699	Stand de Chanoz Brocard (stand de tir, buvette et vestiaires)	1927	1'299'531.-
1738	Ciblerie de Chanoz Brocard	202	143'219.-
3191	Dépôt du cimetière de Flon-de-Vaux	75	60'764.-
44	Dépôt du Grand-Pont « Verly »	611	106'078.-
1633-2783	Bâtiment du sauvetage	1010	1'090'909.-
1270	* Ancien hangar du feu de la Possession (droit de superficie accordé à M. Vincent Dozin)	1430	
272	Bâtiment rue des Terreaux (anciens abattoirs)	808	293'059.-
1010	* Bâtiment route de Lavaux 216 (poste de police - habitation)	2792	3'054'093.-

479	Hangar du feu du Châtelard	94	65'277.-
1585	* Buvette de la plage	171	148'438.-
2080-2081	Vestiaires de la plage	256	237'847.-
1978	Station d'épuration (STEP)	17191	12'852'582.-
1979	Station de relèvement du quai Vaudaire	1023	1'681'324.-
1720	Station transformatrice du Landar	149	77'603.-
1721	Station transformatrice de Taillepied	149	77'603.-
1521	Station transformatrice chemin d'Orzens	125	65'103.-
2268	Station transformatrice de Pontfilet	60	34'723.-
2558	Local technique à Chanoz-Brocard loué à UPC Cablecom	30	
2082	Réservoir et station transformatrice d'Escherins	5172	3'149'168.-
1239	Réservoir de Champ Maffrey	162	127'500.-
2712	Abri public de Mémise (sous-sol école de Mémise)	2278	
1315	Refuge forestier du Bois de la Ville	164	73'091.-
516	Refuge forestier du Grand-Jorat (sur le territoire de Savigny)	153	88'542.-
1580	* Villa chemin des Marionnettes 74 (ex. Delacrausaz)	918	790'795.-
297	Sous-station électrique, y compris appareillage	42	199'779.-
1184	Capite de vigne, En Mourat	10	3'473.-
3430	Couvert, chemin de la Farganne	30	23'230.-
3565	2 silos à sel, rte du Bras-de-Fer		166'667.-
1957	Bâtiment route de la Croix 241 (ancien office de poste)	1731	1'172'521.-
876	Bâtiment route des Monts-de-Lavaux 546 (ancienne laiterie)		31'818.-

### Collèges

1511	Collège du Grand-Pont	11150	9'619'277.-
1512	Pavillon des classes enfantines et buvette du FC Lutry	2151	1'829'852.-
3152	Pavillon scolaire du Grand-Pont	700	324'076.-
1218	Salle de gymnastique et grande salle du Grand-Pont	5960	6'330'620.-
2802	Couvert à vélos collège du Grand-Pont	70	11'932.-
1980-1981	Collège des Pâles et PC-PSS, bâtiment Est	12171	9'709'318.-
2079	Collège des Pâles et PC-PSS, bâtiment Centre	6759	5'500'928.-
1982	Salle de gymnastique des Pâles	5283	3'448'590.-
595	Collège de Savuit	1068	1'387'960.-
978	Collège d'Escherins	1583	902'986.-
1914	Pavillon scolaire des Marionnettes	1283	1'530'876.-
2757	Centre scolaire et culturel de Corsy	13001	8'507'183.-
2834	Salle de gymnastique, chapelle et parking souterrain de Corsy	27000	14'673'133.-
3265	Complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry (école, salle de gymnastique, parking et aribus)	16497	11'536'114.-
2467-2469	Bâtiment route de Belmont ( <i>servitudes d'usufruit en faveur de la Commune de Lutry</i> )		groupées avec complexe Züblin
3620	Pavillon scolaire provisoire, chemin du Miroir		2'150'625.-

### Parkings publics

2604	* La Possession, Lutry	23730	9'533'431.-
2586	* Savuit	9732	4'015'000.-

\* *Bâtiments avec revenu locatif*

### Fontaines couvertes

206	Rue du Port	123	49'826.-
1702	Place du Voisinand	95	54'977.-
461	Le Châtelard	51	47'222.-
594	Collège de Savuit	75	46'875.-
569	Place de Savuit	108	129'863.-
554	Chemin de Praz à Savuit	75	47'743.-
721	Corsy-Dessous	72	46'667.-
775	Chemin des Brûlées à Corsy-Dessus (ancien four banal)	147	77'258.-

Pour compléter cette liste, nous donnons ci-après le répertoire des édicules publics, sans les valeurs ECA, celles-ci étant le plus souvent comprises dans les bâtiments qui les abritent.

### Édicules publics (WC publics)

Parc de Tailleped – La Toffeyre  
Grande salle du Grand-Pont  
Débarcadère  
Grand-Rue  
Château (cour intérieure)  
Station de relèvement du quai Vaudaire  
Plage de Curtinaux  
Savuit  
Bossières  
Cimetière de Flon-de-Vaux  
La Croix (grande salle)  
Sentier du bord du lac (au Sud de la STEP)  
Abri TL (terminus de Plantaz)



## DOMAINE VITICOLE

### Organisation - plans des parcelles viticoles



Le domaine viticole communal compte 13 parcelles d'une surface totale de 36'792 m<sup>2</sup>. En zone d'appellation Lavaux, elles sont situées en différents endroits du territoire en lieu de production Lutry et Villette, selon la répartition suivante :

<b>Vin blanc</b>					
<b>Situation</b>	<b>Appellation</b>	<b>Cépage</b>	<b>Surface m<sup>2</sup></b>	<b>Surface par appellation m<sup>2</sup></b>	<b>Droit de production litres</b>
Chamaley	Villette	Chasselas	11'002		
Les Fossaudes	Villette	Chasselas	255		
Le Châtelard	Villette	Chasselas	2'359		
Les Plantes	Villette	Chasselas	4'023	17'639	16'228
Les Pâles - Esserts	Lutry	Chasselas	3'710		
Plantaz	Lutry	Chasselas	2'897		
Le Voisinand	Lutry	Chasselas	1'144		
Flon de Vaux	Lutry	Chasselas	1'069	8'820	8'114
<b>Total</b>			<b>26'459</b>	<b>26'459</b>	<b>24'342</b>

<b>Vin rouge</b>					
<b>Situation</b>	<b>Appellation</b>	<b>Cépage</b>	<b>Surface m<sup>2</sup></b>	<b>Surface par appellation m<sup>2</sup></b>	<b>Droit de production litres</b>
Les Pâles	Lutry	Garanoir	200	200	144
La Grillyre	Lutry	Garanoir	950	950	684
La Grillyre	Lutry	Pinot noir	2'657		
Mourat	Lutry	Pinot noir	2'754		
Les Blanchettes	Lutry	Pinot noir	1'754		
Entre-Châtel	Lutry	Pinot noir	1'336		
Les Pâles	Lutry	Pinot noir	682	9'183	6'612
<b>Total</b>			<b>10'333</b>	<b>10'333</b>	<b>7'440</b>

M. Daniel Buhlmann, vigneron-tâcheron, s'occupe également des vignes de la Commune de Paudex, d'une surface de 5'854 m<sup>2</sup>.

### **Récolte 2014**

La récolte 2014 a été vinifiée par M. Buhlmann et le vin a été commercialisé comme suit :

- ✚ 4'500 litres de pinot noir vendus en bouteilles
- ✚ 7'900 litres de chasselas vendus en bouteilles
- ✚ 17'500 litres de chasselas vendus vrac

## **Récolte 2015**

La mouche drosophila suzukii (ou moucheron asiatique), qui avait saccagé certaines de nos parcelles de rouge en 2014, n'a heureusement pas envahi nos vignes cette année.

Les vendanges ont débuté le 21 septembre par la vigne de pinot noir aux Blanchettes et n'ont duré que 7 jours contre les 13 habituellement.

La sécheresse inhabituelle de cet été a empêché le développement des grains de raisin et, au même titre que tous les vigneron de la région, notre récolte a été diminuée de plus de 50 %. Toutefois, le millésime 2015 s'annonce exceptionnel, très fruité avec un bel équilibre et une excellente qualité tant pour le rouge que pour le blanc.

La récolte a donné les quantités suivantes :

- ✦ Chasselas : 9'500 litres de moût sondant en moyenne 86° Oeschlé.
- ✦ Pinot noir : 3'850 litres de moût sondant en moyenne 100° Oeschlé.
- ✦ Garanoir : 800 litres de moût sondant en moyenne 100° Oeschlé

La première mise en bouteille de rosé millésime 2014 a remporté un vif succès et, en 2015, ce sont près de 650 litres de rosé qui seront proposés à nos clients.

## **Caves ouvertes**

Les samedis 23 et dimanche 24 mai 2015, M. Buhlmann a présenté le domaine communal et nos vins lors des caves ouvertes vaudoises. De nombreux visiteurs se sont arrêtés au Châtelard pour déguster et découvrir nos millésimes.

## **Dégustation du vin nouveau**

Les caves du Châtelard ont également été ouvertes le samedi 14 novembre 2015 permettant à nos clients de déguster le vin nouveau accompagné d'une raclette.



## **Tonte**

M. Buhlmann a expérimenté cette année une « tonte biologique » dans les vignes communales du Châtelard en empruntant trois moutons à la Commune de Paudex. Cette belle expérience sera certainement renouvelée l'année prochaine.

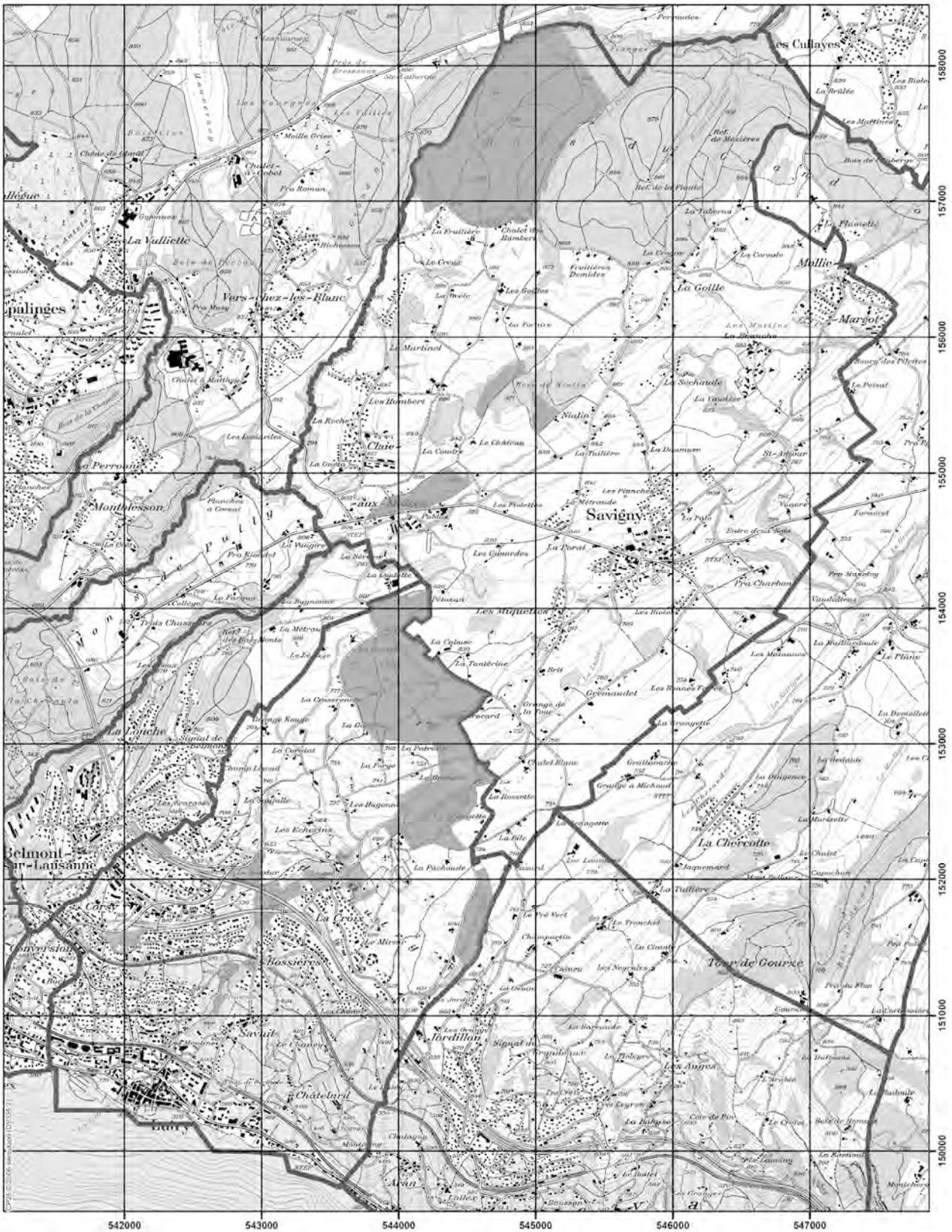


## **Commission viticole**

Aucune demande de subvention n'a été présentée auprès de la Commission viticole durant l'année 2015.

# FORETS

Plan des forêts communales de Lutry :  
117 ha sur la Commune de Lutry et 137 ha sur la Commune de Savigny





## Chablis

Malgré la sécheresse et les fortes températures de cette année, nous n'avons eu à exploiter que 190 m<sup>3</sup> de chablis provenant essentiellement de bois bostrychés. Fait étonnant, ce sont surtout de jeunes futaies, normalement plus résistantes, qui ont été attaquées. La raison de cette situation est certainement due au manque d'eau qui a limité la possibilité de ces peuplements à produire de la résine permettant d'engluer les femelles qui viennent pondre sous l'écorce.

## Coupe de formation

L'éclaircie de 193 sylves dans le Grand-Jorat a été exécutée par le centre de formation des forestiers bûcherons du Mont-sur-Lausanne dans des conditions climatiques difficiles. Une autre coupe de 130 sylves a d'ores et déjà été martelée à leur intention dans le même secteur.



## Coupes mécanisées

Nous avons traité environ 10 hectares de perchis et de jeunes futaies qui ont produit 1'000 m<sup>3</sup> de bois.

## Soins culturaux

### Rajeunissements naturels et plantations

La coupe de réalisation du Crêt-des-Côtes, en amont de la route de la Claie-aux-Moines (martelée en 2013), a été réalisée. Afin de limiter les risques et les nuisances lors d'exploitation le long de cet axe à fort trafic, il a été décidé de gérer cette surface de manière plus extensive en créant un taillis de hêtre et en favorisant des essences buissonnantes, ceux-ci étant déjà présents.

### Soins aux plantations

La surface à faucher s'est réduite de moitié (20'469 m<sup>2</sup>) par rapport à l'année dernière en raison de la croissance des arbres dernièrement plantés.

### Dépressage fourré, sylviculture et soins culturaux

Presque 25 ha de fourrés ont été traités cette année, quintuplant ainsi la surface par rapport à l'année précédente. La moitié de cette surface se situe le long de la route menant au refuge du Bois-de-la-Ville. Les travaux ont été réalisés par l'équipe communale grâce au temps laissé par la baisse des soins aux plantations et l'exploitation mécanisée d'un gros volume de bois.

### Lutrive

#### Forêts privées

Des conventions d'entretien de forêts protectrices privées ont été signées avec 39 propriétaires représentant une surface totale de 6,5 ha. En 2015, nous avons déjà effectué des travaux sur 1.5 ha exploitant 25 m<sup>3</sup>.

Suite à des chutes de pierres à la route de la Croix 90, nous avons fait appel à une entreprise spécialisée pour couper 14 arbres, représentant un volume de 35 m<sup>3</sup>. Leur abattage a nécessité l'intervention d'un hélicoptère.

Ces travaux d'entretien ont été subventionnés à 100 % par le Canton.

Nous avons aussi procédé à la pose d'un filet pare-pierres ainsi que purgé et cloué des pierres menaçantes dans la falaise.

Une surveillance approfondie du terrain de la rive gauche face au cimetière de Flon de Vaux est régulièrement effectuée bien qu'il soit stabilisé.

#### Forêts communales

Nous avons soigné 3'701 m<sup>2</sup> de jeunes forêts dans le vallon de la Lutrive et exploité 95 m<sup>3</sup> de bois à la Croix. Cette coupe particulièrement difficile a été exécutée à notre entière satisfaction par l'entreprise mandatée.

#### Chemins

Les fauchages des bords de chemins et fossés ont été effectués par des entreprises extérieures, tandis que les travaux d'écoulement des eaux ont été exécutés par l'équipe communale.

#### Entretien de la Piste Vita

Hormis les travaux d'entretien normaux (fauchage des bords de chemins), nous avons aussi dû fixer et bétonner les barres parallèles.

## **Travaux divers**

- ✚ Gestion du stock de plaquettes et broyage de 600 m<sup>3</sup> de bois.
- ✚ Livraison du bois de feu pour les caveaux.
- ✚ Entretien des dépôts et refuges
- ✚ Exploitation des peupliers renversés par le vent à la plage.



## **Travaux pour des tiers**

L'exploitation des chablis, divers travaux de plantation, de soins culturaux et d'entretien des chemins ont été effectués pour la Commune de Belmont.

## **Subventions**

Cette année les subventions suivantes ont été versées :

- |   |               |
|---|---------------|
| ✚ Participation de l'État aux frais des triages forestiers                          | CHF 53'283.-- |
| ✚ Subventions pour les soins aux jeunes peuplements<br>hors des forêts protectrices | CHF 57'658.10 |
| ✚ Subventions entretien des forêts protectrices publiques                           | CHF 3'268.15  |
| ✚ Subventions entretien des forêts protectrices privées                             | CHF 53'881.50 |

## PONTS ET CHAUSSÉES

### Routes de Sermotier, de Savuit, de Crochet et de la rue du Village

Après plusieurs mois de travaux, le chantier engagé sur les routes de Sermotier, de Savuit, de Crochet et de la rue du Village s'est achevé en automne 2015. Les principales quantités de matériel utilisées et mises en place lors de ces travaux sont les suivantes :

- ✚ 2'300 m' de tuyaux électriques
- ✚ 590 m' de canalisations pour les eaux claires
- ✚ 700 m' de canalisation pour l'eau potable
- ✚ 890 m' de canalisation pour le gaz
- ✚ 4'000 tonnes de grave
- ✚ 1'600 tonnes d'enrobé bitumineux
- ✚ 7 raccordements privés pour le gaz

L'entreprise a passé plus de 20'000 d'heures de travail sur ce chantier.



### **Chemin des Champs - Aménagement de ralentisseurs de trafic**

Suite à une décision de justice, la Commune a mis en place des ralentisseurs de trafic de manière à sécuriser le cheminement des piétons et des cyclistes du chemin des Champs.



### **Remplacement de la barrière au quai Vaudaire**

Durant les périodes estivales suite aux fréquents passages de la voirie, aux tentatives de passage forcées et à l'usure du temps, l'ancienne barrière a été très sollicitée. Le mécanisme d'ouverture par rotation s'est dégradé et le jeu de battement de la barrière a provoqué quelques blessures à des enfants en bas âge, raison pour laquelle cette barrière a été remplacée par une borne escamotable.



### **Sentier de la Ligne**

Dans le cadre de la réfection totale du sentier de la Ligne, la deuxième étape de ces travaux a été exécutée, soit sur le secteur Clair-Joli.



### **Collège de la Croix, agrandissement de l'arrêt de bus scolaire**

Dès la rentrée 2014, le collège de la Croix a dû accueillir 280 élèves, représentant 120 élèves de plus qu'en 2013. Avec des horaires cadencés, 4 bus pouvaient arriver simultanément au collège.

L'ancien arrêt de bus ne permettant d'accueillir que 2 à 3 bus, le projet a consisté à l'agrandir afin d'obtenir un quai d'une longueur totale de 35 mètres.

Pour les parents d'élèves, les 6 places de parcs actuelles à l'arrêt de bus ont été maintenues. Pour éviter tout parcage sauvage, la zone libérée par l'agrandissement de l'arrêt de bus a été végétalisée.



L'abri bus existant a été récupéré et replacé sur le nouveau trottoir. De par sa géométrie, ce nouvel aménagement évite tout ouvrage de soutènement (murs, gabions, terre armée) ce qui présente un avantage de sécurité non négligeable pour les élèves.

### **Chemin de la Cornèle et des Marionnettes - Réfection du revêtement bitumineux**

Les travaux suivants ont été effectués :

- ✚ Renouvellement de la couche de roulement du chemin de la Cornèle
- ✚ Renouvellement de la couche de roulement du giratoire situé au carrefour du chemin de la Cornèle avec le chemin des Marionnettes
- ✚ Renouvellement de la couche de roulement du parking des Marionnettes
- ✚ Réfection de 520 m de trottoir au chemin des Marionnettes
- ✚ Travaux de génie civil pour la pose d'un éclairage au chemin de la Cornèle (partie Sud)
- ✚ Les travaux de réfection du parking des Marionnettes ont été reportés en attente de la mise à l'enquête du réaménagement de l'Ecopoint situé à cet endroit.



### **Trottoir Orzens- Fenix sur la route de la Conversion**

Les travaux de génie civil se sont achevés en automne 2015.

Pour assurer à terme une apparence esthétique correcte, nous avons couvert ces murs d'une protection antigraffiti.



### **Chemin des Hugonnets**

Pour éviter que les eaux de la chaussée ne finissent sur des propriétés privées, plus de 40 mètres de bordure ont été posés.



### **Route des Monts-de-Lavaux**

A l'Est du giratoire de la Croix-sur-Lutry 350 mètres de trottoir ont été assainis.



### **Colmatage des fissures**

Afin de prolonger la vie des revêtements, nous programmons chaque année le traitement par colmatage d'une quinzaine de routes et de chemins (env. 8'000 m de colmatage). Les fissures ont été remplies au moyen d'un liant bitumineux coulé à chaud après avoir été nettoyées et séchées à l'aide d'une lance thermique (200°C)

### **Nettoyage des graffitis**

Des graffitis ont été éliminés aux endroits suivants :

- ⊕ Chemin du Mâcheret
- ⊕ Route de la Croix
- ⊕ Chemin des Moines

## ÉTUDES - AVANT-PROJETS

### Sentier de la Ligne

Courant 2016 et 2017, nous projetons de rénover les secteurs de la Duboule et de la Brélaz.

Secteur Duboule Sud – 2016 :

La longueur du tronçon, d'environ 130 m, est d'un relief relativement plat dans sa partie Est avec un escalier très raide à l'extrémité Ouest reliant le sentier à la passerelle qui enjambe les voies CFF.

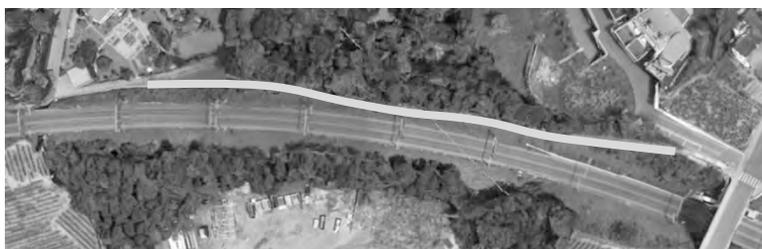
Cet escalier sera démoli et reconstruit en béton. Le marchepied en très mauvais état sera remplacé par une criblure de surface de type Limanat.



Secteur Brélaz – 2017 :

La longueur du tronçon d'environ 200 m' est d'un relief relativement plat dans sa partie Ouest avec une montée très raide sur les 60 derniers mètres qui relie la route de La Croix à l'Est.

Le revêtement en bitume étant en très mauvais état, il sera dégrappé sur tout ce tronçon puis remplacé par une criblure de surface de type Limanat. Des paliers dans la pente seront aménagés afin d'en améliorer le confort. De plus, le béton de l'escalier en estacade, qui relie le sentier à la route de La Croix, sera également assaini dans le cadre de ces travaux.



### **Route des Monts-de-Lavaux. Remplacement de la passerelle piétonnière.**

Il y a trente ans, la Municipalité a décidé de construire une passerelle en bois le long de la route des Monts-de-Lavaux. Ce choix, en lieu et place d'un trottoir conventionnel, a reposé sur la crainte d'activer un glissement géotechnique par l'apport d'une charge supplémentaire de remblais.



Actuellement, cette passerelle en bois est constamment surveillée et entretenue. Les poutres usées du plancher sont systématiquement changées par notre Service de voirie. Néanmoins, en cas de pluie cette surface en bois devient glissante et son déneigement en hiver est problématique, car, contrairement au trottoir situé à chacune de ses extrémités, elle ne peut être déneigée qu'à la main. De plus, comme toute construction en bois scellée en terre, elle a une espérance de vie limitée par la pourriture de sa structure porteuse. À terme, son remplacement est donc inéluctable.

Une récente étude de faisabilité a démontré qu'avec les technologies actuelles de remblayage ces passerelles peuvent être remplacées par un véritable trottoir sans risque de glissement de terrain.

Le Canton pourrait profiter de ces éventuels travaux pour assainir ce tronçon de route cantonale situé hors traversée. En effet, cette chaussée montre quelques signes de vétusté soit, entre autres, la banquette inexistante en amont et le bord affaissé en aval de la chaussée.

### **Route des Monts-de-Lavaux : Aménagement d'un arrêt de bus et réaménagement des carrefours Crêt-Ministre et Crêt-des-Pierres.**

Ce projet poursuit plusieurs objectifs :

- ✚ Remplacer les arrêts de Crêt-des-Pierres et de Landar par un seul arrêt dans un espace permettant d'améliorer la sécurité et le confort des usagers des transports publics par la création d'un passage à piéton équipé d'un ilot central.
- ✚ Aménager une présélection de « tourner à gauche », aux carrefours Crêt-Ministre et Crêt-des-Pierres, pour fluidifier le trafic en vue du développement de quartiers d'habitations situés au nord du chemin de Crêt-Ministre et des augmentations de cadences des transports publics.
- ✚ Permettre la mise en place de la nouvelle réorganisation des lignes 47 et 67 prévue par les transports lausannois. Les aménagements prévus pour les bus font partie de la stratégie fixée par le Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL).
- ✚ Assainir ce tronçon au niveau du bruit routier avec la mise en place d'un enrobé phono-absorbant.

Le 7 décembre 2015 la Commune a obtenu un préavis positif du Canton suite à son examen préalable du projet d'aménagement d'un arrêt de bus et des carrefours de Crêt-Ministre et Crêt-des-Pierres.

### **Autres études en cours :**

Le service et ses mandataires ont réalisé les avant-projets et les devis en prévision des travaux suivants :

- ✚ Assainissement de la route de la Croix
- ✚ Remplacement de la barrière à la rue du Bourg
- ✚ Réfection du trottoir de la route de la Conversion
- ✚ Réfection du tronçon de la Lutrive du sentier de Savuit
- ✚ Réfection du revêtement du chemin de Beau-Pré

## **PONTS, MURS DE SOUTÈNEMENT ET PARKINGS**

### **Parking de la Combe - Réfection de la zone des places 84 à 95**

Depuis 2011, nous assainissons chaque année une bande de parcage au moyen d'un nouveau système de dalles en béton appelé LUNIX. Ces réalisations ont donné entière satisfaction tant auprès des utilisateurs du parking que des jardiniers de la voirie.



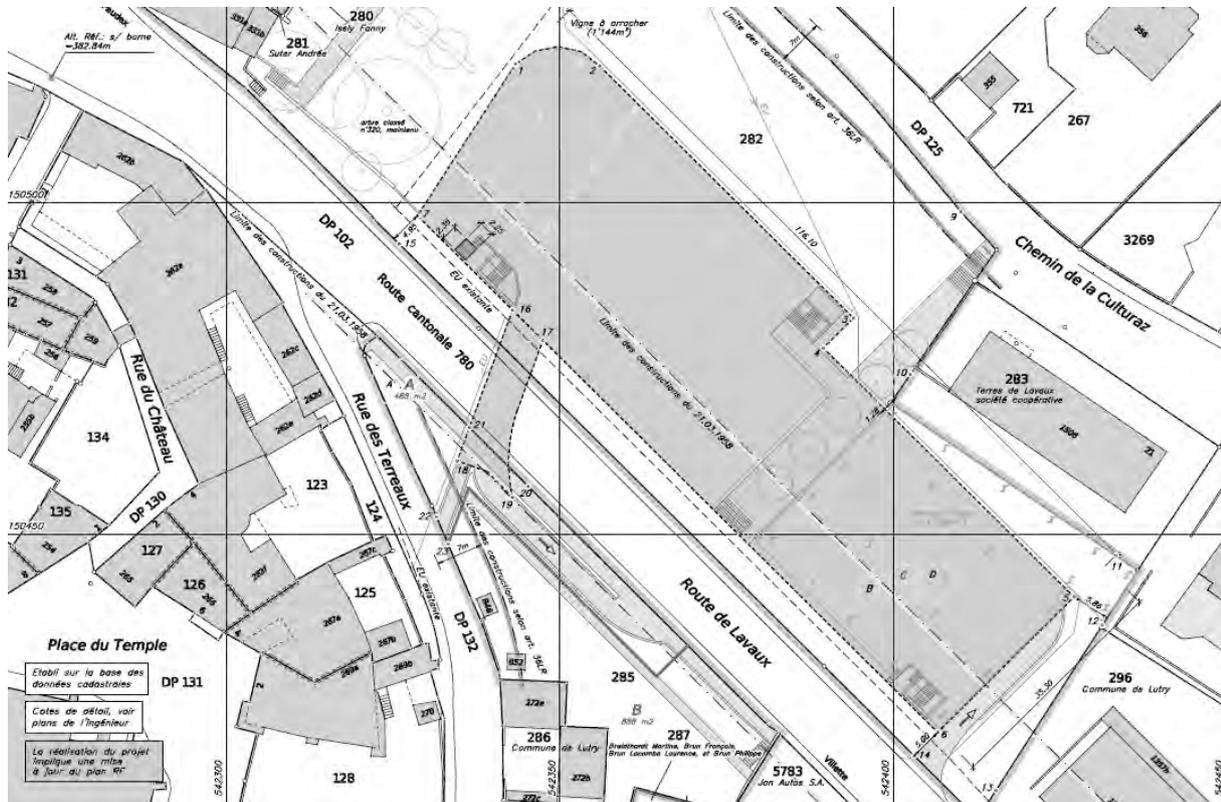
### **Parking de la Possession**

Le 5 octobre 2015, Le Conseil a accordé les crédits nécessaires pour permettre la mise en soumissions des travaux d'assainissement du parking de la Possession.



## Parking des Jardins du Château – Adjudication du mandat d'étude et projet

En fin d'année 2015, le projet du parking a été soumis à l'examen préalable auprès des différents services de l'État.



## PARCS ET PROMENADES

### Port de Lutry – abattage d’un saule classé

Le saule situé à l’entrée du nouveau port présentait des signes de pourritures et de décollement de l’écorce dû à l’attaque d’insectes. Il a été abattu et remplacé par une même essence.



### Jardins scolaires au collège du Grand-Pont

Les écoles ont demandé à notre service de l’aide pour réaménager les surfaces végétalisées existantes en jardins autour du collège.

Les jardiniers se sont occupés du défrichage des zones, de la mise en place de compost et de copeaux.



Dessouchage et préparation de plates-bandes pour des potagers de l’école du Grand-Pont.

Hormis les travaux d'entretien courant, les jardiniers communaux ont également exécuté les travaux suivants :

- ✚ Réfection et entretien des terrains de foot.
- ✚ Tournées chenilles processionnaires.
- ✚ Aide aux pionniers pour le fauchage des talus
- ✚ Engazonnement à la plage.
- ✚ Divers travaux de formation des apprentis.



Plantations à la route de Sermotier



Plate-bande et engazonnement du talus à l'arrêt de bus du collège de la Croix



Création d'une protection de sol sous les balançoires à Savuit

Dessouchage et plantation  
de nouvelles essences à la plage



Installation d'une station  
d'arrosage automatique à  
l'entrée de la plage

## **COURS D'EAU ET PORTS**

### **Local du garde-port**

Toutes ces dernières années, le local de notre garde-port était situé dans le local de la chaufferie du bâtiment de la place des Halles no 3 (parcelle n° 115, propriété de la Commune de Lutry). Ce lieu était peu compatible avec les différentes tâches du garde-port qui comprennent entre autres :

- ✦ L'organisation de l'accueil des plaisanciers-visiteurs.
- ✦ La surveillance et la conservation des installations portuaires.
- ✦ La surveillance des pollutions et événements pouvant affecter la sécurité du port et des embarcations.
- ✦ Le balisage
- ✦ L'application des règlements particuliers du port

Après discussion, une solution a pu être trouvée avec la Société de sauvetage qui partage dorénavant le local radio avec notre garde-port. Cet endroit lui permet d'assumer ses tâches administratives dans une véritable petite capitainerie capable d'accueillir et de renseigner les navigateurs et les utilisateurs des places visiteurs.



### **Entretien de la grue du port**

La grue située au Quai Vaudaire est à présent équipée d'une télécommande à câble facilitant les manœuvres de mise à terre ou de mise à l'eau des embarcations.



### **Ruisseau du Bouteillier - remise en état des berges**

En début d'année, nous avons constaté que le ruisseau du Bouteillier avait miné les fondations d'un mur de vigne.

C'est probablement en raison des fortes intempéries de l'année 2014 que le ruisseau est sorti de son lit et a causé des dégâts aux rives.



Les travaux suivants ont été effectués :

- ✚ Déviation provisoire du ruisseau pendant les travaux
- ✚ Creuse en tranchée pour l'assise des blocs d'enrochement
- ✚ Pose d'un drainage derrière le mur
- ✚ Reconstruction du mur de vigne

### **La Lutrive – abattage de trois saules**

Suite à un contrôle, le garde-forestier nous a fait part de ses craintes vis-à-vis de trois saules situés dans le lit de la Lutrive qui, en cas de chute, présentaient un danger pour les passants, les véhicules et les résidents des bâtiments situés à proximité.



Pour éviter les conséquences liées à leur éventuelle chute, la couronne de ces arbres a été élaguée de plusieurs mètres.

### **Stabilisation de la berge sur la rive gauche du ruisseau du Châtelard**

Le chemin de Gruyère a été réalisé en 1987 en lieu et place d'une piste de chantier utilisée pour les besoins des travaux d'améliorations foncières dans le cadre du Syndicat du Châtelard.

Un glissement de terrain a été découvert le 16 décembre 2014 et une visite sur place avec un géotechnicien a permis de prendre les premières mesures de sécurité qui ont consisté uniquement à assurer une surveillance des berges par notre Service de voirie lors de grosses intempéries.



En effet le chemin est appuyé sur des micros pieux qui permettent de maintenir le trafic en toute sécurité.

Le secteur à stabiliser se situe en bordure d'un talus raide du ruisseau du Châtelard, à une distance d'environ 100 mètres en amont du pont franchissant le ruisseau et à quelques mètres d'un confortement de berge réalisé en 2009 en raison d'un glissement de terrain.

Les travaux ont consisté à démolir et à évacuer un mur éboulé sur une longueur de 10 mètres, d'en reconstruire un nouveau au même endroit et de remettre en place et en état le terrain en amont de l'ouvrage.

Les 19 mètres du mur restant ont été confortés à l'aide de clous définitifs et nous avons construit un parement en béton coffré contre l'ouvrage existant.



### **Entretien du lit de la Lutrive dans le secteur des Moulins**

En raison des très fortes précipitations de 2014 et 2015 le lit de la rivière a dû être rétabli en raison de la force torrentielle de l'eau qui a déposé de grandes quantités de matériaux au fond de la rivière.

Cette masse de gravats et de blocs de rocher a relevé dangereusement le niveau du cours d'eau qui a miné les fondations de certaines infrastructures urbaines. Les travaux entrepris cette année ont permis de remettre le cours au bon niveau.



### **Sécurisation des rives du lac**

Cet été une tempête a déraciné un grand tilleul situé à proximité de la Plage.

Dans sa chute, il a fortement blessé d'autres arbres aux alentours qui ont dû être abattus ou élagués afin d'assurer la sécurité du domaine public situé au bord de lac.



## **SPORTS ET LOISIRS**

### **Installation et exploitation d'une patinoire foraine – nouveau contrat**



Suite à la décision en 2010 de la Municipalité d'installer une patinoire foraine et de loisirs à la place des Fêtes, nous avons reçu que des retours positifs tant des écoles de Lutry que des nombreux utilisateurs. Au vu du bien-fondé de cette installation, un nouveau contrat de 5 ans a été passé avec la société La Pati SA pour la location d'une patinoire d'une surface de 360 m<sup>2</sup> comprenant le montage, la mise en glace, l'entretien, la maintenance et le démontage pour une durée de 3 mois par année (décembre à février).

Nous avons demandé à nouveau à la Société de développement de Lutry d'exploiter la patinoire.

### **Place de sports du Grand-Pont**

Notre Service de voirie s'est chargé d'entretenir le terrain de football synthétique du Grand-Pont. La piste de skate a également été rénovée au vu de son usure.



### **Place de sports de Chanoz-Brocard**



Comme chaque année, la voirie a entretenu la pelouse du terrain de football pendant toute la période d'utilisation par le FC Lutry

### **Place de sports du Signal de Bochat**

Vu que la piste de course en tartan n'était jamais utilisée et qu'elle devait être entièrement refaite, elle a été reconvertie en chemin piétonnier



## RÉSEAU D'ÉGOUTS ET D'ÉPURATION

### Chemin des Pâles - Mise en séparatif du collège

Dans le cadre des dispositions fédérales, les eaux claires doivent être séparées des eaux usées. Le collège des Pâles n'étant pas dans les normes, nous avons profité des travaux de transformation du collège pour assainir son système d'évacuation des eaux. Ces travaux ont consisté à mettre en place le long du chemin des Pâles un collecteur d'eaux claires en PVC Ø 250 mm d'une longueur de 90 mètres. Les eaux usées, quant à elles, ont été évacuées dans le collecteur existant.

### Chemin des Bannerettes, chemin des Murets de Grand-Champ - remplacement de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées

Nous avons remplacé les collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires sur une partie du chemin des Bannerettes ainsi que le collecteur d'eaux claires sur une partie du chemin des Murets-de-Grand-Champ jusqu'au ruisseau des Bannerettes.

Le collecteur d'eaux usées, qui comportait un tronçon en béton Ø 150 mm et des joints qui laissaient passer un grand nombre de racines, a été remplacé par un PVC Ø 200 mm et son tracé amélioré.

Sur le tronçon du chemin des Bannerettes, le collecteur d'eaux claires en béton Ø 400 mm et des joints laissant également passer un grand nombre de racines a été remplacé par un PVC Ø 315 mm.



Sur le tronçon du chemin des Murets-de-Grand-Champ, le collecteur présentait une usure importante due à son ancienneté et quelques joints étaient ouverts. Étant donné que celui-ci se situait sous la vigne, il a été décidé de gainer une nouvelle canalisation en PE soudée Ø 315 mm dans la canalisation existante en béton de Ø 400 mm. La vigne en surface n'a donc pas été touchée par ces travaux.

Les travaux de fouille se sont exécutés en travers de chaussée et un accès aux différentes parcelles viticoles a été conservé.

### **Ch. du Chaney et ch. des Chênes – remplacement d'un collecteur EC**

L'ancienne canalisation d'eaux claires en béton Ø 300, dont les joints ouverts laissaient pénétrer un grand nombre de racines, a été remplacée sur la partie supérieure du chemin du Chaney par une canalisation en PVC Ø 315 bétonnée, sur une longueur de 120 mètres. Les raccordements aux grilles de route ont aussi été refaits à neuf.

Au chemin des Chênes, un tronçon de 15 mètres particulièrement détérioré en béton Ø 300, a également été remplacé par une canalisation en PVC Ø 315 bétonnée.



### **Ch. de Mourat - remplacement d'un collecteur EC**

L'ancien collecteur a été remplacé par une canalisation en PVC de 40 cm de diamètre sur une longueur d'environ 80 m'.



### **Rte des Monts-de-Lavaux - remplacement d'un collecteur EC**

Les canalisations remplacées étaient envahies de racines qui menaçaient d'obstruer complètement la section des tuyaux d'évacuation des eaux claires. Pour assainir cette portion de collecteur, les travaux suivants ont été réalisés :

- ✚ Creuse de la fouille sur une grande profondeur, plus de 4 mètres en travers de la route.
- ✚ Démolition des canalisations et des chambres existantes.
- ✚ Mise en place et bétonnage des nouvelles canalisations en PVC.



## STATION D'ÉPURATION DE LUTRY

Les travaux suivants ont été effectués à la station d'épuration :

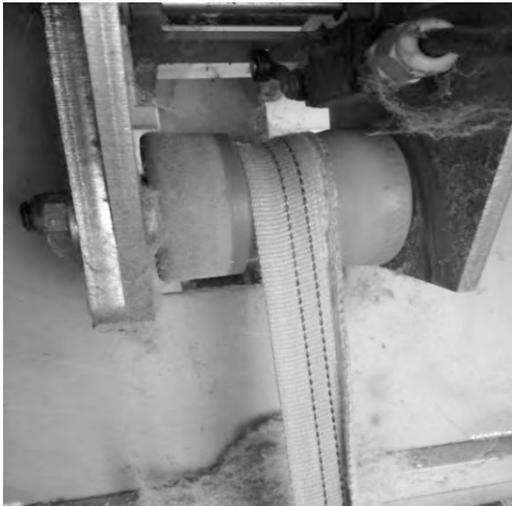
- ✚ Un dispositif d'ancrage a été installé sur le toit du bâtiment pour permettre au personnel de la Step de travailler en toute sécurité lors de l'entretien de la toiture.
- ✚ Des siphons et des conduites usagées ont été changés.



- ✚ Dans le cadre de la sécurité au travail, une révision complète et une mise aux normes de tous les palans de la Step ont été effectuées par une entreprise spécialisée.
- ✚ La SUVA a fait un contrôle du niveau de sécurité des installations et de l'entreposage de différents produits. Le rapport d'inspection établi par leur soin nous permettra de planifier la mise en œuvre des mesures correctrices.

### Station de pompage du Quai Vaudaire

- ✚ La poulie du dégrilleur et la sangle du chariot usagée ont été changées.



- ✚ un « ensacheteur » au bout du compacteur à déchets a été installé afin de réduire les odeurs dans et hors de l'enceinte de la Step.

Auparavant les déchets tombaient directement dans une benne à l'air libre. Désormais ils sont emballés dans un sachet en plastique.



### Station de pompage de Mémise

Pour assainir cette installation vieillissante (1998), cette station de pompage a été complètement remise à neuf.

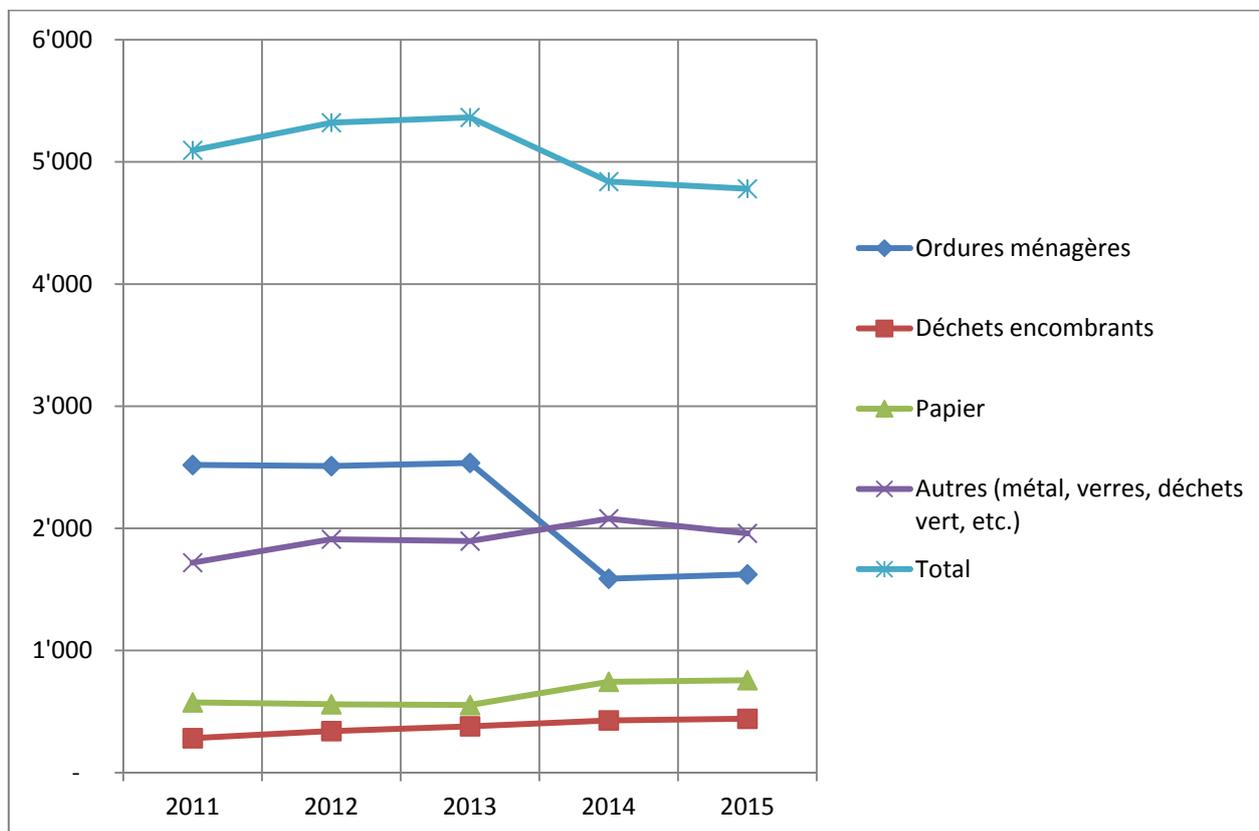
La pompe, la conduite de refoulement, les poires de niveau et l'installation électrique ont été remplacées.



## ORDURES MÉNAGÈRES

Après la forte diminution de la quantité d'ordures ménagères ramassées en 2014, nous observons une stabilisation du tonnage d'ordures ménagères produit sur la commune.

Évolution des quantités ramassées sur les cinq dernières années :



Les ordures ménagères, dont le transport est effectué deux fois par semaine, sont transportées directement à l'usine d'incinération de TRIDEL à Lausanne par le concessionnaire. Depuis l'introduction de la taxe au sac, **77 entreprises** ont choisi la collecte des ordures ménagères en **conteneurs privés pesés**.

La répartition du tonnage 2015 est la suivante :

Déchets ménagers	1'191.02 tonnes	
Vidange des corbeilles publiques	110.44 tonnes	
Conteneurs privés	<u>313.25 tonnes</u>	<b>1'614.71 tonnes</b>

Cela représente 164.8 kg par habitant, soit 0,8 kg de plus qu'en 2014.

## Déchets encombrants

L'enlèvement des déchets encombrants a lieu tous les mois. Les matériaux sont triés sur place, les objets métalliques sont chargés sur une camionnette en vue du recyclage (**113.53 tonnes**) et les résidus combustibles sont évacués à l'usine d'incinération de la TRIDEL (**440.16 tonnes**).

## Papier

Le papier est ramassé deux fois par mois représentant **690.54 tonnes** de marchandises récupérées en vue du recyclage et **74 tonnes** de cartons.

## Verre

La récupération du verre usagé par couleurs séparées est assurée par des containers entreposés sur 9 emplacements répartis sur le territoire communal. Elle a permis de collecter **363.67 tonnes** de verre repris par VétroRecycling.

La collecte de verre dans les quartiers de forte densité de Taillepied, de Burquenet, des Toises et de la Culturaz se fait une fois par mois avec le camion des ordures ménagères. Ce ramassage a permis de récupérer **110.92 tonnes** de verre, ce qui porte la quantité totale collectée à **474.59 tonnes**.

Un montant de **CHF 44'590.15** (montant établi sur le tonnage 2014) a été versé à la Commune par VetroSwiss à titre de remboursement de la taxe anticipée sur le verre. Ce montant couvre les frais de récupération de l'année précédente.

## Récupération du PET

Les emplacements de récupération ont été équipés de containers réservés au recyclage des bouteilles de boisson en PET.

Ces containers sont pourvus d'un sac en plastique qui, lorsqu'il est plein, est transporté par le Service de voirie à Flon-de-Vaux pour y être stocké dans une benne de 35 m<sup>3</sup>. Périodiquement, sur appel de la voirie, l'entreprise Goutte récupère les sacs de PET sans frais pour la Commune. En 2015 ce ne sont pas moins de **35.57 tonnes** de PET qui ont été recyclées.

## Récupération des boîtes métalliques et de l'aluminium

Pour récupérer les boîtes métalliques et l'aluminium, des petits containers pourvus d'un sac en plastique ont été installés sur les places de collecte du verre. Ils sont vidés périodiquement par les employés de voirie et les sacs sont stockés à Flon-de-Vaux en attendant d'être repris gratuitement par l'entreprise Goutte lorsqu'elle récupère le PET. En 2015, **20.39 tonnes** de boîtes métalliques et d'aluminium ont été recyclées.

## Récupération des huiles usées

Les huiles de vidange et les huiles ménagères peuvent être déposées dans des containers spéciaux au Quai Vaudaire, à la Station d'épuration, à la Combe, au chemin de Savoie et à Flon-de-Vaux.

Ces containers sont vidés périodiquement par la ville de Lausanne et l'huile est transportée à CRIDEC pour y être traitée. En 2015, **5100 litres** d'huiles usées ont été récupérées.

### Récupération des textiles usagés

Pour permettre à la population de se débarrasser en tout temps de vieux textiles, le groupement TEX AID a installé, en complément à la collecte des rues, des containers spéciaux aux emplacements du Quai Vaudaire, de la Combe, de Taillepied, de Flon-de-Vaux, d'Escherins, du chemin de Savoie et du Daley.

Ces containers, vidés chaque semaine, ont permis de récupérer **84 tonnes** de textiles usagés au profit de l'activité sociale d'œuvres d'entraide.

### Récupération des piles

Chaque emplacement de collecte de verre est équipé d'un récipient destiné à la récupération des piles usagées qui sont stockées et transportées par la voirie dans une entreprise spécialisée en vue du recyclage. C'est environ **2506 kg** de piles qui sont récupérées annuellement.

### Récupération des déchets de jardins

Les habitants de Lutry ont la possibilité de déposer leurs déchets verts à la Compostière de la Coulette, dans le box en béton réservé à la Commune de Lutry. Ils peuvent également les déposer à la décharge de Flon de Vaux où les déchets sont broyés sur place, sans frais supplémentaire, par l'exploitant de la Coulette qui se charge de leur transport.

Les déchets verts des jardins et espaces publics de la Commune qui proviennent du Nord de la ligne CFF de Berne sont transportés par la voirie directement à la Coulette. Ceux provenant du Sud, le sont à la décharge.

En 2015, ce ne sont pas moins de **1'380.45 tonnes** de déchets verts qui ont été compostées au total.

### Déchets organiques

Le lundi 10 novembre 2014, le Conseil communal a accepté la proposition de la Municipalité de mettre en place un ramassage des déchets organiques (crus et cuits) à titre d'essai.

Cette nouvelle collecte a été mise en place le 1<sup>er</sup> mars 2015. Ce ramassage a impliqué une nouvelle tournée hebdomadaire pour vider les containers à déchets organiques mis à disposition des habitants dans tous les écopoints.



Dans l'attente de la mise en service de la nouvelle usine de méthanisation de la Coulette, ces déchets sont transportés à la SATOM (Villeneuve) par l'entreprise Métraux transports.

Sur les mois 8 mois de collecte **70.73 tonnes** de déchets organiques ont été ramassées. La qualité de ces déchets n'est pas satisfaisante (des sacs en plastique et en papier sont déposés dans les containers) et une nouvelle campagne de sensibilisation sera mise en place.

### Récupération des déchets spéciaux provenant des ménages

Pour permettre à la population de la Commune de Lutry d'éliminer les anciens médicaments, les peintures et autres produits toxiques, la déchèterie de Flon de Vaux dispose de containers sous abris.

Les containers sont vidés une fois par mois par le Service de l'assainissement de la Ville de Lausanne. En 2015, **11.3 tonnes** de déchets spéciaux ont été récupérées, triées et transportées à CRI-DEC.

### Récupération des capsules Nespresso

Tous les écopoints situés sur le territoire communal ont été équipés de containers verts pour la récupération des capsules Nespresso.

**15 tonnes** de capsules ont été transportées, aux frais du fabricant, à un centre de tri où elles sont vidées et nettoyées. L'aluminium est récupéré en vue de son recyclage et le marc de café est composté.

### Tableau comparatif de la collecte des déchets

Récupération	2012		2013		2014		2015	
	Quantité t	Kg/hab.	Quantité t	Kg/hab.	Quantité t	Kg/hab.	Quantité t	Kg/hab.
<b>Ordures ménagères</b>	<b>2510</b>	<b>266</b>	<b>2535.5</b>	<b>266</b>	<b>1587.7</b>	<b>164</b>	<b>1'614.71</b>	<b>164.8</b>
<b>Gros déchets ménagers</b>	<b>340</b>	<b>36</b>	<b>378.84</b>	<b>40</b>	<b>428.02</b>	<b>44.2</b>	<b>440.16</b>	<b>44.92</b>
<b>Ferraille</b>	<b>92</b>	<b>9.7</b>	<b>102.38</b>	<b>10.75</b>	<b>118.13</b>	<b>12.2</b>	<b>113.53</b>	<b>11.59</b>
<b>Papier - carton</b>	<b>560</b>	<b>59.4</b>	<b>553.64</b>	<b>58.10</b>	<b>744.04</b>	<b>76.9</b>	<b>764.54</b>	<b>78.03</b>
<b>Verre</b>	<b>460</b>	<b>48.8</b>	<b>468.87</b>	<b>49.20</b>	<b>476.9</b>	<b>49.3</b>	<b>474.59</b>	<b>48.44</b>
<b>PET</b>	<b>25</b>	<b>2.7</b>	<b>29.36</b>	<b>3.08</b>	<b>35.44</b>	<b>3.7</b>	<b>35.57</b>	<b>3.63</b>
<b>Boîtes métalliques</b>	<b>13</b>	<b>1.4</b>	<b>14.56</b>	<b>1.53</b>	<b>18.24</b>	<b>1.9</b>	<b>20.39</b>	<b>2.08</b>
<b>Déchets spéciaux ménages</b>	<b>7</b>	<b>0.7</b>	<b>9.6</b>	<b>1.01</b>	<b>10.6</b>	<b>1.1</b>	<b>11.3</b>	<b>1.15</b>
<b>Textiles</b>	<b>59</b>	<b>6.2</b>	<b>69.4</b>	<b>7.2</b>	<b>76.2</b>	<b>7.9</b>	<b>84</b>	<b>8.57</b>
<b>Piles</b>	<b>1.8</b>	<b>0.2</b>	<b>1.08</b>	<b>0.12</b>	<b>1.4</b>	<b>0.1</b>	<b>2.5</b>	<b>0.26</b>
<b>Matières organiques</b>	<b>1240</b>	<b>131.6</b>	<b>1186</b>	<b>124.45</b>	<b>1325.2</b>	<b>137</b>	<b>1380.45</b>	<b>140.89</b>
<b>Déchets organiques</b>	<b>--</b>	<b>--</b>	<b>--</b>	<b>--</b>	<b>--</b>	<b>--</b>	<b>70.73</b>	<b>7.22</b>
<b>Capsules Nespresso</b>	<b>12.9</b>	<b>1.4</b>	<b>14.9</b>	<b>1.56</b>	<b>16.9</b>	<b>1.7</b>	<b>15</b>	<b>1.53</b>
<b>Total</b>	<b>5320.7</b>	<b>564.1</b>	<b>5364.1</b>	<b>563</b>	<b>4838.77</b>	<b>500</b>	<b>5027.47</b>	<b>513.11</b>
Récupération	2012		2013		2014		2015	
	Quantité-litre	l/hab.	Quantité litre	l/hab.	Quantité litre	l/hab.	Quantité litre	l/hab.
<b>Huiles usées</b>	<b>4600</b>	<b>0.5</b>	<b>3990</b>	<b>0.42</b>	<b>5510</b>	<b>0.57</b>	<b>5100</b>	<b>0.52</b>
<b>Nombre d'habitants</b>	<b>9424</b>		<b>9530</b>		<b>9675</b>		<b>9798</b>	

## Réaménagement des Ecopoints

Le Conseil communal en novembre 2014 accordait le crédit d'ouvrage (CHF 1'215'000.-) pour réaménager l'ensemble des dix Ecopoints de la commune.

Ces réaménagements ont été déposés à l'enquête publique en été 2015 et ont soulevé 4 oppositions qui ont été toutes levées par la commune.



## Réaménagement de la déchèterie

Au printemps 2015, les travaux suivants pour le réaménagement de la déchèterie ont été exécutés :

- ✚ Réfection totale du revêtement bitumineux
- ✚ Mise en place d'une place de lavage pour les véhicules de la voirie
- ✚ Remplacement du portail actuel par un portail à ouverture assistée électriquement
- ✚ Remplacement de la clôture Sud pour une clôture de 3 mètres de haut
- ✚ Réaménagement du box pour les déchets de la balayeuse
- ✚ Scellement au sol des lampadaires électriques

- ✚ Optimisation des surfaces exploitables de la déchèterie
- ✚ Mise en place d'un lavabo public
- ✚ Pour protéger les escaliers métalliques situés à côté des bennes, des rails de guidage permettant aux transporteurs privés de mettre en place les bennes sans prendre le risque d'endommager les escaliers métalliques ont été installés.
- ✚ Ayant constaté une hausse sensible du volume des déchets encombrants amenés à la déchèterie, nous avons changé la benne existante de 14 m<sup>3</sup> par une de 30 m<sup>3</sup> nous permettant ainsi d'économiser des frais sur le transport.



## SERVICE TECHNIQUE – VOIRIE

### Remplacement du véhicule tout-terrain chasse-neige

Depuis 2001, le Service de voirie a utilisé un véhicule tout-terrain équipé d'une lame à neige. Ayant parcouru plus de 100'000 km, celui-ci occasionnait des frais de réparation de plus en plus élevés. Il a été décidé, de le remplacer par un véhicule tout-terrain répondant aux normes d'émission Euro 5 M et possédant, un filtre à particules fines.



Nous avons profité de l'équiper non seulement d'une nouvelle lame à neige, mais aussi d'une saleuse permettant ainsi d'assurer un service de déneigement de meilleure qualité.

Hormis les travaux d'entretien courant, les employés de la voirie ont réalisé les travaux suivants :

### Pionniers et maçon

- ✚ Reflanchage des chemins et routes de Praz-Balin, de la Cabuse, du Miroir, du Bois-de-la-Chaux, des Moines et du Collège
- ✚ Collaboration avec la Police pour pose de signalisation.
- ✚ Vidange de 1900 sacs de routes en collaboration avec une entreprise.
- ✚ Réparation ponctuelle du domaine routier (nids de poule, scellement de regards).
- ✚ Contrôle, nettoyage et réfection d'accotement de rigoles et de ruisseaux.
- ✚ Réfection et jointoyage des rues pavées du Bourg.
- ✚ Scellement de plusieurs regards et grilles de route.
- ✚ Dallage et pose d'un banc au carrefour Rte de la Claie aux Moines - ch. des Hugonnet.
- ✚ Déménagement du local du garde-port.
- ✚ Nettoyage à la haute pression des estacades du port.



Vidange du dépotoir de la Lutrive et du Mâcheret.



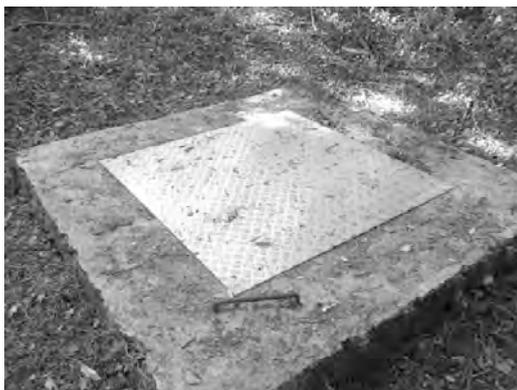
Débroussaillage d'une parcelle communale à La Croix



Réfection dallage du refuge du Bois de la Ville



Remplacement de 5 bancs au débarcadère et à la place des Fêtes



Contrôle et sécurisation des puits de drainage de la ligne CFF

## **Mécanicien**

- ✚ Révisions des machines.
- ✚ Préparation du matériel de déneigement.
- ✚ Pose et réparation de signalisation pour la police.
- ✚ Préparation de véhicules pour l'inspection.
- ✚ Réparation de supports à corbeilles.
- ✚ Réparation de barrières de sécurités le long des routes suite à des accidents.
- ✚ Cours et obtention du permis de cariste.
- ✚ Remplacement de l'aspirateur à gazon
- ✚ Remplacement du gerbeur.
- ✚ Achat et préparation d'un nouveau véhicule avec saleuse et lame à neige
- ✚ Préparation et mise en vente de l'ancien véhicule.

## **Menuisier et peintre**

- ✚ Réfection des bancs publics
- ✚ Marquage routier en collaboration avec la police.
- ✚ Divers travaux de menuiserie pour les collègues.
- ✚ Réparation et confection de mobilier communal.
- ✚ Réparation et contrôle des places de jeux.
- ✚ Fabrication de cibles pour la police.
- ✚ Diverses réparations dans les refuges.
- ✚ Agencement de meubles pour la police.
- ✚ Démontage et évacuation de mobilier de l'école des Pâles.
- ✚ Réfection de la peinture des vestiaires de la plage.
- ✚ Remplacement du carrousel de la place de jeux du Signal de Bochat
- ✚ Pose de moustiquaires aux WC du port Vieux-Stand.
- ✚ Pose de supports d'affiches pour les élections.
- ✚ Construction d'un plancher pour la cage des chiens policiers.

## **Jardiniers (voir rubrique parcs et promenades)**

## Fêtes et manifestations

- ✚ Pâques à Lutry
- ✚ Fête villageoise de Savuit
- ✚ Brocante sur les quais
- ✚ Tournoi de tennis
- ✚ Inauguration des nouveaux bâtiments de l'EMS le Marronnier
- ✚ Inauguration des pavillons scolaires et de la nouvelle salle au Collège de La Croix
- ✚ Urbantrail des Singes
- ✚ Joutes sportives des écoles
- ✚ Régates du Port de Lutry
- ✚ Passeport vacances
- ✚ Concerts d'été sur le Quai Doret
- ✚ Fête du sauvetage
- ✚ Fête Nationale du 1<sup>er</sup> août
- ✚ Exposition 100 ans Walter Mafl-
- ✚ Course des écoliers à travers Lutry.
- ✚ Tournoi de pétanque.
- ✚ Fête des Vendanges
- ✚ Pressée de l'Association du vieux pressoir
- ✚ Marathon de Lausanne
- ✚ Décoration de Noël
- ✚ Loto des Aînés
- ✚ Patinoire
- ✚ Marché de Noël
- ✚ Ventes des sapins de Noël
- ✚ Souper du personnel

## Divers

- ✚ Ramassage des sapins de Noël, env. 400
- ✚ Distribution des fournitures scolaires
- ✚ Aide aux concierges des collèges
- ✚ Aide à la STEP
- ✚ Pose d'affiches de sécurité routière
- ✚ Nettoyage de tags
- ✚ Confection de tonneaux poubelles
- ✚ Transports pour la direction des écoles
- ✚ Transports des bourbes pour les vignerons de la commune
- ✚ Capture de 5 pigeons et 17 taupes
- ✚ Raccordement provisoire des robinets du port communal
- ✚ 1415 heures de déneigement (hiver 2014-2015)
- ✚ 717 heures pour la Fête des Vendanges
- ✚ 283 heures de balayeuse de trottoirs et parking
- ✚ 920 heures de balayeuse de route, dont :
  - 445 h. sect. I
  - 208 h. sect. II
  - 120 h. sect. III
  - 147 h. sect. IV



## POLICE

**L'Association Police Lavaux**, intégrée au tissu sécuritaire vaudois, assure la sécurité publique de plus de 20'000 habitants sur six communes de l'ancien district de Lavaux.

Pour exercer sa mission, elle dispose d'un poste de police principal en ville de Lutry, d'un poste secondaire à Chexbres et d'un bureau dans le chef-lieu du district, à Cully.

Les éléments en notre possession semblent démontrer que les décisions politiques prises durant cette législature ont été judicieuses. En effet, la maîtrise du budget est avérée, la sécurité publique garantie avec une baisse d'environ 20% des délits.



Nous vous invitons à parcourir le rapport de gestion 2015 de l'Association qui relate dans les détails l'entier des activités réalisées durant cet exercice. Vous y trouverez également de multiples données statistiques par commune. Celles-ci sont accessibles sur le site internet de l'organisation ([www.apol.ch](http://www.apol.ch)) (onglet organisation – Conseil intercommunal – préavis 2016).

Outre les actes métier police, le personnel de l'Association effectue une multitude de mandats au profit des communes et de leurs administrations. Ceux se rapportant à la Commune de Lutry sont développés ci-après.

### Police administrative

#### MANIFESTATIONS CONTROLEES

Nous constatons chaque année une hausse du nombre de manifestations dans la région (1'780 sur les territoires desservis, dont 628 (489 en 2014) pour la Commune de Lutry. Nous nous réjouissons bien évidemment de cette attractivité et des retombées positives pour Lutry. Nous relevons toutefois que la très grande majorité des manifestations organisées nécessite un encadrement particulier par des policiers ou des assistants de sécurité publique et la mise en place de signalétique spécifique, compte tenu notamment de la carence permanente de places de stationnement, que ce soit dans le bourg, dans sa périphérie ou dans les différents hameaux composant le territoire.

#### **Autorisations pour manifestations :**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
▪ permis temporaires	51	35	46
▪ tombolas	10	4	9
▪ lotos	3	3	4

## ETABLISSEMENTS PUBLICS

- « Ilot du Parc, » : le 22.04.2015, annulation licence, cessation d'activité au 04.08.2013,
- «Le Bourg 7 », le 16.02.2015, cessation d'activité,
- «Cantinetta Meal », café-restaurant, nouveau gérant, M. Frédéric Mauger,
- « Auberge de Lavaux », nouveau gérant, M. Christoph Rod,
- « Fleur de Pains SA », nouveau gérant, M. Stéphane Simon,
- « Restaurant de la Croix », nouveau gérant, M. Silvio Bianchi,
- « Buffet de la gare », nouveau gérant, M. Rurico Da Cunha Tiago,
- « Café de la Tour », nouveau gérant, M. Hugues Gerigne,
- « Domaine du Daley », adaptation de la licence.

### Permissions de café :

Les débits de boissons de la commune ont bénéficié de 40 heures de prolongation d'ouverture (45 en 2014 et 28 en 2013).

▪ 20 permissions à	CHF	5.- (1 h.)	CHF	100.--
▪ 10 permissions à	CHF	13.- (2 h.)	CHF	130.--
▪ 0 permission à	CHF	21.- (3 h.)	CHF	0.--

Total	CHF	230.--
-------	-----	--------

### Registre des entreprises :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>Nombre d'entreprises inscrites au registre</b>	<b>907</b>	<b>904</b>	<b>922</b>
▪ nouvelles inscriptions,	66	35	212
▪ radiations (déménagements, cessations d'activités, etc.)	52	58	294
▪ * modification sur programmes informatiques commune / canton (changements d'adresses, changements de directions, conseils d'administration, changements d'activités diverses, etc).	19	364	

### Denrées alimentaires :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
▪ contrôles effectués par le Service de la Consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)	29	17	22
▪ avertissements	..*	8	1
▪ dénonciations	..*	0	0

\*Les services étatiques refusent de nous transmettre les détails.

**Taxe communale de séjour :**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
▫ <b>encaissement taxes</b>	<b>43'465.-</b>	<b>51'952.-</b>	<b>35'989.-</b>
▫ hôtels de Lutry	26'500.-	29'520.-	21'070.-
▫ résidences secondaires + locations	5'402.-	5'225.-	4'823.-
▫ chambres d'hôtes	5'913.-	11'652.-	9'282.-
▫ camping	5'649.-	5'554.-	5'636.-

**Divers :**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
▪ bulletins d'hôtels (nuitées)	12'547	15'643	14'756
▪ chiens recensés	423	411	389

**Notifications diverses :**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
▪ commandements de payer	606	328	414
▪ objets trouvés	260	242	219
▪ objets restitués	116	81	97
▪ mandats d'amener pour office des poursuites	37	34	7

**PORT**

L'attractivité des installations portuaires communales est toujours avérée. Dans un souci d'application rigoureuse des règlements et directives en vigueur et surtout par souci d'impartialité, nous conduisons très régulièrement des inspections qui révèlent presque à chaque fois une situation particulière. Durant cet exercice, nous n'avons pas été contraints d'ouvrir une action en justice envers un bénéficiaire de boucle d'amarrage ou un navigateur peu scrupuleux des règlements fédéraux, cantonaux et communaux.

La mise en œuvre d'une anonymisation de la liste d'attente par codage, visible sur le site internet communal, permet à chaque citoyen de suivre sa progression dans le listing.

Deux places d'amarrage ont été attribuées à la suite du renoncement des bénéficiaires. Quatre places de stationnement à terre ont été accordées, également à la suite du renoncement des navigateurs. De plus, nous recensons trois nouveaux locataires ayant repris la place d'un parent décédé.

**Situation des listes d'attente :**

Amarrage dans le port :	domiciliés à Lutry	283
	domiciliés hors commune	128
Stationnement à terre :	domiciliés à Lutry	18
	domiciliés hors commune	39



Les policiers ont conduit, pendant l'été 2015, 37 interventions de police, délivré 29 avertissements (circulation de cyclistes, etc..) et dénoncé 11 personnes pour des procédures découlant d'infractions diverses.

## PARKINGS

État de situation des locations

Possession	:	285	places	-	490	abonnements
Savuit	:	75	places	-	49	abonnements
Corsy	:	102	places	-	31	abonnements
Combe	:	117	places	-	82	abonnements
Croix	:	37	places	-	20	abonnements
Vaudaire	:	83	places	-	46	abonnements
Macarons B	:	32				
Macarons C	:	26				
Macarons F	:	5				
Macarons G	:	1				

### **Macarons - Plan des secteurs « B » et « C »**



*Taillepiéd – Culturaz – Sermotier – Toises – Curtinaux*



### **Modification du régime du stationnement à la route de la Conversion sur le parking dit de « la Distilleuse »**

Nous recevons très régulièrement des plaintes des habitants et des commerçants du Voisinand supérieur des bâtiments des Champs et du centre commercial Coop arguant d'une carence en matière de stationnement dans le secteur et d'un grand nombre de voitures ventouses dans le périmètre. Ainsi, la Municipalité a décidé d'instaurer un régime payant sur cette surface de stationnement.



### **Modification des tarifs horaires sur les parkings du Sud de la commune**

A la fin du second semestre 2015, nous avons mis en application les nouveaux tarifs décidés par la Municipalité en 2014 sur les aires de stationnement payantes du Sud de la commune. Les nouveaux tarifs horaires se déclinent comme suit :

	<b>Lundi - dimanche</b>	
	<b>07h00 - 22h00</b>	
- CHF 0.80		1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> heure
- CHF 1.50		3 <sup>ème</sup> heure
- CHF 2.--		dès la 4 <sup>ème</sup> heure.

## CIMETIÈRE

Durant l'exercice écoulé, nous avons enregistré 161 décès. 128 personnes ont été incinérées alors que 31 ont été inhumées au cimetière de Flon-de-Vaux ou dans d'autres communes.

Tombes enfant	0
Tombes à la ligne	7
Tombes cinéraires	3
Columbarium	12
Jardin du souvenir	7
Niches en concession	3
Concession de corps	5

### **Décès enregistrés :**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Total décès enregistrés	161	153	150
▪ inhumations à Lutry	12	9	5
▪ incinérations	128	134	131
▪ dépôts d'urnes et de cendres à Lutry	25	45	38
▪ concessions de corps accordées à Lutry	3	1	0

## RÉSEAU ROUTIER

### **Circulation**

La Municipalité, dans sa séance du 16 mars 2015, a décidé, pour la 28<sup>e</sup> année consécutive, de reconduire les restrictions de circulation et de parcage dans les rues du Bourg. Celles-ci ont été actives en restrictions fixes du 5 juin au 27 septembre 2015 tandis que les restrictions « week-ends » ont été mises en place du 3 avril au 4 juin 2015 et du 28 septembre au 25 octobre 2015.

## SIGNALISATION

Ch. des Toises, signaux 4.18 OSR « parcage avec disque de stationnement » 3x, 1 cadre, 1x cadre plaque de rue ; stock suite à un vol, 1x 4.08 OSR « sens unique », 2x 4.09 OSR « impasse », 2x 2.01 OSR « interdiction générale », 2 x panneau « réservé », 1x plaque orange ; ch. du Crochet, vandalisme, 1x 2.01 OSR « interdiction générale » ; rte du Crochet, vol, 1x plaque de rue et cadre ; rte du Village, 2x 4.21 OSR « parking couvert », 1x cadre, 1x 3.02 OSR « stop », 1x cadre, 1x 2.19 OSR « hauteur maximale », 1x cadre ; ch. des Pâles 5 x 4.18 OSR « parcage avec disque de stationnement » 3 supports, 2 cadres, 3 socles en béton ; rte des Monts-de-Lavaux, usure, 1 miroir routier ; collège de la Croix, 1x 2.01 OSR « interdiction générale », 1 support, 2x 3.02 OSR « stop », 2x supports, 1x 2.01 OSR « interdiction générale », 1 support, 2 socles en béton ; ch. des Marionnettes, 1x 2.50 « interdiction de stationner », 1 support, 1 socle en béton ; rte du Crochet, 2x 1.07 OSR « chaussée rétrécie », 2x socles en béton, 2 supports, 1 cadre pour signalisation d'entrée de localité ; stock, 1x 4.08

OSR « sens unique » ; ch. de Crêt-de-Plan, usure, 1 miroir ; Grande-Rue, panneau « cycles excepté » ; rte de la Corniche, 1x 1.27 OSR « signaux lumineux » ; stock, 7x panneau prévention routière à clip ; rte de Lavaux 216, 1 bordure en caoutchouc ; ch. des Barattes, 1x plaque de rue, 1 support, 1 socle en béton ; ch. de la Branche, 2x 2.16 OSR « poids maximal » ; stock, 4x, bandes de barrage rouge/blanc ; stock, 2x 4.17 OSR «parcage motos » et « case handicapé » ; stock, 5x bandes temporaires pour signaux ; rte d'Ouchy, vandalisme facturé restaurant La Cantinetta, 1x 2.02 OSR « accès interdit » ; ch. des Pâles, 2x 2.50 OSR « interdiction de stationner » juge de paix ; rte de la Conversion, 5x 4.20 OSR « parcage contre paiement », 2cadres, 2 autocollants ; ch. de la Pépinière, 4x 4.18 OSR « parcage avec disque de stationnement », 2 cadres ; ch. des Marionnettes 2x 4.18 « parcage avec disque de stationnement », 2 supports, 2 socles en béton ; ch. de la Cornèle, 5x 4.18 OSR « parcage avec disque de stationnement », 4 supports ; rte du Landar, fuite après accident, 1x borne jaune/noir, 1 socle en béton ; rue des Tanneurs, 1x 4.18 OSR « parcage avec disque de stationnement », 1 support, 1 socle en béton.

## MARQUAGE

**Ch. du Miroir**, bande longitudinale pour piétons 6.19 de l'OSR; **Rte des Monts-de-Lavaux et Rte de la Croix**, 8 cases de stationnement; **Ch. de Plantaz**, «cassis » ; **Rte de Sermotier**, zone de stationnement et «Cédez le Passage » ; **Rue du Village**, ligne de guidage et «cassis » ; **Rte de Belmont**, passage pour piétons ; **Ch. de la Cornèle**, ligne de stationnement interdit 6.22 de l'OSR ; **Ch. du Petit Bochat**, ligne d'arrêts interdits, 6.25 de l'OSR ; **Ch. des Pâles**, zone de stationnement et cassis ; **Ch. du Beau-Pré**, passage pour piétons ; **Ch. du Beau-Pré**, «Cédez le passage » ; **Rte de Savuit**, zone de stationnement ; **Place des Fêtes**, case handicapé.

Cela a représenté **507 kg.**

## RESEAU ROUTIER

Les autorités, qui restent interpellées par le nombre important de conducteurs ne respectant pas les limitations de vitesse sur les routes Landar – Conversion, ont décidé de mettre en place à demeure un afficheur de vitesse permettant une sensibilisation des usagers. Cet équipement a été positionné en amont du carrefour de Corsy-Pépinière-Cornèle.



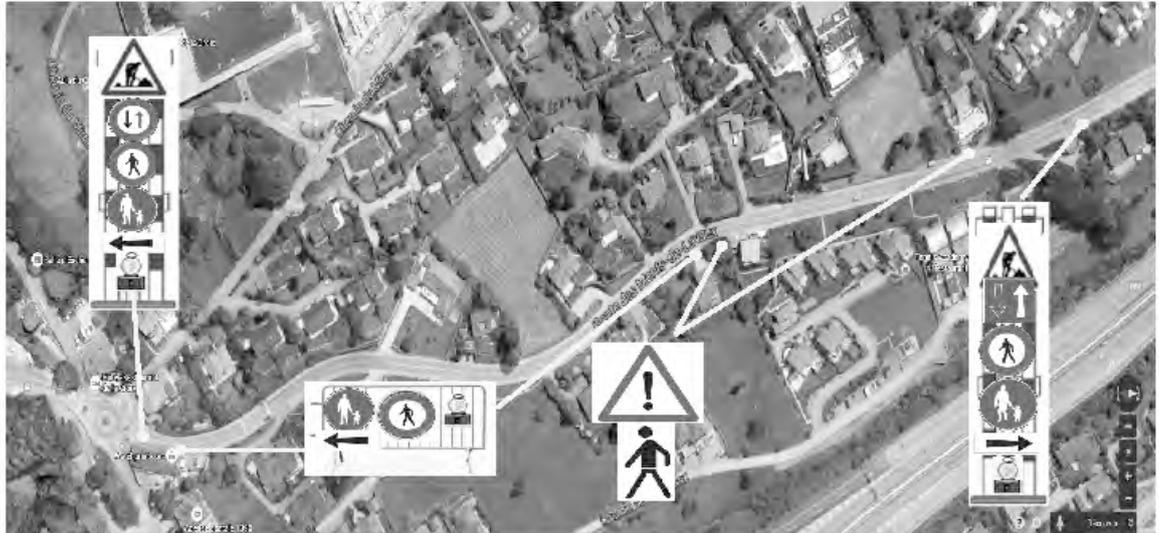
Quelques semaines après la mise en œuvre de cet afficheur de vitesse et à la rentrée des vacances d'été, nous avons décidé de procéder à une analyse d'efficacité de ce type d'équipement. Les relevés ont démontré qu'il nous reste encore beaucoup de travail de prévention et de sensibilisation puisque les 85 % des usagers pratiquent encore, juste en dessous de l'afficheur, une vitesse de 64 km/h. sur un tronçon limité à 50 km/h. !

## CHANTIERS

La Direction de police a procédé à la légalisation de 41 plans de signalisation de différents chantiers.



Chantier de La Croix/Lutry – rte des Monts-de-Lavaux – septembre 2015



Sgtn Bourquenoud – 04.06.2015

Notre organisation effectuée, au profit de la collectivité locale, nombre de mesures sur les routes communales, notamment la charge des véhicules et la vitesse au moyen d'appareils spécifiques. La réalisation de ce mandat permet à la collectivité un gain financier, nos relevés étant reconnus par les bureaux d'ingénieurs en trafic.

Ces mêmes documents permettent également à l'autorité exécutive une analyse rationnelle lorsqu'elle reçoit des plaintes ou lettres-pétitions provenant d'habitants, de riverains, de commerces ou entreprises.



## **SERVICE DU FEU**

**Effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2015**

### **Etat-Major :**

Commandant	Maj Olivier GAY
Remplaçant du cdt	Cap Yann TORNARE
Chef de l'instruction	Cap Yves SCHLIENGER
Chef matériel	Cap Gilles LASSUEUR
Quartier-Maître	Cap Sébastien BAEHLER
Chef du site de Pully	Cap Sébastien CORNUZ
Chef du site de Lutry	Cap Eric BEZENÇON
Chef du site de Belmont	Cap Yann TORNARE
Secrétaire	François WULLIEMIER

Etat-Major	7
Officiers	14
Sous-officiers	42
Appointés et sapeurs	119
Recrues	29
<b>Total effectifs</b>	<b>211</b>

### **Commission consultative du feu**

Sa composition pour 2015 a été la suivante :

- M. Martial LAMBERT, Président, conseiller municipal de Pully
- M. Daniel DELAPLACE, conseiller municipal de Belmont jusqu'au 30 juin
- Mme Nathalie GREINER, conseillère municipale de Belmont dès le 1<sup>er</sup> juillet
- M. Gérald FONTANNAZ, conseiller municipal de Paudex
- M. Pierre-Alexandre SCHLAEPPI, conseiller municipal de Lutry
- M. Didier CORNUZ, Pully
- M. Kilian DUGGAN, conseiller communal de Lutry
- M. Jean-François FARINELLI, conseiller communal de Paudex
- M. Claude-Alain MORET, Belmont
- Maj Olivier GAY
- Cap Yann TORNARE

La commission du feu s'est réunie à 4 reprises pour notamment:

- Contrôler les comptes 2014
- Examiner le budget 2015
- Valider les propositions soumises par l'Etat-Major
- Présenter l'audit demandé par l'ECA (VIDIS)

## Etat-Major

Il s'est réuni en moyenne une fois par mois afin de :

- Organiser et planifier les structures du SDIS.
- Assurer la direction et la gestion du corps.
- Etudier le renouvellement du matériel et des véhicules.
- Etablir le programme des exercices 2016.
- Représenter le SDIS Ouest-Lavaux dans diverses manifestations, à savoir : rapport des officiers de Lausanne, monument aux morts des sapeurs-pompiers, rapports de l'APOL et de Police Est-Lavaux, rapport de l'ORPC des régions Pully et Lavaux-Oron, assemblée de la FVSP (Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers), etc.
- Assister aux diverses séances organisées par l'ECA

Cela représente pour l'état-major: **1372** heures de travail administratif

**Il est à rappeler que les heures précitées ne font pas partie des heures d'exercices ni des heures d'intervention, mais qu'elles correspondent à du travail administratif de gestion, organisation et représentation.**

## Exercices 2015



Le programme des exercices 2015 pour les sections DPS, DAP et recrues a été préparé par le responsable de l'instruction le cap Yves Schlienger.

Récapitulatif des exercices :

- Exercices DAP : 7
- Exercices DPS : 81
- Exercices ARI : 52
- Exercices Recrues : 7
- Cours de cadres Off s-off : 3

Cela représente : 6165 heures d'exercices effectués par l'ensemble des pompiers du SDIS Ouest Lavaux.

Les sections DPS ont pu parfaire leur formation dans le nouveau centre d'entraînement des sapeurs-pompiers à la Rama.

En plus des exercices :

- Formation continue pour les chauffeurs poids lourd
- Préparation des élèves au permis C1 118
- Préparation des candidats aux divers cours cantonaux.
- Cours techniques : ECA – AVISP Association vaudoise des instructeurs sapeurs pompiers

### Instruction

Basée sur les directives cantonales de l'ECA et de la FSSP, l'instruction s'est déroulée au niveau des sections.

Les thèmes d'instruction 2015 de l'ECA étaient les suivants : Nouveau règlement de base et action opérationnelle.

Le programme des exercices pour le DAP, le DPS, les porteurs **ARI** (*Appareils Respiratoires Isolants*) a et les recrues été préparé par le Cap Yves Schlienger.

### Rapport annuel



Le jeudi 26 mars 2015, a eu lieu à Pully le premier rapport du SDIS Ovest-Lavaux. Cette cérémonie a réuni tous les soldats du feu, les autorités des quatre communes et divers invités (cadres de l'ECA, des corps de police, de la Protection civile, etc.).

Après les allocutions de MM. Martial Lambert, Municipal du feu de Pully et Président de la Commission consultative, Olivier Gay, Commandant du SDIS Ovest-Lavaux, Marc-Olivier Glur et Daniel Delaplace, Municipal de Belmont, un repas dînatoire a été servi.

## **Recrutement**

Le 5 novembre 2015 a été organisé, à la Grande Salle de Paudex, le recrutement pour le SDIS Ouest-Lavaux.

Ont été informés du recrutement les habitants des Communes de Belmont, Lutry, Paudex et Pully nés entre 1975 et 1997. Une cinquantaine de personnes étaient présentes. 23 d'entre elles ont été recrutées afin d'effectuer leur école de recrue. Un recrutement auprès du personnel communal de Pully et Paudex a été effectué pour les interventions de jour. 3 employés communaux de la Ville de Pully et 1 de Paudex ont été intéressés à suivre la formation de pompier afin de participer aux interventions de jour.

## **Cours de formation cantonal**

En 2015, Les officiers, sous-officiers et sapeurs, *soit 86 personnes*, ont suivi 350 jours. Cela représente : 2912 heures de formation cantonale

## **Journée technique des commandants du district de Lausanne**

La journée technique a été organisée par l'ECA. Lors de cette journée, différents thèmes ont été organisés par le SDIS de la Mère.

## **Rapport des commandants du district**

Il a été organisé par le SDIS Mère. Les commandants du district de Lausanne se sont réunis dans le site du Mont-sur-Lausanne. Lors de ce rapport, l'inspecteur régional, maj. Pascal Delessert, et l'inspecteur S.D.I.S. maj. Christian Ménétrety nous ont informés des nouvelles directives de l'ECA

## **Acquisition de matériel et équipement**



Le SDIS Ouest-Lavaux a fait l'acquisition de matériel pour un montant de CHF 57'159.- afin de renouveler l'équipement personnel, le matériel d'instruction et celui d'intervention. De plus, il a fait l'acquisition d'un véhicule Mercedes Vito pour le transport de personnel au prix de CHF 49'650.-.

## **Locaux caserne**

Nous avons fait l'acquisition du local de lavage des véhicules de la Ville de Pully qui se trouve à côté de la caserne afin de pouvoir y mettre les nouveaux véhicules mis à disposition de l'ECA ou achetés par le SDIS Ouest-Lavaux.

Mise en place dans la caserne de Lutry d'un magasin matériel pour l'ensemble du SDIS Ouest-Lavaux

## Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers

L'assemblée vaudoise des délégués sapeurs-pompiers a été organisée par le SDIS Oron Jorat le 2 mai. Lors de cette assemblée, plusieurs concours ont été organisés. Le SDIS Ouest-Lavaux a participé brillamment au concours motopompe avec une septième place, au concours ARI avec une équipe à la troisième place et une équipe à la quatrième place. Quatre sapeurs-pompiers ont participé au gymkhana : en cat. d'âge -30 ans : Cyril Stuber (3<sup>ème</sup>) Pirat Timothé (18<sup>ème</sup>).

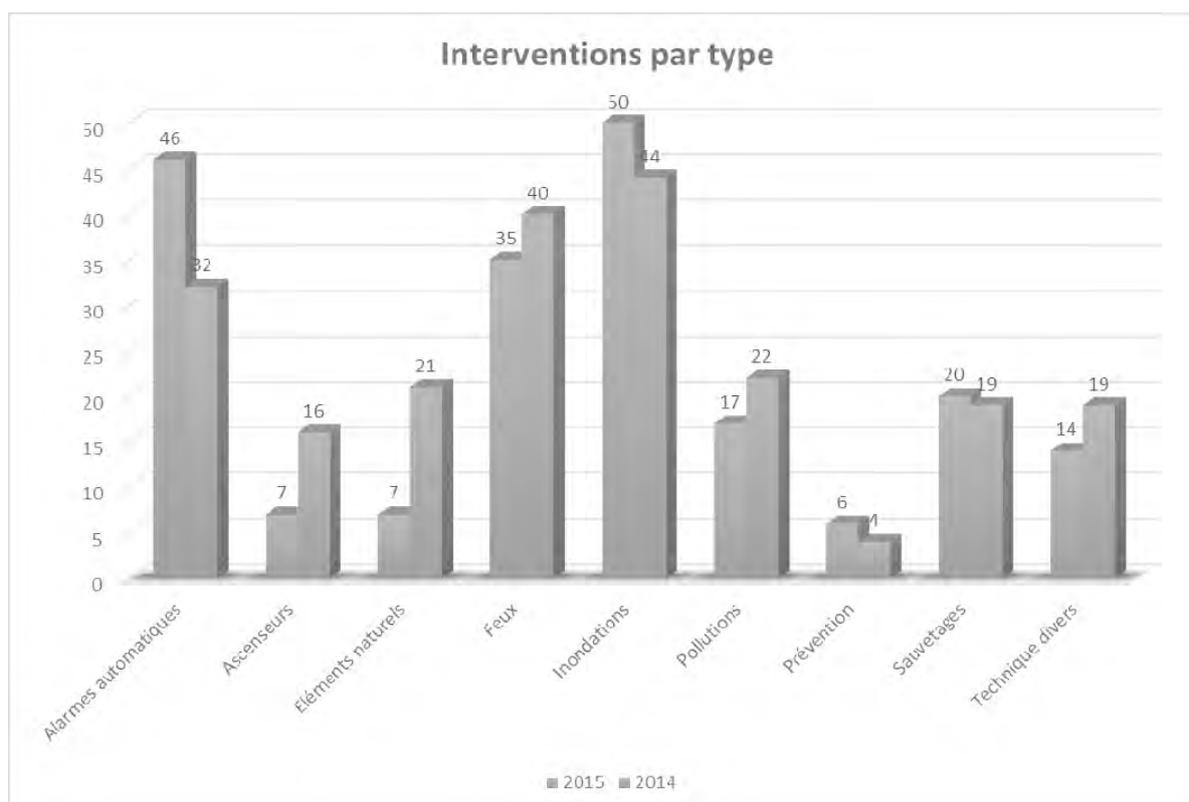
## Démissions et départs

Plusieurs officiers, sous-officiers et sapeurs ont fait valoir leur droit à la retraite ou ont démissionné pour diverses raisons. Les membres ayant servi durant une période de 20 ans et plus reçoivent un diplôme de la FVSP.

## Interventions



En 2015 le SDIS Ouest-Lavaux est intervenu à **217** reprises. Ces interventions sont réparties de la manière suivante :



### **Répartition des interventions dans le temps**



### **Activités sportives**

Le SDIS Ouest-Lavaux a participé à plusieurs manifestations sportives organisées par les sociétés locales des 4 communes.

Afin que les pompiers puissent se préparer physiquement, une salle de gym a été mise à disposition des membres du SDIS

### **Le personnel du SDIS ouest lavaux a été mis à disposition des communes afin de :**

1. Garantir la sécurité lors :
  - de la fête nationale du 1er août sur les 4 communes
  - de la Course à Travers Pully
  - du Marathon de Lausanne
2. Encaisser les entrées lors de la Fête des Vendanges de Lutry
3. Organiser le parcage lors de manifestations sur les Communes de Paudex et Belmont.

# ETABLISSEMENT SCOLAIRE 2015

## 1. COÛTS DE FONCTIONNEMENT

### 1.1. PRINCIPES GENERAUX

Depuis l'année 2014, l'école a passé de la loi scolaire du 12 juin 1984 à la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (LEO). Les compétences et responsabilités des communes et subséquemment les dispositions financières sont régies par les art. 27 à 30 et l'art 132 (LEO).

Sont à la charge des communes :

- les bâtiments, locaux, infrastructures et mobilier scolaire
- les transports scolaires
- les devoirs surveillés
- les cantines scolaires
- les camps
- l'accueil des élèves en dehors des heures d'école (n'est pas mentionné dans ce rapport).

Les activités culturelles et sportives ont pu être ajoutées au présent rapport grâce à la générosité de la commune.

### 1.2. AIRE DE RECRUTEMENT

Le lieu de scolarité et les dérogations à l'aire de recrutement sont régis par les articles 63 et 64 (LEO).

Actuellement et jusqu'en 2016, une partie des élèves domiciliés à Lutry (VP) se rendent à l'établissement scolaire de Pully.

Des dérogations peuvent être accordées par le département, notamment en cas de changement de domicile au cours de l'année scolaire, de manière à permettre à l'élève de terminer l'année scolaire dans la classe où il l'a commencée, ou en raison d'autres circonstances particulières appréciées par le département.

Sous réserve d'un accord différent entre les parties intéressées, l'entité scolaire recevante peut demander à la commune dont l'élève devrait suivre normalement les classes le versement d'un écolage. Les communes de la région Lavaux et de la région lausannoise facturent systématiquement CHF 1'300.- par élève primaire ou secondaire (nouveau tarif entré en vigueur cette année). Cet écolage est mis à la charge des parents lorsque le motif de ces derniers est d'ordre du confort personnel et non consécutif à l'organisation scolaire.

Pour l'année scolaire 2015/2016, 13 élèves sont au bénéfice d'une dérogation ; ils se répartissent comme suit :



### **3. ACTIVITES DIVERSES**

#### **3.1 DEVOIRS SURVEILLES**

Selon l'art. 29 de la LEO, dès la rentrée 2013, les communes mettent à disposition les locaux et infrastructures nécessaires à la mise en place des devoirs surveillés qui sont proposés au moins 3 jours ouvrables durant la semaine.

##### **1-6P**

GRAND-PONT - de 15h35 à 16h35

Lundi - 2 groupes totalisant 16 él. / Mardi - 2 groupes (jusqu'au 30 novembre 2015) totalisant 13 élèves) dès le 1<sup>er</sup> décembre 2015 1 groupe totalisant 13 él. / Jeudi - 2 groupes totalisant 18 él.

CORSY - de 15h35 à 16h35

Lundi - 1 groupe de 4 él. / Mardi - 1 groupe de 8 él.

##### **7-8P et 9-10ème**

LA CROIX - de 12h30 à 13h30

Lundi – 2 groupes totalisant 31 él. / Mardi – 3 groupes totalisant 39 él.

Jeudi – 2 groupes totalisant 35 él.

La participation demandée aux parents est de :

Fr. 70.- par année pour une fois par semaine

Fr. 140.- par année pour deux fois par semaine

Fr. 210.- par année pour trois fois par semaine

#### **3.2 CAMPS DE SKI 2015**

Du 12 janvier au 20 février 2015, 18 classes ont participé à un camp de ski au chalet de la Colonie de vacances aux Mosses.

Les élèves de la 6<sup>ème</sup> année primaire à la 10<sup>ème</sup> année secondaire y séjournent une semaine. Pour les 6 semaines, on y a dénombré 325 élèves - 24 maîtres – 45 moniteurs ainsi qu'un cuisinier et un aide de cuisine.

#### **INFORMATIONS SUR LES COÛTS**

Prix demandé : **Fr. 182.-** avec une réduction de CHF.10.- s'il y a 2 enfants dans une même famille qui partent en camp durant l'année (réduction de CHF 40.- dès 3 enfants en camp durant l'année).

**Participation moyenne des parents : CHF 169.47**

**Coût réel par élève (location comprise) : CHF 349.04**

**Participation communale : CHF 147.14**

**Participation de l'État : CHF 32.43 (sous réserve)**

La participation de l'État aux camps a fait l'objet d'une nouvelle directive (2015). Cette dernière invite désormais les communes, sur décompte présenté par l'établissement scolaire, à facturer à l'État les frais engendrés par le personnel - au bénéfice d'une formation reconnue - qui encadre les élèves. Au final, la participation de l'État est plus élevée ; les chiffres à cette heure sont établis mais, puisqu'il s'agit d'une nouveauté, ils le sont sous réserve de leur validation par l'État.

Le prix de revient est de CHF 349.- par élève pour 5 jours. Les parents participent à raison de CHF 182.- par enfant (y compris l'abonnement). Une réduction étant accordée pour les familles nombreuses, la participation moyenne par enfant se monte à CHF 169.-, celle de l'État à CHF 32.- (sous réserve) et celle de la Commune à CHF 147.- (montants arrondis).

#### Historique

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de classes	21	20	21	19	17	15	18
Nombre d'élèves	399	386	383	363	288	273	325
Coût total par élève	324	324	326	357	381	361	349
Participation moyenne des parents	167	161	161	172	170	171	169
Participation communale	97	105	105	122	141	118	147
Participation de l'État	59	57	63	63	70	73	32
Coût nourriture par personne/jour	8.43	7.49	8.75	10.20	10.62	8.04	8.07

### 3.2 ÉCOLE A LA MONTAGNE 2015

1 classe de 1-2P, 4 classes de 3- 4P, 3 classes de 5-6P ont participé à des séjours d'école à la montagne aux Mosses du 26 mai au 26 juin 2014.

Durée des séjours :

Un camp 1-2P de 3 jours, 2 camps 3-4P de 4 jours, 2 camps 5-6P de 5 jours.

Cela représente 146 élèves, 8 maîtres, 20 personnes accompagnantes, 1 cuisinier (qui a participé aux 5 camps)

#### INFORMATIONS SUR LES COÛTS

Prix demandé : **CHF 85.- pour les 1-2P, CHF 100.- pour les 3-4P et CHF 120.- pour les 5P** avec une réduction de CHF 10.- par enfant s'il y a 2 enfants dans la même famille, et de CHF 20.- par enfant dès 3 enfants dans la même famille.

**Participation moyenne des parents 1-2P : CHF 75.16 / 3-4P : CHF 93.01 / 5P : CHF 115.44**

**Coût réel par élève (location comprise) : CHF 276.81**

**Participation communale : CHF 177.82**

<b>RÉCAPITULATIF CYP 1-2-3-4-5P</b>	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	CYP	CYP	CYP	CYP	CYP	1-2-3- 4-5P	1-2-3- 4-5
<b>Participation des parents</b>	102.30	107.37	100.48	88.31	92.41	78.15	98.99
<b>Coût réel par élève</b>	251.20	240.85	258.77	216.61	285.36	241.05	276.81
<b>Participation communale</b>	148.90	133.50	158.29	138.41	196.10	162.90	177.82
<b>Nombre d'enfants</b>	161	38	176	65	117	278	146
<b>Nombre de participants total</b>	190	47	204	75	150	328	179

#### **RÉCAPITULATIF CIN 1-2P**

	2006	2008	2010	2012	2013
	CIN	CIN	CIN	CIN	CIN
<b>Participation des parents</b>	71.37	72.37	71.65	73.39	68.83
<b>Coût réel par élève</b>	142.75	155.95	207.10	216.61	285.36
<b>Participation communale</b>	71.39	83.58	135.45	138.41	196.10
<b>Nombre d'enfants</b>	139	131	106	137	18
<b>Nombre de participants total</b>	178	158	135	170	23

### 3.4 ÉDUCATION ROUTIÈRE

L'objectif de ces animations est de sensibiliser les élèves et de leur montrer l'attitude et les bonnes pratiques à adopter aux abords de la route et en société. L'APOL délègue un collaborateur qui effectue des passages en 1/2P, 3/4P, 5,6,7P et 11 VG.

### 3.5 SERVICE DENTAIRE

De mars à avril 2015, le médecin dentiste, Mme Karin Kathau, a examiné 684 élèves sur 731 inscrits. Les résultats sont les suivants :

- sans caries ni obturations 480 élèves (70.2 %)
- sans caries, avec obturations 58 élèves (8.5 %)
- avec caries 145 élèves (21.3 %)
- traitements d'orthodontie proposés 131 élèves (19.1 %)
- négligés 3 élèves (0.4 %)
- absents 47 élèves

Quelques chiffres comparatifs :

En % d'élèves	2011	2012	2013	2014	2015
Sans caries ni obturations	72	77	77	80	70
Sans caries, avec obturations	13	9	4	6	8
Avec caries	15	14	19	14	22
Traitements d'orthodontie proposés	23	20	16	15	19

### 3.5 SPECTACLES (Commission culturelle)

En 2015, les élèves des classes suivantes ont bénéficié de spectacles financés par la commune, soit :

Mardi 8 décembre toutes les classes 1-4P (265 élèves) ont assisté au Grand-Pont au spectacle « Troll d'histoire » conte fantastique donné par la Compagnie E Pericoloso sporgersi.

Coût des trois représentations : CHF 2'200.-

Participation des élèves : CHF 530.-

Mercredi 9 décembre toutes les classes de 9-11S (179 élèves) ont assisté au Grand-Pont au spectacle mêlant poésie et slam « Cliquez sur j'aime » de Narcisse.

Coût de la représentation : CHF 2'000.-

Participation des élèves : CHF 358.-

Lundi 11 janvier 2016 (sur le budget 2015) toutes les classes 5-6P (156 élèves) ont assisté au Grand-Pont au spectacle « Fille de Brigand » de la compagnie du théâtre de La Grenouille, Bienne.

Coût de la représentation : CHF 3'624.-

Participation des élèves : CHF 312.-

### 3.6 SERVICE DE SANTÉ SCOLAIRE

**Composition : Mme Dresse Karin Bille, médecin scolaire**

Mme Catherine Peter, infirmière scolaire

Mme Anne-France Nicoulaz Maurice, animatrice de santé

**Médecin scolaire**

Le médecin scolaire participe à l'élaboration des actions de prévention avec le groupe santé. Il effectue les vaccinations pour les élèves de 3P et de 9<sup>ème</sup> année.

Le médecin scolaire joue le rôle de médecin-conseil pour l'établissement.

**Infirmière scolaire (programme «École et Santé »)**

Poste à 50% pour la Commune de Lutry

**Mission**

- Offre son conseil, son expertise et des soins dans les domaines liés au bien-être et à la santé physique, psychique et sociale des enfants et adolescents.
- Répond en partenariat avec les adultes, les pairs et les services concernés aux besoins liés à l'intégration, à l'accompagnement et à la protection des enfants et adolescents.
- Développe des activités de promotion et de prévention en santé communautaire, en partenariat avec différents acteurs internes et externes à l'établissement.

**Activités en 2014-2015**

1P	Prise en compte des besoins particuliers des élèves concernant leur santé. 16 entretiens parents/enfants
2P	27 entretiens parents/enfants
3P	<u>Vaccinations</u> : 14 DiTéPa-IPV (diphtérie, tétanos, coqueluche et poliomyélite) 1 ROR (rougeole, oreillons, rubéole)
7P	Distribution d'un courrier recommandant une visite médicale chez le médecin traitant. Rencontre du groupe santé avec les élèves pour rappeler le rôle de chacun et les ressources à disposition de Lutry.
9ème	<u>Vaccinations</u> : 40 Boostrix (diphtérie, tétanos, coqueluche) 1 Boostrix Polio (diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite) 36 Hépatite B (2 injections par élève) 26 HPV (cancer du col de l'utérus – 2 injections par élève) 2 ROR (rougeole, oreillons, rubéole)
11ème	Distribution d'un courrier recommandant une visite médicale chez le médecin traitant + éventuel vaccin contre la varicelle.

Nouveaux arrivants

- prise de contact avec la famille (renseignements de santé)
- prise de contact avec les élèves arrivant de l'extérieur
- dépistage vue/ouïe, etc.

## **Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire**

La déléguée à la prévention a pour mission (**en collaboration avec le groupe prévention**) la promotion d'un climat favorable aux apprentissages scolaires et aux relations sociales.

Elle est une personne-ressource en matière de promotion de la santé et participe aux séances cantonales et régionales de formation continue.

Elle appartient au groupe GRAFIC mis en place pour répondre aux incidents critiques.

L'analyse des besoins exprimés par l'établissement scolaire conduit le groupe prévention à construire des démarches de promotion de la santé.

## **Démarches initiées ou accompagnées par le groupe prévention**

### **Enseignants**

**Programme prioritaire *Prévention des dépendances* : séances avec le groupe de pilotage et avec les enseignants en vue d'une journée pédagogique.**

**Visites de la déléguée dans les conseils de cycle** afin de mieux évaluer les besoins de l'établissement en matière de promotion de la santé ou construire des projets.

### **Élèves**

#### **1-2-3-4-5-6P**

Prophylaxie dentaire avec hygiéniste.

#### **5-6 P**

Exposition "Ni hérisson ni paillason" de Graines de Paix. Co-animation de la visite par la déléguée et les enseignant.es. Jeux coopératifs avec les élèves.

#### **3--6-8P-10-11S**

Éducation sexuelle avec ProFa.

#### **7 P**

Présentation des ressources d'aide (PPLS, groupe santé etc.) offertes aux élèves de Lutry. Infirmière, déléguée à la prévention et médiateurs visitent chaque classe pendant deux périodes et dialoguent avec les élèves autour de leur bien-être et des comportements qu'ils attendent les uns des autres.

#### **8P**

Prévention des incivilités et prévention sur le net par la police.

#### **7 et 9P**

**Action innocence** - Prévention internet

#### **1-2-3-4-5-6P**

« Petits déjeuners costauds » en camp de ski. Promotion d'une alimentation équilibrée.

### **Prévention bus scolaires**

Les principaux collèges disposent d'une personne « référente-bus ».

Les élèves ou leurs enseignants peuvent s'adresser à ces dernières s'ils rencontrent des difficultés lors des transports ou pendant l'attente aux arrêts.

## **4. CANTINES SCOLAIRES "CORSY-CROQUE ET CROC MIDI"**

### **4.1 PRÉAMBULE**

Les cantines scolaires atteignent leurs capacités maximales d'accueil en 2015.

### **4.2 ENCADREMENT**

Le personnel communal a pour tâches de mettre en place les tables, de régénérer et de distribuer les repas ainsi que d'encadrer les enfants et de surveiller les pique-niqueurs. Il s'occupe en outre du rangement et de l'entretien des locaux. Les collaborateurs assurent une présence comme suit :

#### Cantine de Corsy

- Mme Michèle Pernet	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Mme Barbara Masson	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Mme Yasmine Wyss	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Andrianjafy Rea	lundi, mardi
- Mme Corinne Lassueur	lundi, jeudi
- Mme Daniela Antille	mardi, vendredi
- Mme Sofia Gay	jeudi, vendredi

#### Cantine de la Croix

- Mme Brigitte Arcoria	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Mme Maria-Dolores Parra	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Mme Fabienne Vuarraz	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- M. René Merminod	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- M. Philippe Aguet	lundi, mardi, jeudi, vendredi (pique-nique)
- Mme Christine Dumas	jeudi, vendredi
- Mme Gorett Woodtli	lundi, mardi, jeudi, vendredi (jeudi par tournus avec Mme Duruz)
- Mme Christiane Duruz	lundi, mardi, jeudi (jeudi par tournus avec Mme Woodtli)

Par ailleurs, des parents d'élèves, des grands-parents et des retraités viennent bénévolement renforcer le personnel communal.

### **4.3 FOURNITURE DES REPAS**

Les deux cantines sont équipées de Combisteamer permettant la régénération des repas livrés en liaison froide. Les prestations sont toujours assurées par l'entreprise de restauration « Concordance S.A. » à Puidoux.

### **4.4 INSCRIPTION DES ÉLÈVES / PARTICIPATION FINANCIÈRE DES PARENTS**

L'accueil pour le repas de midi est proposé à tous les élèves scolarisés à Lutry, des classes primaires au 11<sup>e</sup> degré. Toutes les demandes ont été acceptées cette année.

Les enfants peuvent s'inscrire :

- régulièrement (jours fixes)
- irrégulièrement (le jour même avant 9h00)

### Participation financière des parents

Le prix des repas est facturé en application d'un barème fixé selon le revenu mensuel brut des parents. Une réduction de 10% est prévue pour le 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> enfant : 1<sup>er</sup> enfant : plein tarif ; 2<sup>e</sup> enfant : -10% ; 3<sup>e</sup> enfant : -20%, etc.

### Le barème fixé pour 2015 est le suivant :

Jusqu'à	3'000.-	=	7.00	de	9'001.-	à	11'000.-	=	15.00		
de	3'001.-	à	5'000.-	=	9.00	de	11'001.-	à	15'000.-	=	18.50
de	5'001.-	à	7'000.-	=	10.50	de	15'001.-	à	illimité	=	19.50
de	7'001.-	à	9'000.-	=	10.50	Irrégulier	à			=	17.50

### Participation moyenne des parents pour 2015

Pour 2015, la participation moyenne des parents est de CHF 14.15 par repas. Elle est de CHF 0.11 inférieure à celle de 2014.

### Inscriptions (minimum - maximum)

	Cantine de Cosy	Cantine La Croix
- lundis	65 - 70	80 - 85
- mardis	65 - 70	75 - 80
- jeudis	60 - 65	70 - 75
- vendredis	60 - 65	60 - 65

### Repas servis

Mois	Nombre de repas		Facturés en 2015	Participation moyenne	
	2014	2015		2014	2015
Janvier	1605	1933	28'275.25	13.65	14.60
Février	1058	1326	18'738.60	13.75	14.15
Mars	1816	2321	33'215.80	13.00	14.30
Avril	932	1019	14'625.45	19.85	14.35
Mai	1572	1706	24'345.85	12.10	14.25
Juin/Juillet	1674	2122	29'957.25	13.85	14.10
Septembre	2559	2867	43'738.20	14.60	15.25
Octobre	1228	1410	20'312.85	14.65	14.40
Novembre	1992	2305	34'540.40	14.50	15.00
Décembre	1478	1395	12'725.90	14.75	9.10

Dans le nombre de repas et dans la facturation en 2015 sont compris :

293 repas à CHF 10.- pour MATAS à Escherins.

713 repas à CHF 9.10 pour les enseignants.

## **4.5 PIQUE-NIQUE A LA CROIX**

De janvier à décembre 2015, le service pique-nique a été remis en place pour les élèves de la Croix. Une deuxième personne a été engagée en août pour la surveillance dans les locaux de la Belle Ferme. Le local est équipé de fours à micro-ondes mis à la disposition des élèves.

En une année, ce ne sont pas moins de 3'910 élèves qui ont profité gratuitement de cette prestation. Ils se répartissent comme suit :

	Lundi 11h45-12h30 12h30-13h30	Mardi 11h45-12h30 12h30-13h30	Jeudi 11h45-12h30 12h30-13h30	Vendredi 11h45-12h30 12h30-13h30
1er service				
2ème service				
Janvier	66	132	179	121
Février	52	134	146	65
Mars	79	194	179	104
Avril	34	76	110	28
Mai	61	154	138	88
Juin/Juillet	77	84	119	86
Août/Septembre	38	204	180	5
Octobre	31	96	120	17
Novembre	82	161	143	52
Décembre	35	127	85	28

**Participation moyenne par semaine:**

56                                  136                                  140                                  59

**Participation moyenne par jour :**

14                                  34                                  35                                  15

#### **4.6 TRANSPORT CANTINE**

Les élèves inscrits à la cantine scolaire sont pris en charge à la fin des cours du matin (11h55) dans la cour de leur collège. Ils y sont ramenés pour le début des cours de l'après-midi. En raison des lieux de scolarisation des élèves, la course de l'après-midi a été doublée.

## ***SERVICES INDUSTRIELS***

### **PREAMBULE**

Les Services industriels de Lutry assurent de manière autonome l'approvisionnement en eau, électricité et gaz sur l'ensemble du territoire communal. Ceci comprend entre autres la fourniture des énergies, l'extension et l'entretien des réseaux, la facturation, le conseil à la clientèle et la fourniture de prestations diverses. Les SILy s'occupent également des réseaux de l'éclairage public et de la défense incendie.

Le service, composé de deux entités, soit l'administration et l'exploitation, compte 18 collaborateurs, 1 apprenti et le Municipal. La formation des collaborateurs engagés en 2014 à l'exploitation touche à sa fin. La volonté de nommer un responsable d'équipe pour le domaine de l'eau se confirme, un plan de formation est à l'étude. Cette nomination donnera un équilibre organisationnel à l'exploitation et permettra ainsi de décharger le responsable pour d'autres tâches. L'organisation administrative est maîtrisée et répond en tous points à notre système qualité ISO.

Durant l'année 2015, le personnel des SILy a reçu différentes formations comme par exemple :

- Sensibilisation aux dangers de l'électricité pour les collaborateurs de l'eau
- Cours de posturologie ; manutention de lourdes charges, exercices préparatoires, fonctionnement du corps humain, travail collectif, exercices pratiques en chantier, etc.
- Formations techniques adaptées aux différentes activités professionnelles
- Cours de samaritains ; entraide mutuelle, technique des pansements et détection de plaies diverses.

Au début 2015, l'ensemble du réseau informatique et de la bureautique a été intégré à celui de la Commune. Seule l'application SAP reste indépendante.

Avec la volonté de développer sa visibilité auprès de sa clientèle, les SILy ont à nouveau participé aux journées de la mobilité et au marché de Noël, en collaboration avec les Services industriels de Lausanne. Il est à relever que les SILy offrent également des prestations lors d'autres manifestations comme par exemple l'Urbantrail des Singes, la Fête des Vendanges ou pour la mise en place de la patinoire mobile.



L'ouverture du marché de l'électricité pour les gros consommateurs (>100'000 kWh/an) continue à produire ses effets. A fin 2015, 3 clients ont annoncé leur départ au 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour se fournir auprès d'un autre fournisseur d'électricité. Cette perte financière représente un montant d'environ Fr. 5'000.-/an.

## **ADMINISTRATION**

### **Secrétariat**

Les cinq collaboratrices du service assurent les activités du secrétariat : facturation, déménagements, contentieux, gestion administrative du stock, des équipements de comptage, des contrôles périodiques et des dossiers OIBT, entre autres. Les relevés des consommations d'eau, de gaz et d'électricité se font à des fréquences diverses, soit:

- Mensuellement pour les chantiers et les Gros Consommateurs
- Tous les deux mois pour le gaz
- Trimestriellement pour les installations photovoltaïques au bénéfice de la RPC
- Annuellement pour les autres consommateurs

### **Factures de consommations – Contentieux**

En octobre 2015, nous avons émis 6'150 factures de décomptes, ce qui représente environ 2.7 mios de chiffre d'affaires annuel pour les ventes d'eau et 7.2 mios pour les ventes d'électricité. Les ventes de gaz représentent un montant d'environ Fr. 670'000.-. Durant l'année 2015, notre secrétariat a émis 3'550 rappels, effectué 6 coupures et 3 réquisitions de poursuites. Le suivi attentif du contentieux, en étroite contact avec les débiteurs, nous permet de limiter au mieux nos pertes.

### **Factures diverses**

Nos facturations diverses correspondent aux prestations de raccordements des nouvelles constructions pour les différentes énergies et à des prestations vendues à Lausanne pour l'éclairage public et le remplacement de compteurs d'eau. En 2015, c'est un montant global de près de Fr. 900'000.- qui a été facturé.

### **Dossiers de demandes de subsides à l'Établissement Cantonal d'Assurance incendie**

En 2015, une subvention de Fr. 8'125.- a été accordée par l'ECA pour le chantier au Chemin des Moines.

### **Contrôle des installations OIBT**

La tâche des SILy concernant le contrôle des installations selon l'Ordonnance des Installations Basse Tension (OIBT) consiste à demander aux propriétaires dont la périodicité du contrôle est échue de faire vérifier leurs installations, à contrôler les rapports de sécurité élaborés par des électriciens agréés (contrôleurs) et à envoyer des rappels dans les cas où nous ne recevons pas ces documents. Une fois ce contrôle effectué, la périodicité de contrôle est validée et activée dans notre système SAP. Pour ce faire, nous avons mandaté un contrôleur indépendant pour valider les rapports de sécurité reçus et réaliser des contrôles sporadiques demandés par l'Inspection fédérale des installations à courant fort (ESTI).

En 2015, la campagne pour les contrôles périodiques a suivi son cours, 115 nouvelles demandes ont été effectuées, ainsi que 191 premiers rappels et 50 deuxièmes rappels. 280 demandes ont pu être clôturées durant l'année. Aucune dénonciation à l'Inspection fédérale n'a été effectuée.

## **BUREAU TECHNIQUE**

Le bureau technique des Services industriels est composé du chef de service, du responsable d'exploitation et du personnel de l'infographie. Il englobe les études diverses, les projets à réaliser, la gestion des plans. En principe, il n'est pas nécessaire de recourir à des bureaux externes pour les projets et les travaux usuels de la distribution. Pour certaines tâches spécifiques, nous pouvons bénéficier de l'aide et des compétences de notre partenaire lausannois.

### **Bureau de projets**

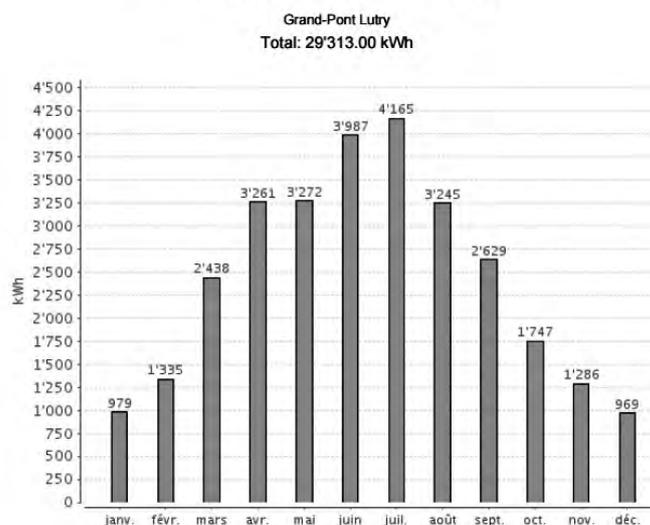
En 2015, plusieurs projets ont été étudiés, les plus importants sont :

- Alimentation en énergies du futur parking des Jardins du Château
- Traversée autoroutière pour sécuriser la distribution d'eau (Rte des Monts-de-Lavaux)
- Alimentation de différents chantiers et rénovations de bâtiments (Petite-Corniche, Brûlées, Domaine du Daley, Petit-Bochat, Domaine des Vergers, etc.)
- Etude pour le changement des relais de protection pour nos sous-stations MT/BT
- Mise en souterrain d'un tronçon de ligne aérienne BT au chemin du Daley
- Modernisation de plusieurs sous-stations (cellules BT)
- Amélioration de la documentation pour l'entretien du réseau MT
- Paramétrage de notre équipement de téléaction pour des besoins de statistiques
- Etude pour la réalimentation en eau du hameau du Daley
- Etude de réalisation pour l'éclairage public (Ch. de la Canelaz, Rte de Monts-de-Lavaux tronçon Landar – La Croix.

### **Installation photovoltaïque du Grand-Pont**

En 2015, la production de notre installation photovoltaïque a atteint 29'313 kWh, soit une valeur légèrement supérieure à 2014 (28'674 kWh). Pour mémoire, la valeur moyenne calculée lors du projet était de 25'750 kWh pour les 2 premières années. Toute la production est injectée sur le réseau et l'énergie est rémunérée par la RPC du Pont Vaudois.

Historique annuel (kWh) - 2015



La production solaire totale annuelle sur la Commune s'est montée cette année à 423'347 kWh, ce qui représente une augmentation de 14.5 % par rapport à 2014.

### **Bureau d'infographie**

Le bureau d'infographie a pour tâches la mise à jour des plans réseau, la tenue des dossiers techniques, l'élaboration des demandes de subventions, le suivi des avis d'enquêtes. Grâce à notre équipement de mesure de positionnement GPS, près de 60% des objets (vannes de réseau, postes de distribution, candélabres, bornes hydrantes) sur un total de plus de 6'000 ont pu être repositionnés.

Nous avons également réalisé un gros travail de consolidation et d'améliorations de la base de données de notre application ArcMap pour rendre les plans plus lisibles, pour l'adapter aux besoins du service et aux normes usuelles.

Pour mémoire, toute entreprise qui réalise des chantiers sur le territoire de la commune doit faire une demande de plans lorsque des infrastructures communales peuvent être touchées (conduites, introductions de bâtiments, candélabres, etc.). Les plans des différentes énergies sont aujourd'hui à disposition du personnel technique des SILy sur 2 tablettes qui fournissent une lecture rapide, précise et géolocalisée.

En collaboration avec le service TFV, nous avons élaboré une carte géographique des différents chantiers prévisionnels pour l'ensemble de la Commune. Cette carte est disponible sur le site Internet de la Commune.

Concernant le mandat qui avait été confié aux SILy pour l'étude de l'adhésion de la Commune à Cité de l'Energie, le catalogue de mesures a été passé en revue fin 2014 par l'ensemble des Services. Il ressort de cette analyse que la Commune fait bonne figure et peut envisager à court terme, moyennant quelques actions supplémentaires, une demande de certification. Le projet est en discussion auprès de la Municipalité et des Services communaux.

## **EXPLOITATION**

### **Personnel d'exploitation**

Le personnel de l'exploitation est organisé en deux domaines : eau et électricité. Mis à part un employé qui s'est blessé à un doigt, aucun accident professionnel n'est à relever en 2015. En revanche, plusieurs absences de longue durée sont à mentionner ; elles représentent environ ½ ETP sur toute l'année.

Nous offrons toujours des prestations aux SI Lausanne. Cette coopération avec notre partenaire nous a permis de facturer 1'170 heures pour des prestations réalisées sur le réseau de l'éclairage public de Lausanne, soit environ 240 heures de plus qu'en 2014. Nous avons également mis un monteur eau à disposition d'Eauservice pour les échanges de compteurs pendant 6 mois.

### Réseaux électriques MT, BT et EP

Cette année, l'accent a été mis naturellement sur l'éclairage public, ceci dans le but de terminer les assainissements prévus dans le préavis 1183/2012.

Les derniers tirages de câble MT et transformations ont été contrôlés par l'Inspection fédérale. Quelques petites retouches ont dû être réalisées, telles que : étiquetage, isolation à améliorer, mise à terre d'éléments. Le choix de certains produits nous a freinés dans la modernisation annuelle de certaines sous-stations MT. Ce travail figure au planning 2016.

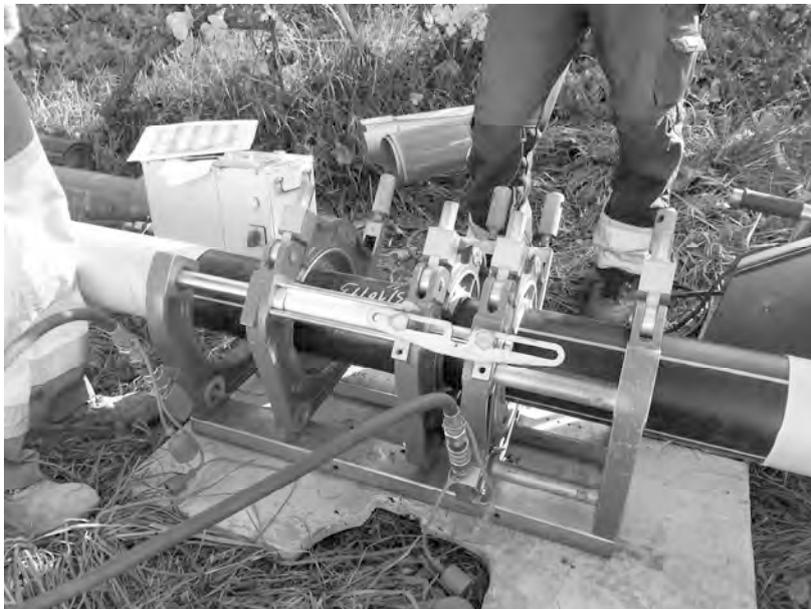
En 2015, ce ne sont pas moins de 14 installations photovoltaïques privées qui ont été contrôlées et raccordées par nos soins sur notre réseau.

Nous avons également implémenté de nouvelles fonctions de statistiques sur notre équipement de téléaction. Pour rappel, cet outil nous permet la conduite des réseaux d'eau et d'électricité.

Le réseau BT a fait l'objet de contrôles et actions d'entretien, conformément au planning annuel. Aucun problème n'a été constaté, nous pouvons dire que ce réseau est en bon état et remplit sa mission.

### Réseaux d'eau et de gaz

En 2015, deux gros chantiers concernant le remplacement de conduites pour l'eau potable ont été réalisés ; il s'agit du tronçon Chênes / Chaney et de la partie supérieure du chemin de Mourat. Le premier chantier est terminé, le second le sera en 2016.



Chantier Mourat

*Equipement de soudage de tubes*

Le Service de l'eau a également été passablement mis à contribution pour la recherche de fuites sur des branchements privés. Les statistiques sont présentées ci-dessous.

La sécheresse 2015 a amené l'équipe de l'eau à mettre en place plusieurs alimentations d'eau pour des vigneron qui en avaient fait la demande, pour un paysan, mais également pour l'étang de Jordillon. Certains habitants alimentés par des sources privées qui donnaient des signes de tarissement ont reçu du support technique de notre part.

Cette année, nous avons réalisé quelques extensions sur le réseau de gaz, à savoir :

- au Chemin des Pâles où une conduite a été posée depuis le Chemin des Moulins jusqu'au collège des Pâles, pour l'alimentation de ce dernier. Le sondage d'intérêt réalisé auparavant nous a permis de raccorder dans le même délai 2 autres clients.
- Une deuxième extension a été réalisée à la Rue de la Gare / Chemin des Toises, où un seul consommateur est actuellement alimenté.

Au total, ce sont plus de 100 installations qui consomment du gaz sur le réseau des SILy, dont 18 qui ont été raccordés en 2015.

### ***Réseau de bornes hydrantes (défense incendie)***

Pour répondre à une directive de l'ECA, l'ensemble des 295 hydrantes a été contrôlé, des mesures de débit sous pression constante (2 bars) et de pression statique ont été entre autres effectuées lors de cette campagne.

### **Service de piquet**

Mis à part un collaborateur qui n'a pas encore terminé sa formation, l'équipe de piquet est maintenant au complet. Les procédures d'interventions ont été revisitées, et début 2016, une formation interne spécifique sera effectuée.

Le gros travail de mise à jour réalisé sur notre outil de gestion des plans (ArcGis) et la mise à disposition de tablettes informatiques pour leur lecture contribuent dans une large mesure à améliorer la réactivité des interventions.

Les statistiques des interventions sont énumérées ci-dessous.

### **Pannes**

L'entretien planifié et régulier durant l'année porte ses fruits et limite au maximum les interventions d'urgence, voire les interruptions de fourniture des énergies. En fin d'année, la sous-station des Blanchettes a été le siège d'une fuite d'huile dans une des phases de la cellule MT, heureusement sans conséquence grave. Des bouclages ont été mis en place pour réalimenter les clients concernés, une génératrice a dû être installée pour combler le manque de puissance.



Station Blanchettes

Station MT provisoire

Interventions en 2015 :

Réseau d'eau :	18
Réseaux électriques MT/BT:	14
Eclairage public :	1
Gaz	1
Téléaction :	4
Divers :	<u>3</u>
<b>Total :</b>	<b>41</b>

Véhicules

En février 2015 nous avons inauguré notre fourgonnette électrique (Renault Kangoo). Ce véhicule est servi principalement pour effectuer les relevés auprès de nos clients. Il est également utilisé pour les prestations réalisées pour l'échange des compteurs d'eau à Lausanne. Ce véhicule équipé spécialement offre tout le confort nécessaire à son utilisateur. Il a fait l'objet d'une réflexion de communication et une agence en marketing nous a créé un visuel (branding) évocateur. Plus de 8'500 km ont été parcourus en 2015 sans aucun problème.



Cette année, le véhicule des électriciens a également été changé par un Mercedes Sprinter équipé spécifiquement pour les travaux du service.

Parc actuel :

Véhicule	Année	Kilométrage	Expertise	Etat actuel
Camion nacelle	2008	25'730	14.10.2013	Bon
VW T5 double cabine	2009	66'095	18.03.2014	Bon
VW Caddy blanc	2012	43'974	08.02.2012	Bon
VW Transporter	2012	14'037	25.04.2012	Bon
Subaru Legacy	2003	75'811	16.05.2014	Bon
Renault Kangoo	2015	8'538	02.02.2015	Neuf
Mercedes 316BT 4x4	2015	4'871	02.03.2015	Neuf

CHANTIERS ET TRAVAUX D'ENTRETIEN :  
RESEAUX EAU, ÉLECTRICITÉ ET ECLAIRAGE PUBLIC

**Réseau d'eau**

***Chantiers effectués et en cours***

<b>Ch. des Chênes / Chaney</b>	Remplacement de conduite (335 m.), reprise des bordiers.
<b>Route de la Croix 121-124</b>	Remplacement de conduite (90 m.), reprise des bordiers.
<b>Chemin de Mourat Nord</b>	Remplacement de conduite (45 m.), reprise des bordiers.
<b>Chemin du Creux-de-Corsy</b>	Remplacement de conduite (40 m.).
<b>Sources du Jorat</b>	Remplacement de conduite (30 m.).

Au total, ce sont 540 m. de conduites qui ont été remplacées, soit 1.05 % du réseau d'eau.

***Entretien du réseau***

- ✓ 8 fuites ou ruptures ont fait l'objet de réparations (- 5)
- ✓ Entretien intérieur et extérieur de tous les réservoirs, lavage des cuves.
- ✓ Manœuvres et entretien des vannes de réseaux (mise à niveau, dégagement, etc.) sur réseau P1 à P5.
- ✓ Prélèvements pour contrôle de la qualité de l'eau distribuée.
- ✓ Purges de maintenance.
- ✓ Recherches systématiques de fuites sur les réseaux.
- ✓ Recherches et aide à la réparation de fuites chez des clients : 26
- ✓ Entretien des vannes Clayton et réducteurs de pression du réseau, chambres de distribution.
- ✓ Entretien des sources du Grand-Jorat, des augets et des couvercles sécurisés.

***Travaux divers pour des tiers***

- ✓ 5 nouveaux raccordements de divers diamètres pour de nouvelles constructions.
- ✓ Compteurs de chantier : pose et dépose de 33 pièces.
- ✓ Contrôles divers de la qualité de l'eau.
- ✓ Contrôles sanitaires de l'eau des piscines publiques.
- ✓ Arrêts d'eau, dépose, repose de compteurs et remise en eau pour les vignes et jardins.
- ✓ Travaux divers, arrêts, remises en eau pour appareilleurs.
- ✓ Pose de compteurs pour de nouvelles constructions : 14
- ✓ Recherche et mise à niveau de capes de vannes privées.
- ✓ Poses de conduites pour alimentation provisoire : 7

### ***Divers***

- ✓ Échanges périodiques de compteurs : 78
- ✓ Relevés mensuels et annuels des compteurs.
- ✓ Relevés pour déménagements et divers.
- ✓ Relevés des compteurs de chantiers.
- ✓ Réparations diverses, fontaines, chambres de sulfatage.
- ✓ Entretien et nettoyage parc véhicules et machines.
- ✓ Sorties de matériel pour facturation.
- ✓ Inventaire.
- ✓ Mise à jour de la page du service des eaux sur le site internet de Lutry.
- ✓ Mise à jour des informations sur la qualité de l'eau sur le site internet SSIGE.
- ✓ Importante consolidation des données relatives à la base de données de l'infographie.

### **Réseau de gaz**

#### ***Chantiers effectués et en cours***

<b>Chemin des Pâles</b>	Extension du réseau : 235 m., reprise 3 nouveaux abonnés.
<b>Chemin des Toises</b>	Extension du réseau : 50 m., reprise 1 nouvel abonné.
<b>Chemin de Mourat Nord</b>	Extension du réseau : 50 m. (attente).

### ***Divers***

- ✓ 18 mises en service de prises existantes ou nouvelles.
- ✓ Relevés bimestriels des compteurs.
- ✓ Consolidation des introductions existantes.
- ✓ Démarchage clientèle avec offres clé en main

### **Réseau d'électricité**

#### ***Chantiers effectués et en cours - basse tension (BT) et moyenne tension (MT)***

<b>Chemin de Mourat</b>	Echange câble BT et câble MT
<b>Chemin du Crêt-des-Pierres</b>	Pose d'un nouveau PD, reprise des bordiers.
<b>Chemin de Crêt-Ministre</b>	Pose d'un nouveau PD, reprise des bordiers.
<b>Chemin du Petit-Bochat</b>	Pose d'un nouveau PD.
<b>Route de la Petite-Corniche</b>	Renforcement du réseau BT

#### ***Entretien des sous-stations et armoires de distribution***

- ✓ Nettoyage et entretien de toutes les stations.
- ✓ Nettoyage et entretien de postes de distribution.
- ✓ Manœuvres diverses sur réseau MT.
- ✓ Étiquetage des stations et PD.
- ✓ Contrôle du niveau de gaz SF6 dans cellules ABB.
- ✓ Contrôle par caméra thermique des stations et tableaux BT.

### ***Travaux divers pour des tiers***

- ✓ Nouvelles introductions : 6
- ✓ Transformations introductions : 13
- ✓ Montage et démontage des fêtes du 1<sup>er</sup> Août et Sauvetage.
- ✓ Montage et démontage de la Fête des Vendanges.
- ✓ Montage et démontage de la fête des commerçants.
- ✓ Raccordements, suppressions d'alimentations de chantiers : 33.
- ✓ Échanges ou suppressions de récepteurs télécommandes : 12.

### ***Divers***

- ✓ Relevés mensuels, annuels des compteurs.
- ✓ Relevés des compteurs de chantiers.
- ✓ Relevés pour déménagements et divers.
- ✓ Relevés des compteurs production photovoltaïques.
- ✓ Contrôles installations photovoltaïques avant mise en service : 12
- ✓ Sorties matériel pour facturation.
- ✓ Inventaire.
- ✓ Entretien et nettoyage parc véhicules et machines.
- ✓ Divers travaux pour téléaction réservoirs et stations.
- ✓ Échanges périodiques et par sondage de compteurs : 135
- ✓ Coupures et remises de courant (contentieux).
- ✓ Travaux divers avec nacelle pour le Service électrique de Lausanne : 16 semaines.

### ***Eclairage public (EP)***

Les travaux liés au préavis 1183/2012 sont terminés, à l'exception du Chemin du Mâcheret qui fait actuellement l'objet d'une étude dans le cadre du PPA les Brûlées. La majorité des luminaires devant être remplacés ont été modernisés avec des sources lumineuses à LED. Les tronçons qui ont fait l'objet de remplacement de luminaires en 2015, sont énumérés ci-dessous :

#### ***Chantiers effectués et en cours***

<b>Rte des Monts-de-Lavaux</b>	Remplacement de 25 luminaires et 5 mâts.
<b>Bourg de Lutry</b>	Remplacement de 183 lanternes.
<b>Taillepiéd / Burquenet</b>	Remplacement de 29 luminaires et 7 mâts.
<b>Sentier de la Ligne</b>	Extension du réseau et pose de 2 luminaires.
<b>Crochet / Sermotier / Savuit</b>	Pose de 7 nouveaux mâts et remplacement de 36 luminaires.

#### ***Entretien de l'éclairage public***

<b>Divers endroits</b>	Contrôle de sécurité de l'éclairage public suite à la réfection ou à l'échange de candélabres. Recherche et réparation de défauts de câbles, retouches et mises en conformité.
<b>Divers endroits</b>	Réparations suite à des actes de vandalisme.
<b>Décorations de Noël</b>	Dépannage et remplacement de guirlandes défectueuses.

**Tout le territoire**                      Contrôle du fonctionnement des lampes par secteur, toutes les deux semaines.

*Divers*

**Contrôle OICF des 5 ans**            Environ 30 % effectués, soit plus de 500 luminaires.

**Télécommande et téléaction**

***Téléaction - Entretien et divers***

- Contrôle annuel de toutes les batteries et chargeurs.
- Voisinand 2, système Lynx : contrôle de fonctionnement.

***Télécommande – Entretien et divers***

Voisinand 2 :            Echange d'alimentations.  
Remplacement (en cours) de l'extraction des rapports hebdomadaires par un système d'interrogation des données.

Formation continue.

## **CONSOMMATIONS D'EAU ET D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE**

### **Achat d'énergie électrique** (voir tableau et graphiques)

L'énergie électrique moyenne tension achetée à Lausanne est de : **40.7 GWh**.

L'appel en puissance maximum enregistré durant 2015 s'est élevé à **9'136 kW**.

### **Achat d'eau** (voir tableau et graphiques)

L'eau distribuée sur la Commune de Lutry provient essentiellement d'Eauservice de Lausanne. Le volume pour 2015 s'élève à **1'027'042 m<sup>3</sup>**.

### **Comparaison des achats et ventes d'eau et d'énergie électrique** (voir tableaux et graphiques)

Les tableaux montrent, en ce qui concerne l'énergie électrique, une augmentation des achats.

En ce qui concerne les achats d'eau, ils sont dépendants des conditions climatiques ; nous avons une légère augmentation par rapport à l'année dernière.

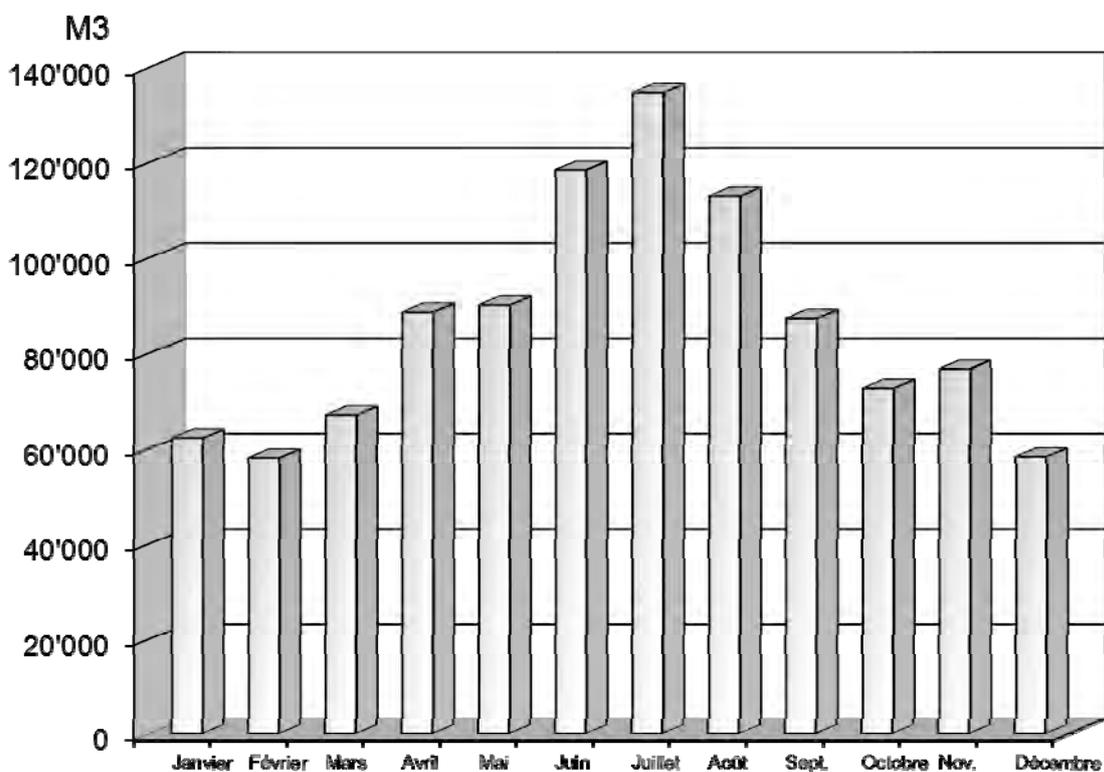
Au moment de l'établissement du rapport de gestion, nous ne connaissons pas encore les comptes, mais nous pouvons supposer que la tendance constatée pour les achats sera reportée sur les ventes.

## CONSOMMATION D'EAU

Achat d'eau (graphique ci-dessous))

Année 2015	Achat (m <sup>3</sup> )
Janvier	62'352
Février	57'924
Mars	67'135
Avril	88'675
Mai	90'170
Juin	118'368
Juillet	134'648
Août	112'961
Septembre	87'367
Octobre	72'647
Novembre	76'610
Décembre	58'188
<b>Achat annuel total d'eau en m<sup>3</sup></b>	<b>1'027'042</b>

### ADDUCTION DES EAUX DE LAUSANNE EN 2015

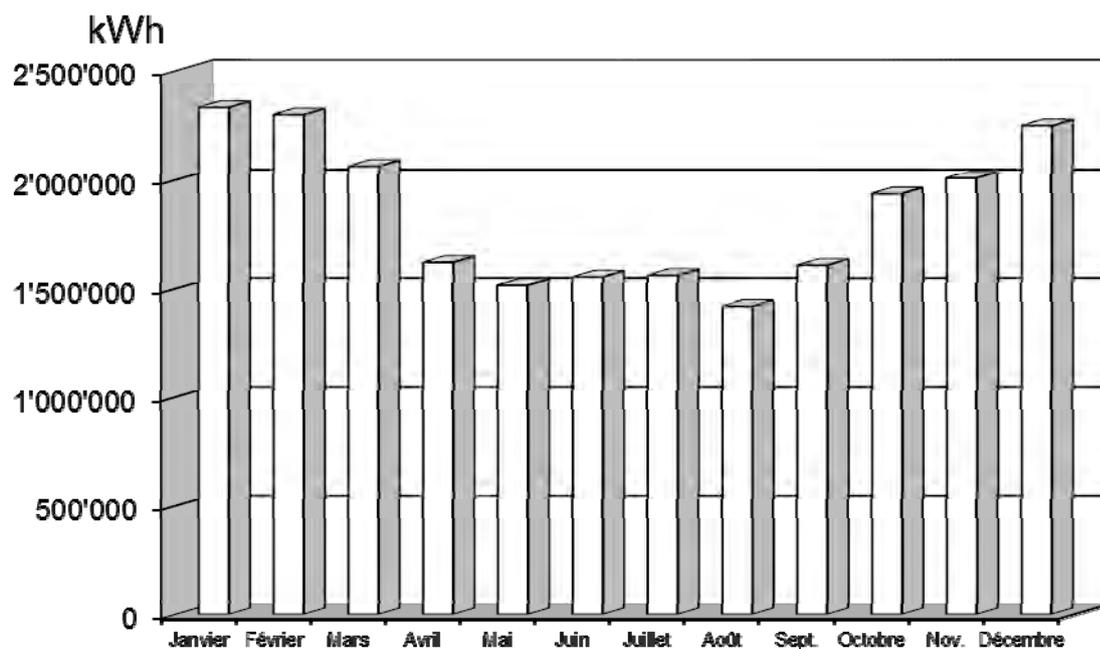


## CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

### Achat d'énergie électrique Heures Pleines

Année 2015	kWh heures pleines
Janvier	2'333'362
Février	2'300'583
Mars	2'064'881
Avril	1'621'159
Mai	1'515'769
Juin	1'554'004
Juillet	1'561'839
Août	1'418'373
Septembre	1'607'900
Octobre	1'934'963
Novembre	2'008'301
Décembre	2'250'542
<b>Energie haut tarif totale achetée</b>	<b>22'171'676</b>

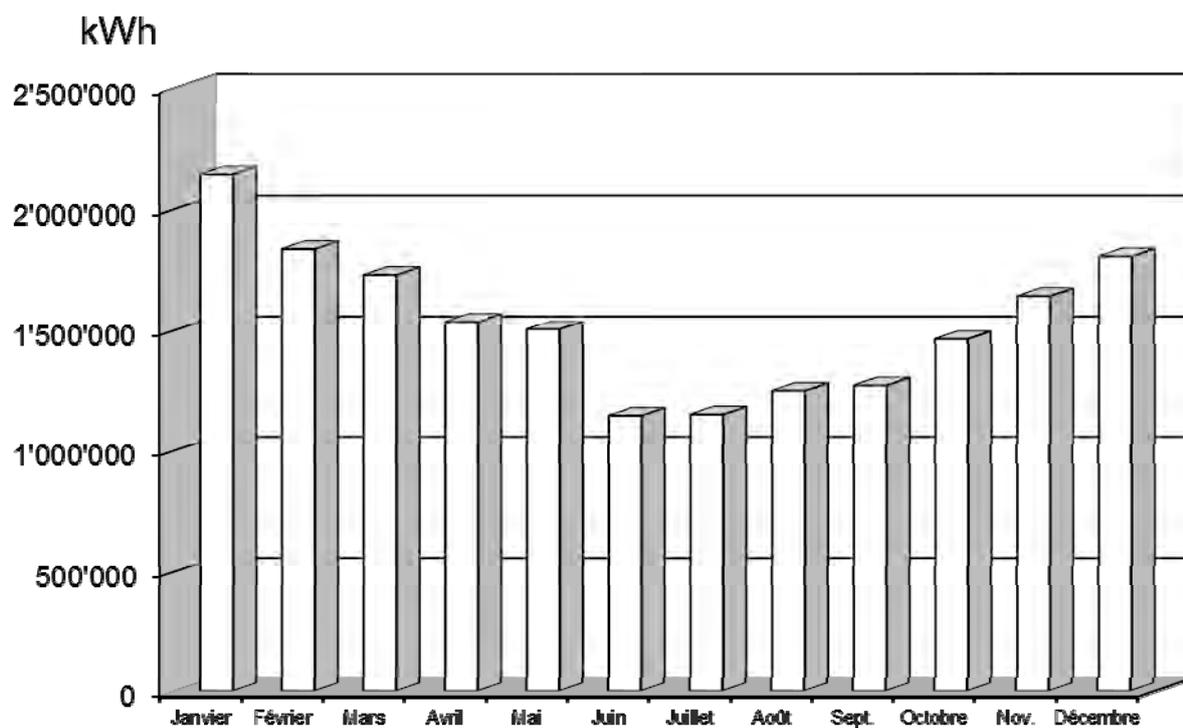
### ACHAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE EN 2015 HEURES PLEINES



Achat d'énergie électrique Heures Creuses

Année 2015	kWh heures creuses
Janvier	2'143'357
Février	1'832'834
Mars	1'726'549
Avril	1'534'660
Mai	1'502'473
Juin	1'145'067
Juillet	1'149'916
Août	1'247'595
Septembre	1'269'789
Octobre	1'460'508
Novembre	1'640'547
Décembre	1'802'913
<b>Energie bas tarif totale achetée</b>	<b>18'456'207</b>

**ACHAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE EN 2015  
HEURES CREUSES**

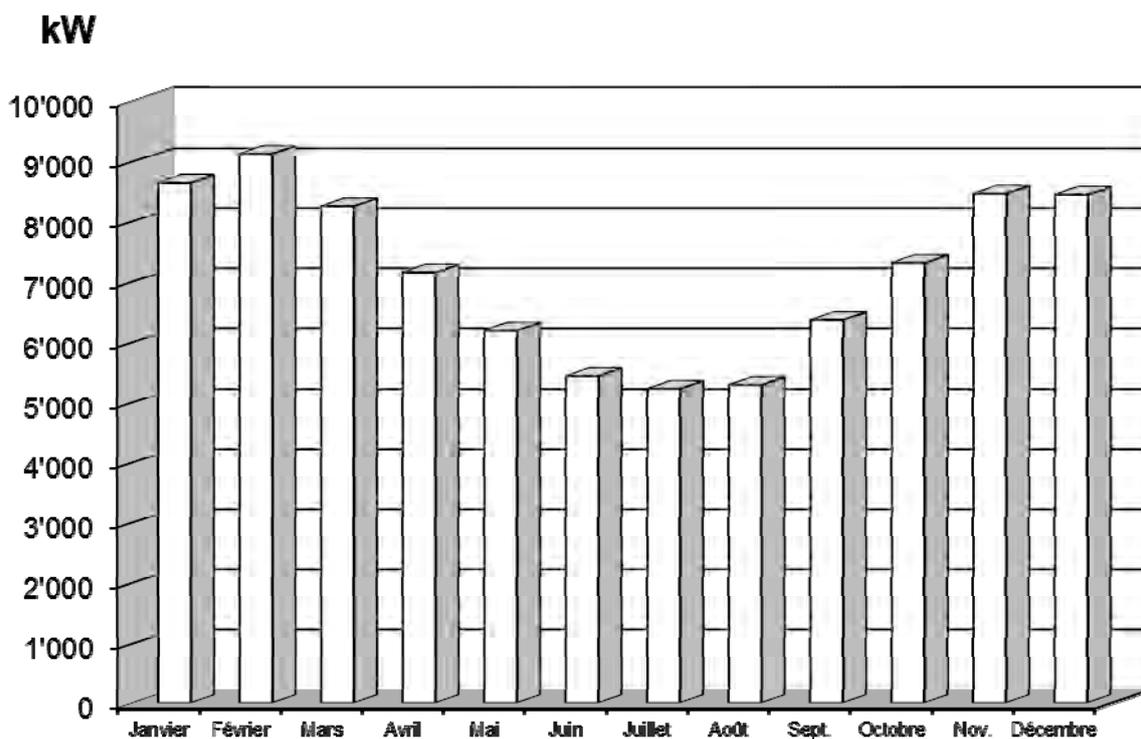


**Appel en puissance** (graphique ci-dessous)

Le contrôle de la puissance reste un critère de la qualité de la distribution, puisqu'il tend à limiter de manière régionale la pointe de l'énergie distribuée.

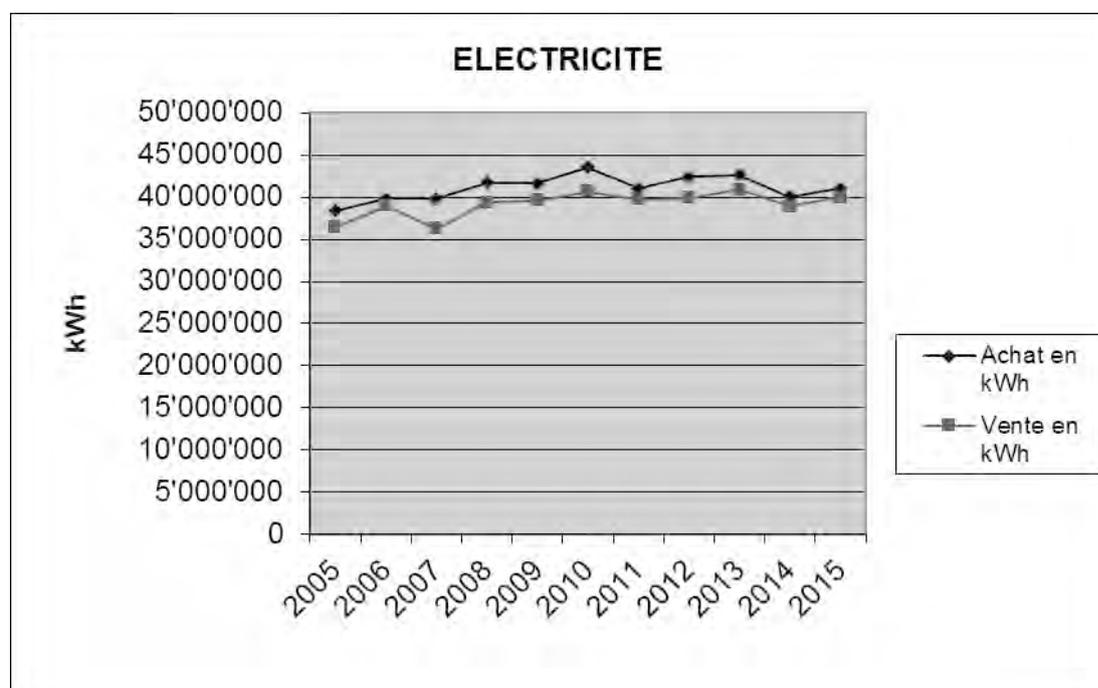
<b>Année 2015</b>	<b>Puissance (kW)</b>
Janvier	8'640
Février	9'136
Mars	8'259
Avril	7'156
Mai	6'192
Juin	5'440
Juillet	5'232
Août	5'296
Septembre	6'368
Octobre	7'312
Novembre	8'464
Décembre	8'448
<b>Puissance annuelle totale mesurée</b>	<b>85'943</b>

**APPEL EN PUISSANCE EN 2015**



### COMPARAISON DES ACHATS ET VENTES DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE 2005-2015

Années	Achat en kWh	Vente en kWh
2005	38'400'000	36'400'000
2006	39'805'268	39'011'009
2007	39'850'972	36'244'893
2008	41'700'000	39'335'126
2009	41'641'921	39'585'358
2010	43'572'452	40'660'911
2011	41'002'438	39'768'639
2012	42'379'003	39'889'963
2013	42'635'667	40'914'073
2014	40'069'936	38'890'895
2015	41'051'230	39'950'000 (estimé)



### COMPARAISON DES ACHATS ET VENTES DE L'EAU 2005-2015

Années	Achat en M3	Vente en M3
2005	1'050'000	940'000
2006	908'828	872'824
2007	866'509	791'335
2008	896'186	823'664
2009	1'029'010	887'773
2010	1'031'385	873'828
2011	942'930	855'756
2012	979'247	852'503
2013	960'710	830'538
2014	983'802	823'304
2015	1'027'042	880'000 (estimé)

